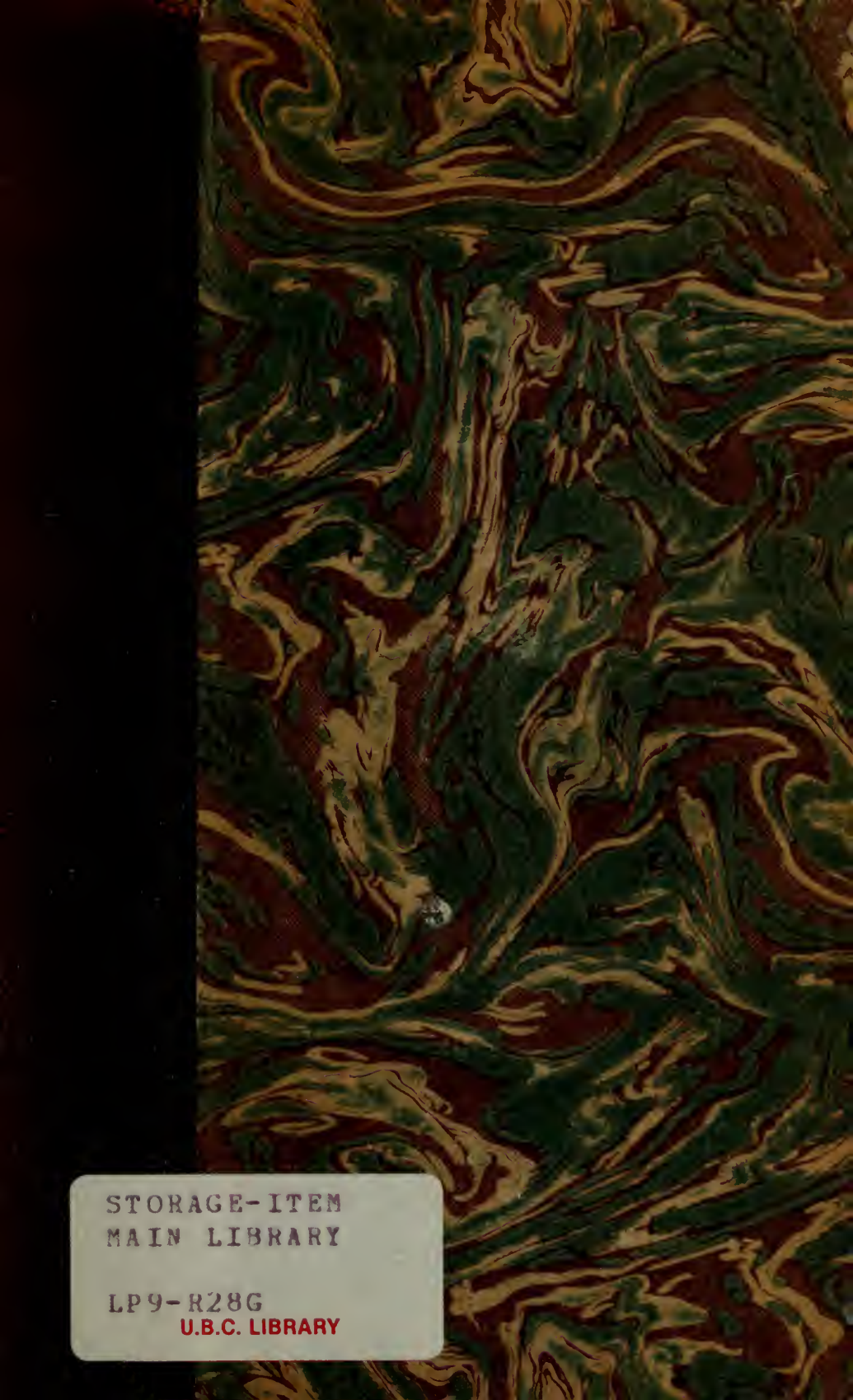
STORAGE-ITEM
MAIN LIBRARY

LP9-R28G
U.B.C. LIBRARY

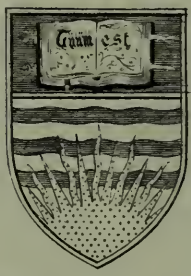

Library
of the University of
British Columbia

Accession No. 75351
Call No. JN 2997. S5

ANDRÉ SIEGFRIED

TABLEAU DES PARTIS EN FRANCE

"LES ÉCRITS"
CHEZ BERNARD GRASSET

TABLEAU
DES PARTIS
EN FRANCE

W-498
Pol
Brochure
12

DU MÊME AUTEUR

La démocratie en Nouvelle-Zélande (Armand Colin, éditeur).

Le Canada, les deux races (Armand Colin, éditeur).

Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République (Armand Colin, éditeur).

L'Angleterre d'aujourd'hui et son évolution économique et politique (Crès, éditeur).

Les États-Unis d'aujourd'hui (Armand Colin, éditeur).

LES "ÉCRITS"

SOUS LA DIRECTION DE JEAN GUÉHENNO

TABLEAU DES PARTIS EN FRANCE

PAR

ANDRÉ SIEGFRIED

ÉDITIONS

BERNARD GRASSET

61, RUE DES SAINTS-PÈRES

PARIS

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE, LE SIXIÈME DE LA DEUXIÈME SÉRIE DE LA COLLECTION "LES ÉCRITS" ET DE CETTE SÉRIE, LE TROISIÈME DE L'ANNÉE MIL NEUF CENT TRENTE, CENT TRENTE-CINQ EXEMPLAIRES, DONT : QUINZE EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS VÉLIN PUR FIL 1 à 10 et I à V ; ET CENT VINGT EXEMPLAIRES SUR PAPIER ALFA SATINÉ OUTHENIN-CHALANDRE, NUMÉROTÉS ALFA 1 à 100 et I à XX ; IL A ÉTÉ TIRÉ EN OUTRE DIX EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR FIL CRÈME, NUMÉROTÉS L. H. C. I. à L. H. C. X.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris la Russie.

Copyright by Bernard Grasset, 1930.

PRÉFACE

Beaucoup de gens, même en France, pensent de notre politique ce qu'Hamlet dit de la vie : « It is a tale, told by an idiot, full of sound and fury, signifying nothing ». *Je préfère Gœthe quand il écrit :* « *L'Enfer même a ses lois* ». *La politique peut donc avoir les siennes. A vrai dire, contrairement à l'opinion courante, l'esprit de notre vie publique me paraît intelligible. Pourquoi, dès lors, affecter de n'y voir qu'un monument d'incohérence ? Je préfère essayer de comprendre.*

On me permettra une brève référence personnelle pour indiquer les raisons qui m'ont attiré vers l'étude de la politique intérieure française. Étant jeune j'avais essayé d'entrer à la Chambre, mais sans

succès : dans la circonscription où j'étais né les circonstances m'étaient hostiles, et ailleurs je n'étais qu'un étranger, un « exotique », comme disent les politiciens. Après quelques années, ne pouvant passer toute ma vie à ces sollicitations, j'abandonnai la partie. Mais j'avais appris, dans le détail, les règles du jeu, et elles m'avaient pasionné, parce qu'au lieu de livres ou de documents j'avais vu des hommes. Je décidai donc de continuer à m'occuper de politique, mais sous la forme de l'étude et de l'observation. Après six années de travail, je publiai en 1913 un Tableau politique de la France de l'Ouest sous la troisième République (*Armand Colin*), *qui, dans ma pensée, ne devait être que le premier d'une série de quatre ou cinq ouvrages se rapportant aux principales régions de la France. Si j'avais pu mener le projet à bien, il eût abouti à une psychologie politique de la France, basée sur la géographie.*

En 1914, malheureusement, la guerre

suspendit mon travail, et je ne l'ai pas repris. Les circonstances m'invitèrent au contraire à visiter l'Australie, le Canada, les États-Unis, l'Angleterre, et ce fut l'occasion pour moi d'observer la démocratie telle que la pratiquent les Anglo-Saxons : au lieu de l'esprit doctrinaire et à vrai dire négatif de notre individualisme latin, je voyais des sociétés politiques basées sur la coopération et dont le rendement social est le véritable but. Au fond, il me sembla que le contraste résidait essentiellement dans une approche différente du problème religieux : les pays marqués par Rome, Calvin ou Luther ne réagissent pas politiquement de la même façon.

Cette comparaison a renouvelé, chez moi, le désir de reprendre mes études, commencées puis interrompues, sur la France. Je voudrais entreprendre un Tableau politique de la France du Midi (ou des Midis), qui serait passionnant au moins à préparer, mais il faut longtemps.

En attendant, de mes souvenirs électoraux, de mes voyages dans la France de l'Ouest, d'observations plus récentes sur les États-Unis se dégage maintenant, dans mon esprit, une image plus claire et plus vive de la démocratie à la française : j'ai pensé — ai-je eu tort — qu'il pouvait y avoir intérêt, sans plus tarder, à en exprimer brièvement les données essentielles.

Dans les pages qui suivent je me suis basé surtout sur des impressions personnelles, vieilles parfois de près d'un demi-siècle : mon père était député et j'ai toujours vécu dans l'atmosphère parlementaire ; mon plus ancien souvenir politique est en 1881, âgé de six ans, d'avoir connu Gambetta ! Mais je me suis également appuyé sur l'étude et la méditation d'un certain nombre d'écrivains dont les écrits me paraissent essentiels à qui veut connaître l'esprit de la troisième République. Le premier, le plus important, est M. Charles Seignobos, dont le nom devrait être

cité comme référence presque à chaque page de ce livre. Les autres sont Robert de Jouvenel (la République des camarades), Alain (Essai d'une doctrine radicale), Etienne Fournol (L'esprit démocratique français est-il mort? — polémique de la Revue Bleue), *Albert Thibaudet (La République des professeurs). Tous ces hommes, même quand ils critiquent le régime, ont au fond pour lui une sympathie instinctive et je dois ajouter que tel est aussi mon cas.*

Je n'en veux pas aux électeurs, qui m'ont laissé le loisir, la joie et la liberté d'esprit de l'étude. La volupté de comprendre me paraît aussi belle que l'ivresse de l'action.

I

LE CARACTÈRE FRANÇAIS

1. — LA FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL.

La France ne ressemble à aucun autre pays : ses conceptions de la production, de la propriété, de la vie individuelle et sociale lui sont propres. Dans le monde contemporain, dont le code des valeurs se transforme vite, elle est peu comprise et souvent isolée. Cette opinion semblera peut-être paradoxale à certains Français qui ne sortent pas de chez eux et qui continuent de croire que l'humanité civilisée attend toujours, comme aux siècles précédents, le mot d'ordre de notre pensée. Il est vrai que les sources vives de notre influence ne sont pas taries, mais le monde a changé. Seuls nous aiment aujourd'hui ceux qui conservent de l'individu, de la liberté, de l'esprit, une certaine conception, par ailleurs démodée : amis spora-

diques, individuels, connus et inconnus, susceptibles souvent d'une dévotion passionnée. Quand il s'agit de la France, tout de suite on arrive à parler d'individus.

Économiquement, la France n'est pas contemporaine des pays qui maintenant donnent le ton, remarque essentielle pour qui veut comprendre la politique à la française. Les États-Unis, l'Allemagne, même l'Angleterre sont des pays de formation économique récente : le patron, l'ouvrier américain sont en train de se faire, sous nos yeux ; l'homme d'affaires allemand est un produit des deux dernières décades du XIX^e^ siècle. Mais la personnalité française était complète dès la fin du XVIII^e^ : le paysan, l'artisan français nous viennent du moyen âge, et, si nous regardons profondément en nous-mêmes, nous sommes bien obligés de convenir que tout l'essentiel était déjà là au moment de la Révolution. Nous ne sommes donc pas un pays neuf ; comme les organismes évolués nous sommes difficiles à modifier et même, à certains égards, nous sommes

durs comme ce qui est vieux. Parmi tant de peuples jeunes ou rajeunis, parfois jusqu'à la puérilité, le peuple français laisse essentiellement l'impression d'être adulte.

Or, depuis l'achèvement déjà lointain de cette personnalité nationale, deux événements mondiaux d'énorme portée se sont produits : la révolution industrielle, qui transforme les méthodes de la production, toutes les formes de la vie matérielle ; et d'autre part le développement extra-européen, qui déplace le centre de gravité de la planète, bouleverse nos mesures traditionnelles de grandeur et jusqu'aux proportions entre les pays. La France, qui paraissait encore géographiquement importante au siècle dernier, qu'est-elle désormais, avec ses 551.000 kilomètres carrés, par rapport aux 7.839.000 kilomètres des États-Unis ? La transformation du monde contemporain va même plus profondément encore, car c'est toute une éthique nouvelle qui s'affirme : la masse et la série remplacent la qualité, l'équipe se substitue à l'individu ; c'est plus qu'une période historique nouvelle,

peut-être n'est-ce rien moins que le début d'un âge nouveau de l'humanité.

Mais alors, que doit faire la France, conçue et construite pour d'autres circonstances ? Va-t-elle, pour s'adapter à ces conditions nouvelles, changer le caractère de sa production, ses manières de voir et de vivre, sa vieille idéologie politique, orgueil de nos militants de gauche, que beaucoup d'entre eux croient toujours, non sans quelque naïveté, à l'avant-garde du progrès ? Ou bien y a-t-il encore place dans le monde pour la France traditionnelle, en comprenant dans cette tradition tout le développement de 1789 ? Problème presque tragique, parce qu'il s'agit en somme de l'individualité française elle-même, du caractère original de toute une civilisation. Or la politique, chez nous, est justement ce qu'il y a de moins adapté aux préoccupations nouvelles qui tendent à dominer le monde ! Ce contraste servira d'axe à toute notre étude.

2. — CIRCONSTANCES SOCIALES QUI CONTRIBUENT A LA FORMATION DU CARACTÈRE FRANÇAIS.

Par sa formation sociale, la France, même après un siècle d'évolution industrielle, demeure essentiellement une nation de paysans, d'artisans, de bourgeois.

En dépit de la « désertion des campagnes », conséquence normale du développement de la civilisation dite occidentale, le socle de la société française demeure toujours paysan. Le recensement de 1921 (le dernier fait) donne 54 p. 100 de population rurale, contre 49 p. 100 aux États-Unis et seulement 20 p. 100 en Angleterre. Par contraste avec l'Anglo-Saxon, fermier britannique ou entrepreneur de culture américain, le Français peut être considéré comme le type même du paysan, propriétaire campagnard travaillant seul sur sa terre et vivant d'elle : sur 8.591.000 agriculteurs, cinq millions sont leur propre patron. Le commentaire

qui s'ensuit est primordial pour la compréhension des points de vue français : chez nous l'ascendance paysanne n'est jamais loin ; même séparés de la terre, et parfois jusqu'en plein cœur des villes, nombre de gens continuent de sentir et de réagir en paysans. Combien de Français dont on a l'impression que moralement ils portent une blouse ! M. Paul Morand a noté cette étonnante persistance de l'esprit terrien : « Potager, orgueil de notré classe moyenne et ouvrière, et qui rattache, malgré le machinisme, le Français au sol. Le potager, avec ses fraises et ses radis, c'est la patrie française, aux colonies ; comme le golf, le tennis sont l'idéal britannique transplanté. Son travail fini, le mineur anglais va jouer au football ; le mineur français, resté paysan, va à son jardin (1). »

L'industrie, surtout la grande industrie est bien loin d'avoir marqué au même degré le caractère français. Même après le traité de Versailles, qui a déplacé vers

(1) Paul Morand, *Paris-Tombouctou*, p. 84.

notre Nord-Est métallurgique le centre de gravité économique de la nation, on peut bien dire que la grande production manufacturière demeure chez nous strictement localisée ; et ce n'est pas son esprit qui inspire l'ensemble du pays. Sans doute la Flandre ou la Lorraine, considérées isolément, peuvent-elles donner une autre impression, mais que l'on considère les statistiques et l'on constatera la place, en somme secondaire, que tient, dans l'économie générale, l'industrie de transformation proprement dite : sur 21.721.000 individus qui constituent la population active de la nation, 6.181.000, soit seulement 28 p. 100, vivent d'une activité proprement industrielle ; encore ne s'agit-il pas vraiment de « grande industrie », car, sur ces 6.181.000, il n'y en a pas plus de 4.027.000 (69 p. 100) qui soient des salariés réguliers ; mais il y a 1.162.000 isolés (19 p. 100) et pas moins de 683.000 patrons (11 p. 100) ! Si l'on observe par contre que l'industrie britannique comporte 90 p. 100 de salariés réguliers, 6,3 p. 100 d'isolés (*workers on their own*

account) et seulement 3 p. 100 de patrons, on mesurera toute la différence de structure des deux pays, le nôtre contenant beaucoup plus de petits patrons et surtout un nombre considérable de travailleurs indépendants, soustraits aux disciplines de la grande production collective. Nous n'avons même pas encore tout dit, car on demeurera étonné de l'effectif en somme minime des ouvriers qui travaillent dans de grandes usines: au recensement de 1921, sur quatre millions de salariés, il n'y en avait que 774.000 dans des usines de plus de 500 ouvriers. Cette place, seulement secondaire, de la « classe ouvrière » se réflète dans le nombre médiocre des syndiqués, 1.846.000 en 1925. Pour cette même année, l'*Annuaire de la fédération internationale d'Amsterdam* attribue 605.000 membres à la Confédération générale du travail, tandis que, d'après la *Vie ouvrière*, la Confédération générale du travail unitaire aurait compté, en 1928, 525.000 membres. Encore que vraisemblablement optimistes, ces deux derniers chiffres sont extraordinairement bas et

ils le paraissent davantage encore si l'on se rappelle qu'à certaines époques de prospérité, comme 1920, les syndicats anglais ont dépassé huit millions d'adhérents ! A la vérité, compte tenu d'un accroissement industriel qui se lira certainement dans le recensement de 1931, la France reste un pays d'artisans. Ce sont essentiellement des artisans que ces types si représentatifs du travailleur français : le menuisier de village (qui saurait faire un beau meuble), le mécano de petite ville (qui répare mais saurait construire une auto), l'ouvrière de la mode (toujours prête à devenir créatrice), nous pourrions ajouter entre cent autres, nous référant à une observation de M. Seignobos, le vigneron et l'horticulteur. Il s'agit dans tous ces cas d'hommes de métier, aimant leur métier, faisant corps avec lui, pensant à leur travail même la nuit, souvent aptes à poser et à résoudre des problèmes qu'on croirait bien au-dessus d'eux. Là encore, à l'époque de Ford, la France est démodée. C'est pourtant dans ce génie indivi-

duel que réside (mais pourra-t-elle survivre ?) la vraie personnalité du Français au travail.

La France est enfin un pays de bourgeois. Qu'est-ce qu'un bourgeois ? Je proposerai cette définition : c'est quelqu'un qui a des réserves. Type social complexe, où la méfiance et l'esprit de mesure se combinent avec l'ambition, où l'égoïsme de classe coexiste avec le dévouement à la classe, où le matérialisme côtoie la culture désintéressée, le bourgeois, tout au fond, cherche dans la propriété l'indépendance, l'indépendance qui lui garantit le niveau de vie par où l'on se distingue socialement et que l'on transmet ensuite aux héritiers du nom. En ce sens, comme l'a très justement écrit M. Johannet, « la bourgeoisie est essentiellement un effort, elle débute à la première contrainte sur soi ». Cet effort pour gravir un échelon social, sagement mesuré, où l'on consolidera ses enfants, nulle part il n'est plus commun qu'en France, où la majorité des gens, y compris sans doute plus d'un communiste, ont l'esprit bourgeois :

cela se voit aux maisons bien tenues, où le linge, même rapiécé, est entretenu en bon état (l'Angleterre, plus bohême, est le pays du linge raccommodé hâtivement avec des épingles doubles) ; cela se voit également aux budgets privés, qui sont généralement en équilibre, même quand le budget de l'État est en déficit (dans les sociétés anglo-saxonnes c'est souvent le contraire) ; cela se voit enfin à la persistance vraiment étonnante de l'épargne, instinct profond de tous les Français. Oui, pour reprendre encore une expression de M. Johannet, la France est bien décidément « une immense virtualité bourgeoise ». Quèl contraste, interdisant toute comparaison, avec la structure sociale américaine où, neuf fois sur dix, les résultats du succès demeurent viagers et intransmissibles.

Je ne m'étonne pas que l'étranger se trouve si désemparé quand il s'agit de nous comprendre, je ne dis pas de nous juger, car il ne s'en fait pas faute. Les types sociaux qui, de notre point de vue, sont les plus représentatifs, il ne les ren-

contre jamais. Comment prendrait-il contact avec le paysan? Ignore-t-on du reste qu'en anglais *peasant* signifie serf attaché à la glèbe? Beaucoup d'Anglo-Saxons jugent notre cultivateur d'après ce sens déformé. Le touriste cosmopolite verrait peut-être des artisans s'il faisait jamais réparer quelque chose, mais il jette sans raccommoder : quand le hasard le met en rapports avec un travailleur français du type traditionnel, il reste étonné et généralement séduit, comme en présence d'une espèce rare. Combien d'Américains m'en ont fait la remarque! Quant au bourgeois, l'étranger ne le connaît guère que conventionnellement, car ce dernier ne l'invite pas à déjeuner chez lui, ce dont beaucoup de visiteurs au cœur tendre ne veulent pas se consoler. S'ils pénétraient mieux notre vie bourgeoise, ils sauraient que ces Français, qu'ils imaginent noctambules et désordonnés, mènent une existence de travail sévère dont eux-mêmes accepteraient difficilement la rigidité. Bref, pour connaître la France, surtout la France poli-

tique, les types de Français que rencontrent habituellement les étrangers sont de peu d'intérêt. Je crois même qu'à cet égard nombre de Parisiens demeurent dans une ignorance analogue, car on peut rester des mois dans les salons de Paris sans y jamais croiser un Français qui, du point de vue politique, soit vraiment « du crû ». C'est en province qu'il faut voir les Français qui inspirent la politique française, pas ailleurs.

3. — CIRCONSTANCES ÉCONOMIQUES QUI CONTRIBUENT A LA FORMATION DU CARACTÈRE FRANÇAIS.

L'équilibre économique de la France d'aujourd'hui n'est plus tout à fait celui de la France d'avant-guerre, et cependant le trait essentiel demeure le même : un sentiment d'indépendance économique à l'égard de l'étranger.

La meilleure définition qu'on puisse, rétrospectivement, donner de la France d'avant 1914, c'est de dire qu'elle

était un pays heureux. D'autres peuples étaient plus actifs dans leurs échanges internationaux. La France offrait cette caractéristique, après tout enviable, d'avoir peu besoin du monde extérieur, soit comme fournisseur soit comme client. Cette situation se reflétait dans le faible volume de notre commerce extérieur, surtout de nos exportations, dont les expansionnistes nous reprochaient la médiocrité ; mais nous réglions plus qu'aisément une balance commerciale déficitaire, soit par le revenu de nos capitaux investis au dehors, soit par de multiples exportations invisibles. Cette traditionnelle aisance, parée d'autonomie, avait développé chez nous, par contraste avec l'insécurité politique d'une frontière toujours menacée, un sentiment épanoui de sécurité économique, que des pays comme l'Angleterre ne pourront sans doute jamais connaître et dont l'étranger n'était pas sans nous témoigner quelque jalousie, car notre satisfaction sans apprêt laissait peut-être un peu trop voir à quel point nous pouvions, après tout,

nous passer des autres. M. Paul Morand, dans une page brillante de *Lewis et Irène*, a évoqué cette atmosphère, qui du reste n'appartient pas toute au passé: « Les autres pays ne sont que les morceaux d'un continent, du monde ; la France est un vase clos, un aliment complet, qui intéresse l'Europe mais que l'Europe n'intéresse pas. L'on sent trembler des villages allemands aux moindres manœuvres d'un corps d'armée russe, l'Espagne elle-même s'émouvoir d'un coup de feu sur un de ses gouverneurs dans les présides marocains. A plus forte raison trembler de la grande nervosité mondiale, Londres, à l'annonce d'un puits de pétrole nouvellement foré au Mexique ou d'un assassinat politique au Pundjab. Mais Paris, l'égoïste Paris reste lui-même. Les secousses universelles arrivent fictivement aux agences, passent aux salles de rédaction, aux caricaturistes, de là à un public rieur qui les met en couplets... Ainsi a-t-on plus qu'ailleurs en sortant de France l'impression de s'échapper, de se tirer à propos d'un bonheur domesti-

que, d'éviter ce danger qu'il y a à vivre avec une femme qui vous suffit (1). »

Au fond, ce tableau reste toujours vrai, bien que la France soit aujourd'hui plus engagée qu'autrefois dans la solidarité internationale. C'est une grande importatrice de matières premières, puisqu'il lui faut acheter au dehors tout son coton, plus des neuf dixièmes de sa laine et de sa soie brutes, au moins le cinquième de son charbon et plus de la moitié de son coke, pratiquement tout son pétrole. Mais par contre elle trouve sur place la presque totalité de ses ressources alimentaires : ses denrées coloniales, naturellement, viennent de loin, mais ses importations de viande sont médiocres et en décroissance ; quant au blé, la production nationale fournit les neuf dixièmes, parfois même la totalité de la consommation (on importe normalement 10 p. 100 de la consommation, et tout au plus 15 à 20 p. 100 dans une mauvaise année; il y a même parfois un surplus exportable). Que

(1) Paul Morand, *Lewis et Irène*, p. 51.

l'on pense seulement à l'Angleterre, qui dépend de l'étranger pour les deux tiers de son blé, les deux cinquièmes de sa viande, et l'on comprendra pourquoi certaine nervosité, qui mine sourdement l'équilibre moral de nos voisins, demeure complètement ignorée des Français.

Avec les exportations c'est la même chose. Traditionnellement la France exporte surtout des aliments préparés, en tout cas raffinés, des matières premières déjà travaillées, élevées au niveau du demi-produit, des articles manufacturés de type supérieur, sinon toujours de luxe, comme on le dit trop souvent, du moins presque toujours de qualité (dans les exportations manufacturées de 1929, le textile et l'habillement sont entrés pour 27 pour 100). Toutefois, depuis la guerre, est apparue dans nos échanges l'exportation lourde, véritable nouveauté pour un pays comme la France: exprimées en poids nos exportations de 1929 se sont élevées à près de 40 millions de tonnes, contre 22 millions seulement en 1913; sur ces 40 millions, 33 millions de tonnes

correspondent à des matières premières, dont 21 millions de minerais ou demi-produits métallurgiques. C'est l'incorporation de la métallurgie lorraine à notre économie nationale qui en est la cause et il y a là, dans l'équilibre général du pays, une transformation dont il ne faut pas méconnaître l'importance. Et pourtant, dans l'ensemble, le pourcentage exporté de notre production demeure médiocre. Il y a de rares industries qui vendent normalement au dehors une fraction considérable de leur fabrication, 50 à 75 p. 100 par exemple dans la soierie, 40 p. 100 certaines années dans l'acier; mais d'autres industries, non moins importantes, dépendent essentiellement du marché intérieur : la laine, par exemple, n'exporte sans doute pas plus d'un tiers de sa production, et si le coton exporte environ 20 p. 100 de ses tissus (dont, il est vrai, la moitié vers nos colonies) il ne vend pas au dehors plus de 9 p. 100 de ses filés. Ici encore, comparez avec l'Angleterre, dont l'industrie cotonière exporte les quatre cinquièmes de sa produc-

tion, la métallurgie plus de 40 p. 100, la laine au moins la moitié : c'est une atmosphère différente, un autre climat économique !

L'effet d'une semblable autonomie économique sur l'attitude générale du Français ne saurait, à mon avis, être exagéré. Dès l'instant qu'on n'a pas besoin des autres, on n'est attiré vers l'extérieur ni par la nécessité de se ravitailler au loin, ni par celle d'exporter sur les marchés étrangers. Plusieurs de nos industries les plus exportatrices, la mode par exemple, ne sont même pas obligées d'aller relancer chez eux leurs clients exotiques, puisque ceux-ci viennent chaque année, par centaines de mille, acheter sur place, emportant leurs acquisitions sous forme d' « exportations invisibles ». Dans ces conditions, ce qu'on pourrait appeler la sensibilité exportatrice, ou en termes freudiens le complexe d'exportation, n'existe en France qu'à l'état d'exception. Certaines régions sont douées de cette sensibilité, Lyon, le Nord, l'Alsace, Paris, Bordeaux... mais d'une façon générale le producteur français n'a pas

les yeux tournés vers le dehors : plutôt qu'à la conquête de nouveaux marchés il songe avant tout à la défense du sien. Il faut des circonstances extraordinaires pour qu'une préoccupation internationale s'impose vraiment à l'attention du Parlement : en temps normal une question maritime ou coloniale n'intéressera que cinquante députés, sans réussir à secouer l'indifférence de trois cents ruraux. A la Chambre des communes au contraire, c'est l'exportateur, l'armateur, le financier de la Cité qui a toujours le dernier mot !

4. — LE CARACTÈRE FRANÇAIS

Le Français est avant tout un individu, c'est à la fois sa grandeur et sa faiblesse. Il prétend être autonome intellectuellement, et parallèlement un instinct profond le pousse à devenir, s'il le peut, autonome économiquement : acquérir une petite propriété, une petite maison, un petit commerce, une petite retraite,

c'est le rêve de millions de Français. But précis, limité, sans romantisme : celui qui le poursuit est un réaliste, un sage aussi, mais que guette la médiocrité.

On dit que le Français est sociable, oui, pour ce qui est de l'esprit, de la conversation ; mais il est solitaire, parfois impénétrable quand il s'agit de sa famille, de ses affaires, de ses intérêts ; il n'a pas confiance ! Il n'y a pas de pays où l'on se sente éventuellement plus seul que dans ce milieu français où tout le monde est poli et même avenant en terrain neutre, mais où chacun se barricade chez soi comme dans une forteresse. Ce qu'on trouve tout au fond, c'est le goût passionné de l'indépendance personnelle ; c'est elle qu'on poursuit dans l'argent péniblement gagné qu'on ne veut pas lâcher, dans la petite maison construite au prix de longs efforts, c'est elle encore qu'on espère trouver, sous un autre nom, dans cette sécurité des vieux jours que le Français préfère aux succès de l'ambition. « Le plus clair de l'esprit démocratique, c'est qu'il est antisocial », écrit

Alain, qui conclut que tout mouvement démocratique, par contraste avec l'association naturelle, est bien plutôt « un contrat antisocial (1) ». Vue profonde, mais seulement dans la mesure où il s'agit de la démocratie française, car les démocraties anglo-saxonnes ne sont pas basées sur ce genre d'individualisme, dont elles constituent même peut-être la négation.

De graves défauts, antipathiques avouons-le, résultent de ces traits fondamentaux. Le Français est incurablement méfiant, d'une méfiance paysanne ; il prend ses précautions comme un robin et ne sait pas faire crédit, même quand la confiance serait habile. Il est jaloux, par crainte instinctive d'une emprise des riches et des puissants sur son indépendance. Il est étonnamment dépourvu de sentimentalité quand ses intérêts matériels sont en jeu, et il introduit alors le calcul dans les domaines en apparence les plus éloignés de l'intérêt : il calcule en

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 139-140.

matière de mariage, il calcule en matière de repopulation. Sans connaître Malthus, nos bourgeois et nos paysans du XIX^e^ siècle n'ont-ils pas été les premiers malthusiens ? Et, quand il a conquis l'indépendance, quand enfin il se suffit, avec quelle satisfaction étroite et béate il ignore tout ce qui n'est pas son pays, tout ce qui n'est pas lui-même, matériellement routinier et géographiquement casanier comme s'il était seul au monde !

Oui, tout cela est vrai, mais à côté de tout cela et même dans tout cela il y a une qualité éclatante qui, selon le mot de l'apôtre, « couvre une multitude de péchés » ; nous sommes en présence d'un individu adulte, qui regarde la vie face à face, sans puérilité, sans hypocrisie, avec peu d'illusions. Vous pouvez causer avec lui, il a quelque chose à dire, car il a réfléchi sur les problèmes de la vie ; sa culture, qui est une sagesse, est moins faite de livres, de magazines, de journaux que d'expérience personnelle et de tradition séculaire léguée par les générations. Dans une époque où la réalisation collec-

tive submerge tout, il maintient le flambeau de l'individualité, et par là, en dépit de sa routine et de son égoïsme, c'est le plus grand des idéalistes.

A ces traits de caractère correspond, en France, une conception particulière de la production, conception traditionnelle qui cherche à se survivre, à l'heure même où de toutes parts viennent la battre en brèche des méthodes techniques et des habitudes de vie nouvelles. Chez le paysan, ce qui domine c'est un instinct de travail irrésistible comme une force de la nature, et c'est aussi un lien, quasi-passionnel, avec la terre. Lisez ces lignes fulgurantes de M. François Mauriac, elles ne sont pas excessives : « Cybèle a plus d'adorateurs en France que le Christ. Le paysan ne connaît qu'une religion, celle de la terre. Il possède la terre bien moins qu'il n'en est possédé. Il lui donne sa vie, elle le dévore vivant... Il fallait de fameuses ancres pour attacher à la terre cette part de l'humanité qui nourrit l'autre (1). »

(1) François Mauriac, *la Province*, p. 31.

Les Anglo-Saxons ne comprennent ni n'aiment notre paysan. « Ce labeur intense et sans fin du cultivateur penché sur la glèbe, est-ce un progrès, pensent-ils, par rapport à la journée de travail limitée de l'ouvrier britannique? Cette passion de l'indépendance ne va-t-elle pas à l'encontre de l'évolution moderne, faite tout entière de coopération? Et ce conservatisme du petit propriétaire, n'est-il pas une source de routine et d'égoïsme, à vrai dire le pire obstacle au progrès? » On saisit sur le vif, dans cette antipathie presque inconsciente, le fossé profond qui sépare les démocraties industrielles des démocraties agricoles : les premières vivant d'une production plus complexe et plus collective, dans d'immenses agglomérations où l'indépendance individuelle ne se conçoit même plus et où l'homme isolé ne peut survivre ; les secondes tirant leurs ressources de la terre, qui se prête mieux à l'exploitation personnelle, et comportant une association plus lâche de propriétaires, dont le travail est parallèle plus encore que solidaire.

Dévoyé par tout un siècle de vie urbaine intensive, ayant perdu tout amour du sol à la manière française et n'envisageant plus la campagne que comme un lieu de délassement, l'Anglais ne comprend plus les civilisations paysannes et au fond il ne les admire ni ne les envie. Mais nous, qui savons par expérience ce que la France doit au paysan, une sorte d'instinct nous enseigne, en politique, de ne jamais rien faire contre lui, et tous nous sentons la portée du vieux rite chinois, quand l'empereur lui-même traçait un sillon avec une charrue d'or.

Chez l'ouvrier le goût du travail se transpose en une sorte d'honneur de l'ouvrage bien fait : c'est la plus française des traditions. Lorsqu'il n'est pas découragé ou dégoûté par une rémunération insuffisante, le travailleur de chez nous prend souvent un intérêt passionné à son métier. Nos industriels vous le diront tous : pour l'intelligence et l'initiative il est égal aux premiers ouvriers du monde ; et même dans l'usine moderne l'esprit de l'artisan continue de vivre chez lui à un

degré insoupçonné. Parlant du milieu populaire où Péguy vécut durant sa jeunesse à Orléans, les frères Tharaud écrivent : « Il (Péguy) avait connu là une vieille humanité dont la culture originale, formée par les traditions locales et une expérience séculaire, ne devait rien, ou quasi-rien, au dehors, une population très près de la terre, un peuple ouvrier-paysan, un peuple artisan, hier encore rustique, qui apportait dans ses métiers les plus vieilles vertus terriennes, un honneur incroyable du travail, la piété de l'ouvrage bien fait, bref un très ancien monde, un monde d'autrefois, beaucoup plus près de la France d'ancien régime que de la France d'aujourd'hui (1). »

Bien que l'atmosphère professionnelle ainsi décrite soit celle d'il y a cinquante ans, nous nous rendons bien compte que ce soubassement social séculaire est encore tout proche de la surface : cinquante ans n'ont pas effacé la trace de quinze siècles. Jusqu'à une période toute récente, la France avait été surtout formée par

(1) Jean et Jérome Tharaud, *Notre cher Péguy*, p. 19.

une civilisation paysanne et de petits métiers. L'industrialisation du dernier siècle est venue s'y ajouter comme une superstructure qui n'a pas encore vraiment modifié la base originelle, de telle sorte que, si l'on n'explique pas le tempérament français par son aspect artisan et paysan, on risque de l'interpréter constamment à contre sens. Et là s'impose, une fois encore, le contraste britannique ; l'Anglais, ce commerçant, possède le sens et le génie de l'échange, il opère sur des valeurs sans cesse mouvantes et son esprit, dans ce domaine, se meut avec une aisance et une liberté que nous ne possédons pas. Étranger par tradition aux grandes affaires, le Français, qu'il soit ingénieur ou simple ouvrier, pense encore au « chef-d'œuvre » comme au moyen âge et s'attarde au goût démodé de « la belle ouvrage ».

L'eau cependant coule rapidement sous les ponts et nous vivons à l'âge de la grande industrie. La France, de formation cartésienne, n'a aucune raison de ne pas s'adapter aux nécessités de la « ra-

tionalisation » ; elle y est même infiniment mieux préparée que l'Angleterre. On peut cependant se demander si la grande production moderne ne va pas à l'encontre de quelques-uns des traits les plus invétérés de notre caractère. Même quand il organise, le Français ne s'incline pas tout à fait devant l'organisation : il continue, au fond, de croire davantage à la vertu souveraine de l'intelligence. C'est sans doute pourquoi il ne se soumet vraiment aux nécessités de la coopération que dans les grandes circonstances, quand il le faut absolument. Le reste du temps, l'action individuelle prime à ses yeux l'action collective et il n'estime presque jamais que la société l'emporte en valeur sur l'individu ni que la collectivité puisse constituer la réalité finale : au sens de la philosophie scolastique, c'est un nominaliste, pour lequel il n'existe que des individus. La politique française, jusque dans ses moindres nuances, se ressent de cette conception fondamentale, comme la politique allemande ou américaine de la conception contraire.

5. — LE CIVISME FRANÇAIS

La morale chinoise approuve qu'on vole l'État pour nourrir son vieux père. Je crois qu'au fond c'est assez notre avis : chez nous, les devoirs envers la société paraissent chose lointaine, irréelle ; on donne naturellement la préférence au ménage, cette forme intersexuelle de l'égoïsme (1), à la famille, formation déjà moléculaire, ciment social d'une incomparable solidité, et l'opinion confirme cette hiérarchie des obligations. En fin de compte, du reste, la nation n'y perd rien, car cet égoïsme familial, qui déjà n'est plus individuel, équivaut à un altruisme différé : dans ses grandes crises la France a toujours pu puiser sans compter dans les réserves ainsi accumulées par un instinct qui certes n'avait pas eu conscience d'être virtuellement civique. De ce point de vue, qui en dégage la profondeur, les assises véritables du pays apparaissent

(1) Cette idée, de même que plusieurs autres dans ce chapitre sont empruntées à M. Pierre Albin, *la Vraie Figure de la France*, p. 55, ssq.

beaucoup plus sociales que politiques. L'étranger s'y trompe constamment, quand il conclut d'un désordre parlementaire superficiel à un déséquilibre national dangereux. Mais, toutes proportions gardées, c'est plutôt comme en Chine : la vie réelle n'évolue pas sur le plan politique, elle est au-dessous, avec un centre de gravité plus bas, donc plus stable. Le Français, piètre disciple des moralistes politiques de grand style, ne songe pas à emprunter sa prospérité à ses institutions. Comme l'a noté cet observateur spirituel et profond, Robert de Jouvenel, « la France est une terre heureuse, où le sol est généreux, où l'artisan est ingénieux, où la fortune est morcelée. La politique y est le goût des individus : elle n'est pas la condition de leur vie (1). »

De là une conception proprement française de la richesse, que la guerre elle-même ne semble pas avoir sérieusement transformée et qui constitue, à notre époque, le plus singulier anachronisme.

(1) Robert de Jouvenel, *la République des camarades*, p. 4.

En France, la fortune demeure considérée comme une affaire privée : le Français ne met pas sa richesse dans la communauté, et si elle y tombe quand même par la force des choses, c'est contre sa volonté ; car, dans sa pensée, s'il gagne ou épargne de l'argent ce n'est pas pour la collectivité mais pour lui-même ou du moins pour les siens. A ses yeux la richesse n'est pas chose dynamique, solidaire de la prospérité générale, mais plutôt une valeur juridique, aux arêtes nettes : une terre, une maison, une hypothèque, même un sac d'écus ; très souvent, et même dans des milieux qu'on croirait informés, la compréhension de ce qu'est une action, cette copropriété élastique, manque totalement. On croit pouvoir être riche seul ! Il est en somme peu de pays où la science économique soit plus complètement ignorée ; on lui témoigne même une sorte d'hostilité : quand on parle au Français moyen des lois économiques, son premier mouvement est de rire, comme quelqu'un à qui on ne la fait pas !

La France n'est donc pas, comme les États-Unis ou l'Angleterre, le pays des collectes généreuses, des dons royaux aux universités; on y conçoit moins la propriété sous l'angle du devoir que sous l'angle du droit, à la manière bourgeoise : notion d'une dureté balzacienne, mais qui confère à la nation des fondements d'une solidité sans égale, car le citoyen peut être fou sans entraîner dans sa folie l'individu ; celui-ci reste solide sur ses pieds, bien calé, et dès lors peut se permettre, dans le domaine de l'idéologie, bien des imprudences. On cherche trop souvent le Français typique dans les salons parisiens, dans les cafés du Midi, partout où l'on voit la pensée s'exprimer avec aisance. Peut-être le trouverait-on plutôt dans notre Massif Central, chez les bougnats d'Auvergne, ces brachycéphales bruns, courtauds et sans grâce, mais inlassables amasseurs de sous !

L'esprit civique pourra-t-il jamais s'épanouir dans un semblable milieu ? On est tenté de répondre que non, s'il s'agit du moins du civisme des Anglo-Saxons,

collaboration sociale où l'intérêt et la morale sont étroitement unis dans la poursuite du même but pratique. Évidemment ce civisme-là n'est pas français, il n'est même ni catholique ni latin, et c'est peut-être parce que notre éthique n'est pas une éthique protestante que nous l'ignorons. Passez la frontière suisse, vous le retrouverez très vite au pays de Calvin.

Il y a cependant d'autres formes de civisme, non moins belles, qui sont nôtres. Ne demandez pas au Français son argent sous forme de contribution volontaire, il ne vous le donnera pas ; mais faites appel à lui pour la défense du pays, il accourra et se donnera tout entier. Quand Tristan Bernard dit du courage civique que « c'est quand il n'y a pas de danger », il montre bien par là que nous plaçons plus haut le courage militaire. S'agit-il par ailleurs d'une doctrine à défendre, non pas d'un programme d'intérêts mais d'une politique de principes, impliquant la liberté, l'égalité, la République, vous trouverez par centaines de mille les apôtres et les

militants. Nous devons à cet enthousiasme des types profondément français, que chaque génération régulièrement renouvelle : le révolutionnaire de 1792, le quarante-huitard, le « bon républicain » de Gambetta, le militant syndicaliste et sans doute beaucoup de nos communistes. N'est-ce pas en somme le civisme antique, un civisme de *Conciones* et de *De Viris?*

Cet ensemble de qualités et de défauts (où l'on ne sait pas très bien ce qui est qualité et ce qui est défaut) laisse généralement l'étranger perplexe, et quand il nous juge c'est le plus souvent à contresens. Il nous croit légers : nous sommes sérieux, travailleurs, calculateurs; changeants : nous sommes obstinés dans nos positions logiques et prisonniers de nos raisonnements ; « ficelles » : la conscience professionnelle est plus fréquente en France que partout ailleurs ; bohèmes : nous sommes plus bourgeois que lui ; il persiste à nous croire révolutionnaires : nous sommes équilibrés et conservateurs ; décadents enfin : or le peuple français est socialement indéformable et biologique-

ment indestructible. Instinctivement on songe à la Chine : « Ressemblance frappante entre le Chinois et nous. Passion de l'économie, art de faire durer les choses en les réparant indéfiniment, génie de la cuisine, méfiance, politesse centenaire, xénophobie invétérée mais passive, conservatisme coupé d'ouragans sociaux, manque d'esprit public, vitalité des vieilles gens qui ont passé l'âge des maladies. Faut-il croire que toutes les anciennes civilisations se ressemblent (1) ? »

Ces traits, en ce qui nous concerne, sont essentiellement ceux de la vieille civilisation d'artisans et de paysans que nous avons évoquée, civilisation policée par les salons et disciplinée par une administration qui fut autrefois consciente de la portée nationale de sa tâche. L'ordre social en France n'est pas l'effet d'une armature extérieure mais du contrôle que, dans la vie privée, chacun exerce sur soi. On nous dit toujours le contraire, mais nous avons fini par comprendre qu'aucun peuple n'a de structure morale plus so-

(1) Paul Morand, *Hiver Caraïbe*, p. 17.

lide. Nous voyons bien du reste aussi ce qui nous manque, justement du fait de cette formation en quelque sorte moléculaire : le sens large du crédit et des grandes affaires, une tradition bancaire et industrielle collective, distincte en quelque sorte de la valeur individuelle des patrons, une doctrine nationale des affaires, bref l'équivalent de la Cité de Londres ou de ce que fut Manchester au XIX^e siècle. Nous avons sans doute de grands centres industriels, riches de génie et de tradition, mais ils sont géographiquement limités, et si nous avons maintenant un patronat national, conscient de sa personnalité, c'est tout récent.

6. — LA FRANCE DEVANT L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE CONTEMPORAINE.

Cette atmosphère française a logiquement engendré, au XVIII^e siècle, un système politique fait pour l'individu et basé sur l'individu.

Il s'est d'abord affirmé, il s'affirme

encore contre l'ancien régime, qui, au moins dans son essence, comportait plus d'organisation. Or, voici qu'un nouveau système, basé sur des principes différents, tend, avec les États-Unis, à dominer le monde : coopération au lieu du travail autonome de chacun, discipline au lieu d'individualisme, rendement au lieu de liberté. Comme le nôtre, ce système comporte une idéologie politique, qui n'est pas nécessairement antidémocratique, mais qui, presque nécessairement, s'avère antiindividualiste. Dans le monde actuel, l'accent n'est plus sur l'individu mais sur le groupe.

Que devient, dès lors, la position de la France? Économiquement, elle persisterait de préférence dans l'individualité et la qualité, encore qu'elle se sente et se montre capable d'évoluer vers la série : sa souplesse, à cet égard, ne fait pas doute. Politiquement, par contre, l'évolution correspondante ne se fait pas : alors que la France issue de 1789 est déjà dépassée par de nouvelles formes sociales, elle continue de consacrer une large par-

tie de ses forces à la lutte contre l'ancien régime politique, et elle n'est nullement en voie d'abandonner l'idéologie de l'individu pour le programme du rendement social. Aussi demeure-t-elle politiquement une société de petites gens, voués à un individualisme étroit, jaloux de toute hiérarchie, fermés à cette ivresse semi-mystique de la production, qui intoxique mais transfigure le monde contemporain.

C'est vrai, mais attention ! Cette démocratie de petites gens, médiocre et sans prestige, c'est un vivier d'intelligences et d'individus : il n'y a qu'à puiser, ils sont là, avec toutes les possibilités. Et voilà justement par où nous sommes politiquement démodés, largement attardés encore à des conceptions de la phase préindustrielle, difficilement adaptables au rythme inharmonique et démesuré de la production de masse. Si l'individu doit périr dans l'organisation collective, la France traditionnelle risque de périr avec lui, mais s'il doit finalement reparaître et même triompher, alors elle est éter-

nelle. C'est de ce point de vue, véritablement humain, que la France politique n'a cessé d'être ni intéressante, ni actuelle.

II

LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA POLITIQUE INTÉRIEURE

1. — QUELQUES TRAITS PERMANENTS.

La vie politique française comporte certains traits, qui semblent permanents.

L'individualisme d'abord, hérité des Gaulois (voir les *Commentaires* de César), qui paraît incurable. Il n'y a pas, chez nous, de partis organisés, au sens anglais du terme ; nous n'avons que des groupes, incertains et mouvants comme les combinaisons des nuages et presque toujours sans discipline véritable. L'individualisme français est donc négatif, nullement constructif comme celui des Anglo-Saxons de formation protestante : il faudrait à la vérité deux mots différents pour évoquer des choses si complètement différentes. Par contre, si les combinaisons de personnes sont instables, les tendances de ces personnes sont d'une étonnante sta-

bilité ; à cinquante ans de distance on retrouve souvent, dans le même département ou le même canton, la même orientation politique, s'exprimant par des majorités dont l'importance relative n'a pas bougé. Sous des épithètes changeantes, qui trompent l'observateur superficiel, ces tendances de fond constituent l'axe solide de l'évolution politique.

Un second trait, dont la portée nous échappe généralement à nous-mêmes, c'est que les Français sont si parfaitement satisfaits de leur genre de vie qu'ils n'en désirent et même n'en imaginent aucun autre. Le cadre social qui résulte de ces mœurs unanimement acceptées constitue peut-être le facteur le plus solide de l'unité nationale. Se rend-on bien compte de ce que signifient, pour le peuple de France, le vin bu à tous les repas, le café noir après le déjeuner, le petit jardin qu'on cultive avec amour, le cabaret où l'on discute indéfiniment avec les amis? Avez-vous vu un maçon du Midi déjeûnant sous les arbres, un gendarme prenant son café? C'est irrempla-

çable comme atmosphère et surtout c'est intransportable. Comme il est vrai, pour chacun de nous, le mot de Danton : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ! » La patrie, c'est une façon de vivre sur laquelle nous sommes tous d'accord. Nos disputes politiques ne portent en somme que sur une fraction minime de notre existence, et l'on perd trop de vue qu'il y a un nombre énorme de choses que les Français ne mettent jamais en question, à quelque parti qu'ils appartiennent. Je serais même tenté de croire que ce sont les plus avancés qui sont les plus traditionalistes : nos snobs sont anglomanes, portent des *plus four* et boivent des cocktails ; mais l'ouvrier en mission aux États-Unis regrette son pinard et son bœuf gros sel.

De là cette conséquence que les discussions politiques sur les choses sont peu sensationnelles ; elles sont conduites avec compétence, souvent d'une façon brillante, mais elles ne passionnent que les spécialistes ou les intéressés, bref elles ne font pas recette. En France, la poli-

tique des intérêts ne « paie » pas. C'est, dans sa *République des professeurs*, l'avis de M. Albert Thibaudet : « La politique est un ordre autonome, elle ne sert pas de rallonge ou de supplément à l'économique... Rien à faire pour un parti qui met sur son drapeau : intérêts (1) ! »

Par contre, les discussions sur les personnes ou le statut des personnes sont passionnées. Tout ce qui touche la position, doctrinale plus encore que matérielle, de l'individu dans la société soulève des débats sans fin où l'éloquence déborde. L'essentiel de notre politique se discute autour de principes, dont l'application éventuelle se fera ensuite au milieu d'une quasi-indifférence. Voilà pourquoi, selon l'observation de M. Robert de Jouvenel, qui s'y connaissait, « les lois sont, aux yeux des législateurs, des choses moins sérieuses que les ordres du jour (2) ». C'est aussi pourquoi les partis se disputent

(1) Albert Thibaudet, *la République des professeurs*, p. 157, 256.

(2) Robert de Jouvenel, *la République des camarades*. p. 89.

avec tant d'âpreté l'exclusivité des grands hommes disparus et jusqu'à des gloires nationales qui, ailleurs, feraient l'unanimité. Si nous ne savons pas très bien quel groupe patronnerait aujourd'hui Vercingétorix, nul n'ignore dans quel parti l'Église a enrôlé Jeanne d'Arc. Elle a été proprement soufflée aux républicains, si bien qu'actuellement une carte des drapeaux arborés, le jour de sa fête annuelle, fournirait une topographie fort exacte du cléricalisme à Paris. Les disputes municipales sur les noms de rues sont encore plus drôles. Voter, dans une atmosphère d'excitation, qu'on inscrira sur les murs : « Boulevard du Maréchal-Foch », « place Anatole-France » ou « rue Ferrer », c'est opposer les unes aux autres des conceptions de la vie, de la politique, de l'homme, qui dénotent, chez les militants en furie, une belle capacité de représentation intellectuelle. Après quoi du reste on va pacifiquement au café et, sauf une plaque bleue sur quelques murs, rien n'est changé.

La division des partis ou plus exacte-

ment des tendances se fait donc sur des conceptions de la vie qui s'opposent, sur la réaction instinctive de chacun à l'égard de tel ou tel ordre social qu'il préfère ou déteste. Il y a deux lignes de partage essentielles. La première sépare les adversaires et les partisans de la Révolution française : dans ce cas, la lutte est pour ou contre l'ancien régime. La seconde résulte de l'intrusion de la grande production capitaliste dans le système individualiste né du XVIII[e] siècle : et c'est alors la liberté, l'individualisme, hier forces d'avant-garde maintenant devenues conservatrices, qui se défendent contre le collectivisme. Jusqu'à 1848, la première question était à peu près seule en cause, mais depuis lors la seconde est venue s'enchevêtrer avec elle, sans du reste l'évincer de l'ordre du jour. La présence simultanée de cette double préoccupation, dans les mêmes partis, les mêmes groupes et jusque chez les mêmes individus, crée dans la politique française un imbroglio permanent. Nous aurons donc à envisager les partis selon qu'ils

sont issus de la Révolution française ou de la poussée croissante de l'industrie. Mais cette analyse n'aura pas raison d'une confusion parfois inextricable.

2. — LES PARTIS EN TANT QU'ISSUS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Un siècle et demi après la déclaration des droits de l'homme, la Révolution française n'est nullement l'objet d'une adhésion unanime. Il ne s'agit pas de république ou de monarchie, c'est beaucoup plus profond. Léon Bourgeois l'avait bien compris quand, au lendemain du boulangisme, il répondait à certains royalistes disposés à se rapprocher du régime : « Vous êtes ralliés à la République, ce n'est rien. Acceptez-vous la Révolution ? » Admettre l'esprit de 1789, voilà, entre la gauche et la droite, la démarcation essentielle. Mais elle laisse à droite beaucoup plus de gens qu'on ne croirait à première vue : en dehors du peuple pro-

prement dit, le nombre des « purs » est même étonnamment limité.

La Révolution affirme que la souveraineté vient du peuple, d'en bas, non d'en haut. Il y a donc une égalité, pour ainsi dire métaphysique, de tous les citoyens. Ce n'est ni le communisme car on veut rester distinct, ni l'égalité réelle car on connaît la vie ; c'est en fin de compte une affirmation intransigeante et jalouse de la dignité théorique de chacun, et sentez-vous ici passer toute la passion de Rousseau ? Vous la trouverez intacte chez Alain, quand il fait dire à un artisan de village : « Je veux bien qu'il y ait des riches qui usent la route avec leurs autos, mais je ne veux pas qu'ils se disent les maîtres... et enfin, puisque l'inégalité est partout, je veux que l'égalité soit affirmée bien haut (1). » S'il en est ainsi c'est donc le peuple, c'est-à-dire le suffrage universel, qui doit imposer sa volonté et inspirer la politique de la nation. Point de vue banal mais — attention ! — qui mène

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 131

fort loin, car en l'admettant vous repoussez implicitement soit le gouvernement des autorités sociales, soit le droit d'intervention de l'Église dans les affaires de l'État : vous déterminez ainsi, par cette simple résistance aux prétentions de ses adversaires, le domaine propre de la Révolution.

Qu'est-ce que ces autorités sociales dont parlent les doctrinaires, mais que le peuple ne connaît certainement pas sous ce nom ? Essentiellement ceux qui prétendent, ou du moins estiment même sans le dire, que leur fortune, leur naissance, surtout l'union de l'une et de l'autre, sont en soi des titres à la direction sociale et politique de la nation. Autrefois c'était le roi, la noblesse, le haut clergé ; ce sont aujourd'hui la noblesse assise sur la grande propriété foncière, les dynasties patronales, les corps de hauts fonctionnaires pourvus d'une tradition, le capital organisé, les salons... Il s'agit parfois de culture transmise héréditairement, mais non pas d'intelligence individuelle, valeur plébéienne. Quand M. Thi-

baudet évoque la rivalité du *boursier* et de l'*héritier*, Burdeau ou Lagneau contre Barrès, c'est bien le peuple et les autorités sociales qu'il oppose. Or celles-ci n'ont pas l'esprit de 1789. La fortune, la naissance sont perpétuellement candidates au gouvernement des hommes ; elles font parfois semblant de le solliciter comme une délégation, mais au fond elles méprisent cette délégation : un instinct qui vient du plus lointain passé les pousse à toujours vouloir remettre le peuple en tutelle, elles se jugent de droit divin. « Il n'est pas d'exemple, écrit Alain, d'un salon où l'on accepte tout simplement la souveraineté populaire (1) », et c'est strictement vrai.

Avec l'Église la querelle est plus complexe parce qu'elle se complique de doctrine, ce qui est sérieux dans un pays où les militants politiques sont des doctrinaires. L'Église ne peut évidemment reconnaître l'indépendance complète de la société politique à son égard : en fait elle

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 47.

admettra, à titre empirique, un pouvoir temporel indépendant et même n'importe quel pouvoir temporel, mais il faudra que la délégation vienne d'en haut, non d'en bas, c'est-à-dire que le pouvoir ait Dieu pour origine. Tout naturellement, dans ces conditions, l'Église penche pour les gouvernements d'autorité : théoriquement, la souveraineté populaire, la laïcité de l'État sont, à ses yeux, choses abominables, et, en fait de doctrine, on ne voit pas bien quelle réconciliation pourrait survenir entre son point de vue et celui de la laïcité révolutionnaire. Il n'est dès lors pas étonnant que, du moins en France, elle se soit traditionnellement associée aux autorités sociales contre les forces de la gauche. Aussi a-t-elle beau déborder de beaucoup les aristocraties de la naissance et de la fortune, comprendre parmi ses dirigeants plus d'hommes du peuple que d'hommes du monde, constituer pour les petites gens la plus magnifique agence de protection individuelle et familiale, gêner même à l'occasion plus d'un radical par sa hardiesse en matière sociale,

aucun militant de gauche n'a encore appris à croire que l'Église puisse sincèrement travailler pour la République.

Ici l'anticléricalisme marque donc une frontière, frontière si importante qu'elle constitue sans doute la ligne de partage dominante de toute notre politique. Quand les pentes se déterminent, à droite ou à gauche, soit dans les circonscriptions soit à la Chambre, c'est presque toujours l'attitude prise à l'égard de la question religieuse qui est la cause déterminante de l'orientation. Il y a maintenant un nombre croissant de catholiques qui, socialement, sont à gauche, mais politiquement ils restent à droite. Du point de vue républicain le patronage du curé équivaut à une condamnation sans appel, et du point de vue de la droite l'excommunication du curé produit un effet semblable. Des deux côtés on proteste également, comme s'il agissait d'une injustice : Vous m'excluez parce que je vais à la messe, vous m'excluez par ce que je ne vais pas à la messe ! En effet, on aura beau s'entendre sur tout le reste,

partager la même foi réformatrice ou la même passion conservatrice, si l'on n'est pas d'accord sur cette question métaphysique on ne figurera jamais du même côté de la barricade. « Le plaisant de mon affaire, écrit avec esprit un républicain battu par la droite dans le Plateau Central, c'est que mon dissentiment avec mes compatriotes ne porte pas sur les affaires d'ici-bas, mais sur celles de l'au-delà. Je crois, parce que mes adversaires me l'ont mille fois répété, qu'ils m'auraient volontiers confié les intérêts publics en ce monde si seulement nous étions d'accord sur l'autre. Je suis frappé d'incapacité politique pour des raisons théologiques. » C'est vrai, mais ce différend théologique répond quand même à deux conceptions opposées de la vie, de l'autorité, du gouvernement.

Entrons cependant dans le domaine des nuances. Pour être d'esprit laïque, ou même anticlérical, on ne sera pas nécessairement antireligieux. Dans ce pays où la République est en délicatesse chronique avec l'Église, n'oublions pas que

les catholiques, nominalement, c'est tout le monde ; il faut donc bien que, chez la grande majorité des citoyens, la dissociation du politique et du religieux s'opère sans trop de difficultés. C'est une sorte de débrayage, que le Français effectue, à vrai dire, avec une merveilleuse aisance. La coexistence de l'Église et de la République serait impossible sans cette liberté intellectuelle, qui comporte un peu de scepticisme, de la finesse et, derrière soi, beaucoup de civilisation. C'est l'impression d'un ami alsacien qui, récemment, m'écrivait : « Le catholicisme ne lie pas le Français dans son tréfonds, ce dernier n'est pas assez mystique pour cela. Le Français catholique me donne parfois l'impression d'avoir fait un pacte avec son Église (inconsciemment bien entendu) pour se tranquilliser, pour se donner l'absoute à priori, et dans ces conditions il se sent merveilleusement son maître dans son domaine personnel, bien à lui, magnifiquement équilibré, pas du tout fonction des forces immanentes et ténébreuses qui poussent les Germains. Je ne

crois pas que l'Alsacien soit actuellement assez libéré de ces forces immanentes, assez individuellement mûri pour se complaire au régime d'isolement individuel qu'implique la séparation. »

Je ne sais pas en effet de type français plus représentatif que celui du député anticlérical dont la femme est dévote et qui fait élever sa fille au couvent. C'était le cas de Jaurès et, dans un meeting, je ne sais quel électeur sans tact lui en avait fait le reproche. « Mon ami, lui répondit le tribun avec bonhomie, sans doute faites-vous de votre femme ce que vous voulez, moi pas ! » On rit et l'assemblée approuva : tout le monde comprenait et probablement plus d'un auditeur était-il dans le même cas. Du reste, surtout quand sa femme est jolie, le Français, même anticlérical, est tenté de la croire mieux gardée si le curé s'en mêle : l'opinion républicaine n'a pas de vraie sévérité pour ces concessions de la vie privée. On peut même aller plus loin : ces cérémonies qui ponctuent la vie des Français, le baptême, le mariage à l'église, l'enter-

rement par le prêtre, elles appartiennent à une tradition incorporée dans les mœurs nationales, qui déborde mais englobe le catholicisme. Même aux yeux de ses farouches adversaires, le curé (je n'en dirais pas autant du pasteur) fait partie du mobilier national. Voilà pourquoi l'anticléricalisme des protestants et des Juifs paraît toujours en France un peu choquant : seuls les catholiques savent vraiment être anticléricaux.

Pour ou contre l'esprit de 1789, les diverses classes sociales (on peut employer ce terme à condition de lui dénier toute signification juridique) se sont, au XIX^e^ siècle, groupées et orientées en tendances politiques d'une parfaite clarté.

Nous classerons d'abord, comme relevant de l'esprit de 1789, le paysan et l'artisan de village, toutes les fois du moins qu'ils ne subissent pas l'ascendant politique de l'Église. La crainte de l'ancien régime, aujourd'hui purement chimérique, continue de marquer à un étonnant degré la psychologie du paysan français : l'attitude qui en résulte est une

instinctive résistance à la domination du presbytère et du château. Il arrive aujourd'hui que le noble et le prêtre soient brouillés, mais dans la majorité des communes cette opposition du peuple et des autorités sociales, résultat d'une prétention à laquelle correspond une résistance, demeure permanente.

L'ouvrier de l'industrie, type social de formation postérieure, a d'abord commencé par avoir tout simplement, comme le paysan et l'artisan, l'esprit de la Révolution française, mais avec un dévouement idéologique peut-être plus passionné. La lutte de classe, conception étrangère, n'est venue que plus tard, mais il y a, en dehors d'elle, un mouvement ouvrier proprement français, dont l'idéal est loin, même aujourd'hui, d'avoir épuisé sa vertu. Je me rappelle un temps, qui n'est pas très loin, où nombre d'ouvriers étaient simplement « républicains ».

A ces éléments fondamentaux de la gauche ajoutons le petit fonctionnaire, peuple par son origine, son esprit et ses manières, longtemps brimé par la superbe

d'une administration apparentée aux autorités sociales et soucieux, lui aussi, de s'émanciper, sous la protection d'une République qui lui appartiendrait. Au temps du Gambettisme, quand le régime encore discuté s'installait, l'instituteur, le facteur ont été, dans chaque village, d'incomparables militants. Et n'oublions pas enfin, dans cette revue, la petite et la moyenne bourgeoisie, sans cesse écrémée de son élite par le succès, mais d'autant plus jalouse du snobisme des riches, et par là solidaire d'un ordre qui se réclamait de l'égalité. C'est dans ces quelques groupes que la République naissante a spontanément trouvé ses plus solides appuis.

Mais il y a par contre des milieux dont l'idéal est incompatible avec tout régime se réclamant de 1789: l'Église, pour les raisons que nous avons dites ; la noblesse, qui tient naturellement pour la hiérarchie et en réalise encore les conditions dans plus d'un département ; la bourgeoisie, surtout la haute bourgeoisie, devenue à son tour l'une des autorités sociales. Des

clientèles gravitent autour de ces trois puissances : populations catholiques dévouées au prêtre, pauvres secourus par l'Église et par les riches, petits fermiers craintifs devant le propriétaire, commerçants de village ou de petite ville effrayés d'un boycottage éventuel, employés, domestiques, ouvriers même, tenus en état de dépendance par le patron. Dans la mesure où la société est hiérarchie, organisation, elle tend à échapper à l'esprit de 1789 pour se rallier à d'autres idéals. On ne se rend généralement pas compte à quel point, sous des formes anciennes ou rajeunies, la hiérarchie exerce encore d'influence. Le peuple, idéaliste naïf, espère toujours en avoir raison et instaurer enfin le régime de la véritable égalité, mais les sages, même dans ses rangs, savent bien que c'est une utopie : la discipline renaît toujours parce qu'il faut bien que la société vive.

Entre ces deux groupes les pentes se déterminent aussi infailliblement que des pentes géographiques. Il est naturel que les petites gens s'associent, et de

même les riches et les puissants ; chacun du reste croit être sur la défensive et n'a pas tort. Ainsi se dessine spontanément, dans chaque commune française, le parti de l'instituteur, qui veut « affranchir » le peuple; et, derrière le curé, le noble ou le riche bourgeois, celui de la hiérarchie, qui (sans le dire bien sûr) voudrait maintenir le peuple en tutelle, n'estimant la masse capable ni de gouverner ni de se gouverner.

Il y a là deux tempéraments si différents, deux points de vue si naturellement opposés qu'on ne saurait les juger avec équité: tout dépend du point de vue où on se place. « Pour qui connaît la province, nous dira M. François Mauriac, c'est d'un péché capital qu'est née la France contemporaine : l'envie. Le paysan vote, les yeux fermés, à gauche ; il est sûr de ne pas se tromper en votant contre ceux qui vont à la messe et qui se lavent les mains. Il exècre tout ce qui se distingue par les idées, par les occupations, par le costume (1). » Oui, mais par ailleurs mécon-

(1) François Mauriac, *la Province*, p. 34.

naîtrons-nous la grandeur de ce sentiment, littéralement révolutionnaire, de la dignité de la personne humaine, ferment dont la puissance explosive est bien loin d'être épuisée et pour lequel les timorés de tous les pays ont bien raison de juger la France dangereuse? Cette doctrine selon laquelle chaque individu possède le droit imprescriptible de penser librement, de juger, de se conduire par soi-même, souverainement, c'est la plus difficile à faire accepter aux hommes : à gauche comme à droite, chez les puritains d'Amérique comme dans les milieux catholiques les mieux pensants du vieux monde, l'immense majorité la redoute et, au fond, la condamne. Notre modeste militant de village, il combat sur le front de l'humanisme!

Nous avons, je crois, dans ce qui précède, la clef du système politique français. Il resterait incompréhensible si l'on perdait de vue que, chez nous, l'esprit contre-révolutionnaire se reforme constamment, sous des formes chaque fois nouvelles, par une sorte de cristallisation.

Alors que, sur sa gauche, marxisme et communisme, qu'elle n'aime pas, la menacent déjà depuis longtemps, notre démocratie en est encore à se défendre, sur sa droite, contre un ancien régime, constamment rajeuni ou camouflé, qui ne désarme pas. Comment faire comprendre cela aux pays chez lesquels la réaction n'existe pas, comme aux États-Unis, ou chez lesquels, comme en Angleterre, la hiérarchie est acceptée, que dis-je, naïvement vénérée du peuple lui-même ? Le malheur de l'esprit français est ici de concevoir, de poser trop clairement le problème : à propos de l'incident le plus trivial, c'est tout le principe du système qui risque, chaque fois, d'être remis en cause.

De cette formation particulière notre politique garde une marque indélébile. D'abord l'esprit de surenchère, produit dégénéré de la croyance idéologique au progrès indéfini, répercussion indirecte aussi d'une phobie persistante de l'ancien régime : en démocratie, croit le peuple, demain sera meilleur qu'aujourd'hui, plus la démocratie s'affirmera plus le pro-

grès sera grand, et la protestation contre l'ancien régime sera d'autant plus efficace qu'on votera pour un homme plus avancé. Dans le Midi surtout, beaucoup de petites gens font instinctivement pareil raisonnement. Il faut donc aller de l'avant ou, si l'on préfère, à gauche. Dans ce sens la démocratie est un « mouvement », où il s'agit moins de programmes que de positions relatives : il faut toujours être à gauche de son adversaire, ne jamais perdre le contact de la gauche qui vivifie et même, si l'on est ministre, s'arranger pour « tomber à gauche ». Malheur à celui que combat un plus avancé que lui : fût-il socialiste, le voici qui, sans savoir comment, se met à respirer, à se mouvoir dans je ne sais quelle atmosphère de réaction ; mais la flamme démocratique purifiera ce modéré, fieffé conservateur du reste, que menace un royaliste. Qui ne s'aperçoit, par exemple, que la C. G. T. s'est subrepticement modifiée dans son allure depuis qu'une C. G. T. U. a surgi à sa gauche ? Nous sommes ici au cœur du jeu politique, tel qu'il se joue,

non seulement à Narbonne ou à Toulon, mais dans nos plus boréales provinces. S'il s'agit d'affaires, c'est absurde; mais si l'on admet que la politique française est à base de sentiment, ou du moins de logomachie, cette attirance mystique vers la gauche, analogue à celle du mahométan vers la Mecque ou du capitaine Hatteras (1), devenu fou, vers le Nord, apparaîtra très légitimement comme l'axe même de l'orientation démocratique.

Aucune épithète, par exemple, n'y résiste, puisqu'il faut toujours être ou paraître « le plus avancé ». Beaucoup d'électeurs méridionaux votent systématiquement, au premier tour, pour le candidat le plus à gauche : c'est pour eux une question de principe. Mais, en portant ainsi la logique du système à sa perfection, le Midi l'a conduit aussi à l'absurde. Évoquant les partis d'une commune du Gard, dans son spirituel et profond *Monarque*, Pierre Mille écrit d'une façon définitive, qui épuise le sujet : « Il y avait un

(1) Héros de Jules Verne, explorateur du Pôle.

comité socialiste qui était républicain et un comité républicain qui était royaliste. » Le tout est de s'y reconnaître, car à ce jeu le radical-socialiste n'est plus qu'un pâle modéré ! Marseille nous offre des socialistes-patriotes qui appartiennent à l'Action française et demain sans doute nous verrons surgir, dans le Var, des communistes de gouvernement. Personne cependant ne se déclare conservateur, ce qui est significatif. Je me rappelle une petite ville de l'Ouest américain dont la gare portait cette affiche, en caractères énormes : *See us increase !* Sur le terrain politique la Méditerranée adopterait volontiers l'esprit de cette réclame, le « progrès » n'y veut pas connaître de répit. On m'a raconté qu'un électeur de l'Hérault, rencontrant son député, qu'il avait élu comme radical-socialiste six mois plus tôt, lui demandait : « Et quel est votre parti maintenant ? » — « Toujours radical-socialiste, comme quand vous m'avez nommé. » Sur quoi partit cette exclamation admirable : « Mais alors, vous n'avancez pas ! »

Le Midi n'est ici que la caricature du reste de la France, mais la caricature n'est pas toujours un mauvais portrait. Je crois qu'on pourrait, n'importe où, adopter utilement la profession de foi conseillée dans le *Manuel du Candidat* de Duo Caroli, pseudonyme, si je ne me trompe, du spirituel Emmanuel Arène : « Vous ne voulez pas marcher en arrière. Vous ne voulez pas piétiner sur place. Vous voulez aller résolument de l'avant. Vous prouverez une fois de plus que le Département de X veut toujours s'avancer dans la voie du progrès (1) ! » Il est sans doute bien entendu qu'on dit tout cela mais qu'on ne le fera pas. « Les réformes, explique le sagace monarque de Pierre Mille, il est bon d'en parler, mais il est imprudent de les faire. » On pense malgré soi aux chœurs du répertoire, qui chantent interminablement « Marchons, marchons », sans bouger d'une semelle. « Toujours à gauche, mais pas plus loin », précisait du reste un méridional prudent.

(1) Duo Caroli, *le Manuel du candidat* (Sansot), p. 144.

Il ne s'agit que d'une logomachie, mais nous en sommes devenus prisonniers. C'est elle qui a perverti, dans nos partis de gauche, la notion même du gouvernement : à gauche, on prend instinctivement la discipline pour de l'arbitraire, l'autorité pour de la tyrannie, l'ordre pour une forme de réaction. Dans la vie privée pourtant, nous aimons l'ordre, le sérieux et nous admettons d'autant mieux la règle que nous savons nous donner des règles à nous-mêmes (voyez notre épargne). Mais dans la vie publique un républicain « avancé » se croira tenu d'excuser, d'amnistier le désordre ou l'indiscipline : il serait « réactionnaire » d'en approuver la répression. Beaucoup de Français, élevés à cette école, ne savent plus distinguer, dans l'exercice du pouvoir, ce qui est légitime de ce qui est malsain: un gouvernement fort leur paraît réactionnaire. Nous payons ainsi un passé d'arbitraire gouvernemental qui s'est trop longtemps survécu, qui toujours tend à renaître. Aux yeux d'Alain, combien représentatif en l'espèce de l'opinion popu-

laire, le gouvernement est moins, en fait, l'expression de la nation qu'une entité propre, tendant toujours à se considérer comme une fin en soi, réactionnaire par son essence, corrompant invariablement ceux qui y participent (Pelletan, selon lui, est le seul, oui, le seul ministre de gauche qui n'ait pas trahi). Le *Quotidien*, organe radical qui connut une immense popularité, n'exprimait-il pas le même point de vue quand, dans sa publicité murale placée sous le signe de Marianne, il s'affirmait le défenseur des « gouvernés » ? Son attitude, en l'espèce, était bien celle de l'opposition doctrinale toujours en éveil, même quand ses amis occupaient le pouvoir : car n'allaient-ils pas, eux aussi, être corrompus par son exercice? Notre histoire, sans doute, explique cette méfiance, mais quel régime de gouvernement efficace pourra-t-on jamais constituer si l'on s'attarde à ces phobies ?

A la vérité, cette sensibilité politique convient très bien à une société de paysans et d'artisans comme celle que nous avait lé-

guée la Révolution française, avant la grande transformation industrielle de la fin du XIXe siècle : société simple de contexture, faite essentiellement de propriétaires indépendants et parallèles, ne comportant pas beaucoup de complexité dans l'organisation du gouvernement et de la production. Ce vieux fond, sur lequel nous vivons largement encore, c'est un système de gens satisfaits, politiquement à gauche mais socialement conservateurs. Sous une écume de désordre, entretenue avec coquetterie, leur répulsion pour l'anarchie est instinctive; et comme, en dehors des faveurs personnelles, ils n'ont pas de grands changements sociaux à réclamer, que de loisir, pour la politique des principes ! De là une curieuse indifférence aux réformes chez nombre de ces radicaux qui les ont toujours à la bouche. « Résistance aux pouvoirs plutôt qu'action réformatrice », admet Alain (1), et l'on reste en effet étonné de voir à quel point les « avancés » de cette formation

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 123.

se satisfont en somme aisément de l'ordre social existant. Dans cette démocratie, idéologiquement audacieuse et pratiquement tempérée, la surenchère paraît facile et même sans péril, puisqu'elle évolue dans un cadre qu'on ne souhaite pas changer.

Mais qu'arrive-t-il si, dans un équilibre aussi heureusement conçu, intervient la perturbation d'un nouvelle conception de la production industrielle, qui transforme la face du monde ?

3. — LES PARTIS EN TANT QUE DÉTERMINÉS PAR LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE.

La Révolution française n'avait voulu connaître que des individus : elle ignorait la classe ouvrière en tant que telle, d'autant plus qu'il n'y avait pas de grande industrie. Les problèmes résultant d'une nouvelle organisation de la production ne commencèrent à se faire sentir que durant le second tiers du XIX^e^ siècle et ils ne s'imposèrent vraiment qu'avec les Journées

de juin 1848. Mais c'est seulement dans la dernière décade du siècle, quand le groupe socialiste de la Chambre se constitua fortement, que l'aspect social tendit sérieusement à concurrencer l'aspect politique, jusqu'alors dominant dans nos préoccupations. Encore que, dans l'économie française, l'industrie demeure — ne l'oublions pas — un facteur secondaire, les répercussions politiques de ce développement nouveau n'ont été rien moins que considérables.

La transformation de l'ouvrier a sans doute été moins accentuée en France que dans les autres grands pays occidentaux, parce que la Révolution industrielle a longtemps laissé subsister chez nous l'ouvrier de métier : beau type d'homme tout imprégné d'honneur professionnel, ne considérant pas son individualité comme pouvant être séparée de son travail, en plein dans l'axe de la tradition française. En politique, c'est lui qui, derrière ses barricades, a fait les révolutions du siècle dernier, dont l'inspiration résidait peut-être moins dans une haine de classe ou

une doctrine proprement révolutionnaire que dans un idéal démocratique. Devenu socialiste, c'est lui qui a constitué, qui constitue encore les cadres du parti socialiste unifié et de la Confédération générale du travail. Au fond, son socialisme continue l'idéalisme démocratique français du XIXe siècle, et c'est par là qu'il n'est pas, ne sera jamais un marxiste véritablement authentique. Aujourd'hui toutefois, exception faite pour une élite qualifiée, le travailleur qu'emploie la grande industrie mécanisée représente un type bien différent : il n'a plus à proprement parler de métier comme autrefois, ni surtout l'esprit et l'honneur du métier ; il a de même en grande partie perdu le sens de l'équipe, base de toute une morale politique et sociale ; il devient le serviteur de la machine, sentiment déprimant (du moins chez un Français) qui en fait un mécontent, un aigri. A Paris, c'est lui qui constitue le fond du parti communiste ; le rôle de la machine s'est ici révélé malfaisant, marquant une régression du niveau politique par rapport aux générations ouvrières d'autrefois.

Dans la mesure où l'administration s'est industrialisée, le petit fonctionnaire a subi une évolution analogue. Quand il est isolé, comme au village, il reste surtout et simplement un militant d'avant-garde ; je ne crois pas que sa psychologie ait vraiment changé, même s'il milite pour le socialisme ou le communisme, au lieu de travailler pour la République, comme il y a cinquante ans. C'est autre chose quand son administration s'industrialise, comme les Postes et Télégraphes à Paris ou dans les grandes villes : il tend alors à abandonner le vieil idéalisme républicain qui l'encadrait, à son rang, dans les forces de la gauche ; la revendication professionnelle collective, la lutte de classe, l'esprit révolutionnaire tendent à s'emparer de lui et il devient une clientèle toute naturelle pour les partis de protestation sociale.

Quant au bourgeois, c'est au contraire à droite que la révolution industrielle l'a fait pencher. Socialement, cette révolution lui a donné sans conteste la première place, la noblesse n'étant plus dès lors

qu'un souvenir, mais politiquement il a pris peur de l'ouvrier, qui s'élevait en même temps que lui comme influence et comme poids dans l'État. Depuis les Journées de juin, c'est décidément un conservateur, qui abandonne, l'un après l'autre, tous les traits d'esprit démocratique que la Révolution de 1789 avait laissés en lui. Sauf de très rares exceptions, la bourgeoisie appartient maintenant tout entière au parti de la résistance; bien peu de ses fils referaient, je crois, la République si elle était à refaire.

Son évolution religieuse n'est pas moins accentuée: les bourgeois d'avant 1848 étaient généralement voltairiens, encore qu'ils estimassent qu'il faut de la religion pour le peuple, mais dès 1849 ils pensèrent que le prêtre, dans la défense sociale, est un précieux auxiliaire du gendarme; on cessa donc d'être anticlérical, pour des raisons où la religion tenait peu de place. Au fumoir, entre hommes, les esprits forts continuèrent longtemps de railler les bigots. Mais vers la fin du siècle parvint à l'âge d'homme une génération

lassée des excès de l'individualisme, avide d'ordre social et moral, qui se rallia au catholicisme, non pour les raisons terre à terre de sa devancière mais par besoin d'une doctrine constructive ou du moins d'une discipline susceptible de l'étayer dans l'existence. Depuis l'Affaire Dreyfus et surtout depuis la guerre, la religion fait partie, statutairement, des convictions bourgeoises.

Il existe maintenant, dans la bourgeoisie, une conception comportant la conscience de son rôle et de sa raison d'être, le sens de la discipline sociale (y compris la discipline de soi-même), la volonté d'exister et de se défendre en tant que classe, le respect des pratiques religieuses et jusqu'à l'acceptation de la famille nombreuse, considérée comme un devoir. Voilà donc une classe qui, en cent ans, a passé tout entière de l'autre côté de la barricade. « Il est nécessaire, écrit Barrès, qu'à mi-chemin de son développement, le littérateur ou le politicien cesse de pourchasser son prédécesseur afin d'assommer le plus possible de ses successeurs. C'est ce qui

s'appelle devenir modéré... » C'est exactement ce qui est arrivé à notre bourgeoisie quand les nobles, diminués, ont cessé de lui porter ombrage, cependant qu'un Caliban, de plus en plus vigoureux, commençait à la pousser de l'épaule.

Et le Peuple, dans tout cela, que devient-il, j'entends le Peuple (avec un grand P) de la mystique démocratique, antérieur à Marx et à la lutte des classes, le Peuple de Michelet? Il évolue à peine, avouons-le. Je vois bien que, par la diffusion grandissante de la petite propriété, le côté conservateur qui est en lui s'affirme : on ne fera jamais rien en France, au nom de Marx ou de Lénine, contre la propriété des petites gens. Mais en même temps la masse n'a rien renié de sa mystique égalitaire et démocratique : elle demeure foncièrement à gauche, non seulement contre l'influence politique du curé mais — préoccupation plus actuelle — contre toute direction capitaliste de la nation ; on discerne même depuis quelque temps une démagogie nouvelle, rurale de caractère, qui s'attaque à la grande

propriété, au nom de la petite: le grand propriétaire c'est celui qui a plus que vous. La France demeure en somme un pays où l'opinion considère les grandes affaires avec une jalousie mêlée d'hostilité: la banque, l'industrie, le haut commerce y arrivent sans doute, comme partout ailleurs, à leurs fins, mais ne peuvent le faire qu'en se cachant. Ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni les États-Unis ne connaissent, contre la grande production organisée sous le signe du capital, cette sourde mauvaise volonté qui pénètre subtilement tous les détours de notre vie publique, fait de nous par excellence la démocratie des petites gens.

Enfin, en prenant contact pendant la guerre avec les armées et les peuples de cinq continents, le peuple français est-il devenu plus international? Par l'idéologie peut-être, car il répond à l'appel de tout ce qui est humain. Mais, par ailleurs, il défend ses conceptions propres et surtout ses mœurs avec une obstination qui ne cède rien ou quasi-rien à l'influence étrangère. S'il s'adapte assez rapidement au

mécanisme de la civilisation moderne, il reste fermé à la plupart des grandes idées sociales qui renouvellent la société de notre temps : le féminisme, l'hygiène, la prohibition, voilà des préoccupations qui le laissent bien indifférent et qui ne sont pas, certes, en voie de s'implanter chez nous. Cette résistance est surtout routine de gens qui ne voyagent pas, qui méconnaissent l'évolution du monde autour d'eux ; elle provient aussi, ne le perdons pas de vue, de cet esprit critique qui permet aux Français de discuter les nouveautés quand d'autres les absorbent passivement.

Ainsi le peuple français, merveilleuse image de stabilité, ne bouge pas : entre le curé à droite, dont il refuse l'hégémonie, l'anarchie révolutionnaire à gauche qui gêne son goût bourgeois, l'internationalisme social enfin qui choque ses habitudes et ses routines, il délimite négativement son empire... et cela suffit pour faire un grand parti, inorganisé mais permanent, de la démocratie.

4. — L'ESPRIT DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

La contradiction intime du Français ne nous échappera pas : politiquement son cœur est à gauche, mais sa poche est à droite... et en pratique chaque Français a une poche. Il en résulte qu'une prudence différée, disons plus simplement son intérêt, vient tôt ou tard contredire l'idéologie extrémiste où il se complaît. Ce Don Quichotte est toujours accompagné d'un Sancho Pança qui ne le lâche pas d'une semelle. Aussi le *toujours à gauche* ne joue-t-il bien que dans les « gestes symboliques ». Mais toute politique comportant des répercussions matérielles vient très vite se heurter à des obstacles d'autant plus sérieux qu'on progresse plus avant. Voilà pourquoi nous sommes plus réellement démocrates en esprit que les Anglais et moins radicaux, pourquoi l'étranger nous traite de révolutionnaires dangereux quand nous parlons et de bourgeois mesquins quand nous ne concluons pas. Voilà pourquoi, ayant été

pendant cent ans sur l'offensive en matière d'influence politique, nous nous plaçons maintenant sur la défensive devant des formes de production et d'action sociale nouvelles qui nous inquiètent justement parce qu'elles sont révolutionnaires.

Nous restons donc la République des petites gens, préoccupée, selon le mot d'Alain, d'une « action continuelle des petits contre les gros », toujours prête à défendre, à favoriser ce qui est petit, les petits propriétaires, les petits porteurs, les petits retraités et, dans les amnisties, jusqu'aux « petits fraudeurs ». Les grandes choses que demande notre époque de civilisation matérielle doivent se faire, chez nous, en dehors de la politique et presque à son insu, parce que notre démocratie, née d'autres préoccupations et conçue pour d'autres buts, n'a ni méthode ni à vrai dire intérêt véritable pour semblable programme. Qui soutiendra que l'organisation de la santé publique, le développement national du téléphone ou de la T. S. F., l'urbanisme

et les énormes problèmes qu'il implique constituent, dans notre monde politique, un souci de premier plan ? Peut-être même ces « grandes choses », qui eussent séduit Colbert ou Napoléon, sont-elles par essence antidémocratiques au sens où la France entend la démocratie, c'est-à-dire étrangères au génie d'un système où la masse ne veut pas s'organiser et refuse ce sacrifice de l'individu à la discipline venant d'en haut qu'exige toute puissante entreprise matérielle. De ce point de vue la politique française, obstinément individualiste et jalouse, est sans doute ce qu'il y a de moins adapté chez nous aux besoins d'une époque de grande production industrielle : vue du dehors elle apparaît démodée. Et cependant, j'hésite à la condamner tout à fait, car c'est peut-être un instinct vital qui nous conseille de défendre à tout prix ce fondement de la civilisation française, l'individu.

III

LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

1. — PLACE TRADITIONNELLE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DANS LES PRÉOCCUPATIONS FRANÇAISES.

Du point de vue économique, nous l'avons dit, les préoccupations de la France ne sont pas tournées vers l'extérieur : le producteur est le plus souvent un protectionniste, qui pense surtout au marché intérieur ; l'électeur est borné dans son horizon local ; l'exportateur, le marin, le financier de vision internationale sont d'infimes exceptions. Depuis la guerre, quelques-uns de nos parlementaires voyagent, mais les autres, beaucoup plus des neuf dixièmes, ne risqueraient pas de manquer leur banquet de pompiers dominical. Quand la Chambre des communes entre en vacances, nombre d'M. P. prennent le bateau pour les quatre coins de l'Empire, c'est-à-dire de

la planète, mais combien de députés ont fait le tour du monde? Cette absence de préoccupations étrangères se reflète dans la manière dont sont conduites nos négociations commerciales : nous songeons beaucoup plus à la défense de notre marché qu'à la conquête de marchés nouveaux. Dans les conférences économiques internationales (j'en ai vu plusieurs), la France n'a généralement rien à demander. On en éprouve, à son égard, une vague rancune, cependant que l'Angleterre ameute l'opinion contre les barrières douanières et les atteintes à la liberté du transit. Je crois que, si l'on avait consulté l'électeur, la délégation française serait tout simplement demeurée à la maison.

Du point de vue politique, le Français moyen serait sans doute tout aussi casanier, mais on vient le chercher chez lui. L'insécurité militaire est un fait qui s'impose même à ceux qui, comme l'autruche, ignorent systématiquement le péril. Le sentiment que la frontière est proche, qu'il faut être prêt à la défendre s'impose à tous ; la guerre, pour nous, ce n'est pas

l'expédition qu'on fait chez les autres, c'est l'invasion. Voilà pourquoi nous acceptons si aisément en somme des obligations militaires qui paraîtraient insupportables à beaucoup d'autres peuples. Mais, ceci fait, nous revenons à nos moutons intérieurs, lassés d'avoir déjà trop pensé à ce qui n'est pas nous-mêmes. « On peut dire sans exagérer, écrit M. Seignobos, que jusqu'en 1914 les relations avec l'étranger se renfermaient dans un enclos réservé aux professionnels de la diplomatie, où pénétraient tout au plus le président de la République, le ministre des Affaires étrangères, parfois le président du conseil. Ni les électeurs, ni les députés ne cherchaient à y entrer, à peine connaissaient-ils le nom des Etats étrangers. Leur politique extérieure se résumait dans l'horreur de la guerre, sans aucune pensée sur les moyens pratiques de l'éviter (1) ».

L'attitude du Parlement était typique

(1) Charles Seignobos, La signification historique des élections françaises de 1928 (*l'Année politique*, juillet 1928, p. 261).

à ce sujet. Les débats sur des questions extérieures étaient rares, suivis généralement de votes de confiance rendus à d'immenses majorités, mais sans relation aucune avec la force réelle des cabinets : le lendemain même d'un de ces votes, le gouvernement était renversé sur la politique intérieure, sans le moindre égard pour telle négociation commencée ou telle visite diplomatique longuement préparée. Le ministre des Affaires étrangères était du reste souvent maintenu ; il continuait alors, dans une tour d'ivoire, à élaborer des combinaisons que le pays ne connaissait même pas. On demeure étonné de tout ce qu'a pu faire un Delcassé, par exemple, sans être gêné dans son action ou même simplement questionné par les Assemblées. Il arrivait pourtant que la Chambre se réveillât soudain, au bord de complications internationales dont elle n'avait pas mesuré la portée. Elle balayait alors, dans une fièvre, le ministre audacieux, coupable d'avoir voulu faire de la grande politique : Jules Ferry en 1885 (guerre du Tonkin), Delcassé en 1905

(incident de Tanger) sont tombés ainsi parce qu'ils avaient osé avoir de grands desseins. Les députés en somme ne pardonnaient pas aux ministres dont la diplomatie aboutissait à troubler la quiétude des électeurs, et ceux-ci de leur côté — c'est mon expérience de candidat avant la guerre — ne posaient jamais de questions sur les affaires extérieures : chaque candidat était libre, sur ce sujet, d'avoir sa marotte personnelle, sans intérêt pour l'opinion politique locale. Avec le plus beau civisme patriotique, les Français n'ont, avouons-le, ni le sens ni le goût de la politique étrangère.

La démocratie française, cependant, s'est toujours occupée, à sa façon, de l'Europe et du monde, mais pour des raisons où l'idéologie tient peut-être la première place. Nous avons, à cet égard, une tradition nationale qui nous vient de 1792 par 1848. « Le suffrage universel, écrit M. Étienne Fournol, a enfanté, en tous pays, deux jumeaux, aujourd'hui brouillés, alors tendrement unis : l'esprit national et l'esprit démocratique. Ce sont

bien, ceux-là, deux enfants de 1848 (1). » On pourrait être tenté de l'oublier aujourd'hui, mais la tradition républicaine est celle d'un activisme national démocratique, doublé d'un patriotisme passionné. De ce point de vue, notre XIXe siècle porte surtout la marque de Danton.

Faut-il, par exemple, rappeler le souvenir de Gambetta, l'animateur de la défense nationale en 1870, ou le souvenir de la Commune de Paris, en 1871, tout imprégnée de nationalisme maladif et comprimé ? Faut-il rappeler, à Bordeaux, en 1871, le vote de l'Extrême-Gauche contre les Préliminaires de Versailles, qui démembraient la France, Louis Blanc combattant le traité, Rochefort, Ranc, Benoit-Malon, Félix Pyat, républicains exaltés, démissionnant pour protester ? C'est exactement le contraire de l'attitude que, quarante-cinq ans plus tard, on devait appeler défaitiste !

Ce radicalisme patriote, aujourd'hui

(1) Étienne Fournol, L'esprit démocratique français est-il mort ? (*Revue Bleue*, 3 mai 1924.)

périmé, a cependant poussé, presque jusqu'à nous, des pointes lointaines et singulièrement vivaces. C'est lui qu'on retrouve dans le général Boulanger, invention des radicaux, chez Clemenceau, marqué pour toute la vie par le souvenir de 1870, chez Berteaux, ce ministre de la Guerre démagogue, millionnaire et nationaliste, selon le cœur des Parisiens. Et mentionnerons-nous aussi cet autre Parisien, le socialiste Millerand, qui regrettait la présence de la flotte française à l'inauguration du canal de Kiel ? Pendant la dernière guerre, Vaillant, Jules Guesde, vieille garde révolutionnaire, retrouvèrent tout au fond d'eux-mêmes ce vieux ferment national. Il persiste, authentique, chez un Painlevé, chez un Paul Boncour. Cependant, cette idée que la France est la grande nation démocratique et que la défendre c'est défendre la démocratie elle-même a je ne sais quoi de démodé par rapport à des idéologies nouvelles qui n'ont pas eu notre pays pour berceau. Depuis une quarantaine d'années, les inspirateurs véritables de

la pensée internationale extrémiste, en Europe, sont des protestants ou des Juifs : le Français du crû ne se sent jamais tout à fait à son aise avec eux.

En 1870, pendant que Gambetta et les républicains faisaient la politique du sentiment, M. Thiers, et derrière lui l'élite bourgeoise, prêchait l'acceptation inévitable, donc raisonnable, du fait accompli. Il y avait moins d'exaltation patriotique au centre et à droite qu'à l'extrême-gauche, de telle sorte qu'on continua pendant plusieurs années à dire : Gambetta, c'est la guerre ! Si, un peu plus tard, Ferry transposa l'activité nationale sur le terrain colonial, ce qui sur le continent équivalait à une admission de fait de la suprématie germanique, Clemenceau demeura, contre lui, les yeux obstinément fixés sur le Rhin, dans un esprit où l'acceptation de la défaite ne prit jamais le dessus. C'est au contraire dans l'esprit pur de la défensive et du maintien de la paix que Ribot, ce grand bourgeois modéré, imperméable aux passions radicales, signa en 1891 l'alliance franco-russe. Les

milieux alsaciens, qui espéraient encore le retour des provinces perdues conformément à l'ancien activisme gambettiste, ne s'y trompèrent pas, je me le rappelle : et c'était bien en effet la politique du fait accompli et accepté se substituant, sans qu'on le dît, à la politique de la protestation. Ainsi, à deux reprises en vingt ans, c'étaient les modérés qui avaient préconisé la raison en matière internationale, tandis que la gauche, soit avec Gambetta, en 1871, soit avec Boulanger en 1886, se laissait dominer par la passion patriotique. Il y avait sans doute, de part et d'autre, un égal patriotisme, mais on ne réagissait pas de la même façon.

Mais que pensait ou sentait le peuple ? Point de doute, il faisait courageusement son devoir militaire quand on le lui demandait, mais avec M. Thiers en 1871, il voulait la paix. Seuls les militants républicains de Paris et de quelques grandes villes pouvaient penser autrement. C'est largement aussi parmi eux que se recrutaient les partisans de la « revanche », doctrine qui ne devait pas survivre à

l'alliance franco-russe. Même attitude de la masse de l'opinion, surtout paysanne, à l'égard de la politique coloniale : le peuple au fond y est hostile, on ne la lui impose qu'à son insu. « Pourquoi, se dit-il, en effet, dépenser nos ressources et risquer la vie de nos fils dans des terres lointaines que nous ne connaîtrons jamais, dont nous savons à peine le nom ? Gardons chez nous notre argent et nos enfants. » L'Empire colonial français de la troisième République est l'œuvre d'une élite convaincue et passionnée, où l'explorateur, le soldat, l'administrateur passent du reste bien avant l'homme d'affaires intéressé, mais ce n'est pas une œuvre nationale, s'il faut entendre par là que la conviction populaire y a contribué. La séance fameuse du 30 mars 1885, où Jules Ferry succomba sous une irrésistible marée de réprobation, ne peut laisser le moindre doute à ce sujet.

En somme, le fond de la pensée populaire, qui n'a du reste jamais changé, c'est qu'il ne faut pas faire de grande politique. Le Tonkin, Madagascar, la Syrie ? Idées

de gouvernants en quête de gloire ou qui se font de la grandeur nationale une conception particulière, à laquelle la masse demeure indifférente. Qu'on appelle le peuple pour défendre la patrie, c'est-à-dire le sol national, contre l'envahisseur, il répondra de suite et alors on pourra tout lui demander. Mais, en dehors de cela, de grâce, qu'on lui laisse la paix !

2. — NOUVELLE ORIENTATION DEPUIS L'AFFAIRE DREYFUS

Michelet disait : « Au XX^e^ siècle, la France déclarera la paix au monde. » Ce n'est cependant pas de lui, ni de nous, que procède la nouvelle idéologie internationaliste : son origine est étrangère. Ici, comme dans plusieurs autres domaines, nous sommes en train de perdre l'initiative idéologique qui, depuis le XVIII^e^ siècle, nous avait appartenu sans conteste.

L'Alliance franco-russe marque, me semble-t-il, une borne importante dans

l'histoire des idées politiques en France. On eut de suite une sensation nouvelle, qui avait totalement manqué depuis 1871, celle de la sécurité. A la faveur de quoi le patriotisme à la Gambetta ou à la Déroulède, nourri de fidélité au passé, de rancune contre le vainqueur, du sentiment d'un péril toujours imminent (l'affaire Schnoebelé n'était-elle pas toute récente ?), se trouva du jour au lendemain démodé. La France s'ouvrit alors à des courants venus du dehors et qui n'avaient encore touché chez elle que d'infimes minorités. C'est vers 1892 que le marxisme, doctrine savante et pleine de prestige livresque, s'implanta dans les éléments avancés de la jeunesse intellectuelle : je me rappelle mon effarement lorsque, vers cette époque, je pris pour la première fois contact, au Quartier latin, avec des étudiants barbus et péremptoires, qui disaient que « la patrie ça n'existe pas ». Presque aussitôt, l'*Affaire* incitait les Français à disséquer passionnément et sans merci le pouvoir militaire, conçu par les uns comme la plus haute expression de l'ordre,

par les autres comme incompatible en son principe avec la démocratie. Hoche, Marceau, Bonaparte lui-même avaient été révolutionnaires et républicains, mais les grands chefs militaires de la troisième République étaient royalistes et catholiques. Il y avait désormais divorce idéologique — mais en France quoi de plus grave ? — entre l'armée et la république, entre la patrie elle-même et la démocratie. L'internationalisme marxiste, avec sa lutte des classes et sa négation du patriotisme bourgeois, démodait d'un cran, auprès de la jeunesse de gauche, le vieil idéalisme révolutionnaire français : Gambetta, idole de la génération précédente, devenait du coup « vieux jeu » et ne s'en est plus relevé.

A ces nouveaux courants correspondait une attitude doctrinale nouvelle des partis sur la paix et la guerre. La droite, naguère assez terne en matière de politique étrangère et toute pénétrée encore d'orléanisme bourgeois, s'affirmait agressivement « nationale » contre l'internationalisme de classe : à ses yeux l'armée

exprimait toutes les vertus de la hiérarchie, la saine discipline niée par l'égalité républicaine ; et derrière elle l'Église recommandait les vertus guerrières, comme chrétiennes et purificatrices. C'était toute une conception de la vie, non sans beauté, mais qui niait, dans leur essence, les principes mêmes de la démocratie.

Aussi la gauche était-elle entraînée, par réaction, à soutenir systématiquement les doctrines de la paix, ce pacifisme, alors si peu connu qu'Henri Rochefort en associait ironiquement l'étymologie au nom de Frédéric Passy, son inventeur. Quand, après la réaction du ministère Méline et le tumulte des débuts de l'Affaire, les gauches revinrent au pouvoir avec Waldeck-Rousseau puis surtout avec Combes, l'esprit pacifiste déborda dans la politique, l'enseignement et jusque dans l'armée : les manuels scolaires boudèrent les batailles, on réduisit au minimum les cérémonies militaires, naguère encore si chères aux Français ; le centenaire des victoires napoléoniennes, dont l'échéance tombait alors, fut systémati-

quement ignoré et dans certains milieux la Marseillaise elle-même prit figure de chant réactionnaire. Officiellement le gouvernement demeurait patriote, mais dans les éléments avancés de la gauche on glissait souvent à un patriotisme honteux : c'était une crise de principes comme le pays n'en avait jamais connue.

La querelle des antidreyfusards et des dreyfusards se poursuivait sur un plan supérieur au plan populaire, de telle sorte que la masse ne vivait pas dans son atmosphère. Par goût naturel du moindre effort, le peuple profitait volontiers de tout relâchement de la discipline, il savait demander et se réjouissait d'obtenir des périodes d'instruction militaire plus courtes, moins de rigueur dans le service. On eût pu croire qu'il prenait à son compte les négations des militants. Et cependant, quand les circonstances exigèrent qu'on lui demandât de nouveaux efforts, il les consentit sans rechigner, devant la conscience trop évidente d'un péril qui se reformait.

Car, dès 1905 et presque d'une semaine

à l'autre, la belle et toute byzantine liberté de nos discussions de principes était venue buter contre l'obstacle à ce moment le plus imprévu, la menace d'une guerre à laquelle personne, depuis quinze ans, ne croyait plus. Il fallut dès lors se préparer, moralement et matériellement, à la lutte, dans les conditions les plus mauvaises pour réunir l'unanimité. Car la guerre, encore qu'ils ne la souhaitassent pas délibérément, servait trop bien les principes mêmes des militants de la droite pour qu'ils ne fussent pas tentés d'y voir et même d'y souligner une victoire de leurs conceptions ; et, du même coup, elle contredisait trop directement la foi nouvelle de la démocratie dans un idéal de paix pour que la gauche ne se sentît pas diminuée et comme désavouée par une politique de préparation militaire, surtout de préparation morale, qui semblait donner raison à ses adversaires. Cette contradiction intime se retrouve à chaque instant de la période qui s'étend de 1905 à 1914, pendant laquelle la France, voyant venir la guerre, s'y prépara. Quand

le cataclysme éclata, l'unanimité se fit et la victoire fut vraiment l'œuvre de tous, mais au fond des esprits les deux courants distincts persistèrent et ils sont encore maintenant ce que la dispute quasi-théologique de l'affaire Dreyfus les avait faits. C'est de là que date, sur la mystique de la paix et de la guerre, la manière de sentir et de penser des Français d'aujourd'hui.

Nul n'a disséqué ce sujet d'un scalpel plus implacable qu'Alain, cherchant à montrer pourquoi la guerre, qui choque l'idéologie de la gauche, peut s'accorder avec l'idéologie de la droite : « La guerre est bonne en soi, disent les conservateurs, parce qu'elle entretient les pouvoirs et l'obéissance ; c'est par là que tout esprit conservateur aime la guerre... Il y a une fureur de l'élite contre la paix, le peuple devrait bien méditer là dessus. » Et d'autre part : « France d'abord ! dit le radical. Mais attention, c'est le cri de l'autre. Si la patrie est la fin dernière, la plus haute, tout le système de la force revient... Le radical est contre la guerre, parce qu'il voit

bien que la guerre confirmera les tyrans (1). » Ainsi, ce que la droite défend dans la guerre ce n'est pas la guerre elle-même mais l'autorité, et ce que la gauche condamne dans la guerre, ce n'est pas tant la guerre que les périls qu'elle fait courir à la démocratie. Toujours la préoccupation dominante de la politique intérieure ! Et cela ne me justifie-t-il pas de dire que, dans nos luttes de partis, nous nous battons en réalité sur des conceptions de la vie ? Car, pour aimer la guerre et la justifier à la façon des doctrinaires allemands d'avant 1914, il ne se trouverait sans doute pas un seul Français.

3. — L'APRÈS-GUERRE.

Ainsi, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la guerre n'a pas créé, elle n'a fait qu'amplifier des tendances déjà existantes. Ce qui est vraiment nouveau dans notre vie politique, telle qu'elle

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 69, 239, 240.

a repris depuis l'armistice, c'est que les problèmes extérieurs se sont imposés à nous, suivant l'expression de M. Seignobos, « avec la force irrésistible des questions de salut public ». Il n'a plus été possible de n'en pas parler, de n'y pas penser, de ne pas s'en préoccuper, et le peuple français a dû, bon gré mal gré, se faire une sorte de mentalité internationale. Mais encore faudrait-il savoir si cela durera : je ne suis pas très sûr, quant à moi, que nous ayons au fond changé.

C'est sous quatre formes principales que l'extérieur s'impose, depuis la guerre à l'opinion française, mais toutes, du reste, ne sont pas nouvelles. Sécurité d'abord, tout comme autrefois : quatre invasions en un siècle préviennent ici les fantaisies pacifistes, chères aux *cranks* anglo-saxons, et sur ce terrain tout gouvernement français, quel qu'il soit, finit par dire la même chose, à savoir qu'il faut être prêt à se défendre soi-même si les principes n'y suffisent pas ou si les alliés sont en retard. Réparations et dettes interalliées ensuite : personne ne com-

prend rien aux discussions de chiffres, qu'on abandonne à deux douzaines d'experts, mais l'opinion eût volontiers opposé la justice aux débiteurs et le sentiment aux créanciers ; pareil point ne vue n'a pu prévaloir et la masse, devenue sceptique avec le temps, non sans quelque amertume, a fini par entériner sans rien dire l'action gouvernementale. Organisation de la paix : après l'impasse de la Ruhr, la masse du peuple, désabusée et délestée de plusieurs illusions sur la justice et le concours des alliés, n'a plus voulu que la paix, presque la paix tout court ; c'est le sens de son adhésion au rapprochement franco-allemand et de sa collaboration, accordée désormais de bon cœur, à la Société des Nations, qu'elle avait d'abord boudée. Cette affirmation symbolique d'une volonté de paix est bien dans la tradition française, mais c'est en vain qu'on chercherait chez nous cette attirance quasi-religieuse qui, chaque été, remplit de vieilles dames anglo-saxonnes les tribunes genevoises de la Salle de la Réformation. Reconstruction

économique de l'Europe enfin : nouveauté la plus intéressante peut-être, car l'homme d'affaires a passé sans réserve au parti de la paix, l'enchevêtrement international des intérêts faisant désormais de lui la cheville ouvrière de tout rapprochement européen ; sur ce terrain l'idéologie pacifique et la nécessité économique se rencontrent pour collaborer, jonction qui, si je ne me trompe, date tout au plus de 1924.

Après ce tassement de dix années, quel est maintenant la géographie morale de l'opinion française, à l'égard des relations étrangères ? Il semble que la masse du peuple, surtout paysanne, soit immuable dans sa tendance : comme hier, comme avant-hier, ce qu'elle demande avant tout c'est la paix, sans phrase et sans doctrine, parce que cela signifie moins de service militaire, moins de périodes d'instruction, moins de charges fiscales encourues pour l'armée, la marine ou les expéditions coloniales. Mais, à côté de ces instinctifs, n'oublions pas la phalange active des doctrinaires de la paix, internatio-

nalistes orthodoxes, apôtres du rapprochement des peuples, comitards et ligueurs qui croient, comme Rousseau, que l'homme est bon en démocratie. Ces groupes diffèrent de la masse en ce qu'ils seraient prêts à faire, avec risques, une « grande politique » de la paix, et peut-être le pays les suivrait-il d'abord, mais il serait vite arrêté par ses freins, qui sont de bonne marque.

Il y a par contre des partisans conscients et non moins doctrinaires, sinon de la guerre du moins de la force comme instrument de la politique internationale, qui estiment, eux, que l'homme est mauvais, qu'il y aura encore la guerre ou des succédanés de la guerre, qu'il faut par conséquent continuer de mettre sa confiance dans les armées, les diplomaties, les alliances, bref dans ce vieil outillage que les pacifistes réprouvent. Je me demande si cette manière de voir ne coïncide pas au fond avec l'amour de la paix, chez la majorité des Français : dans la pratique en tout cas le gouvernement agit comme s'il la partageait. Mais, sous sa forme positive et parfois agressive, c'est

surtout dans les milieux de la droite, la haute bourgeoisie, les salons, que se rencontre cet état d'esprit, expression d'un dédain déjà ancien pour l'idéologie démocratique et le moralisme évangélique anglo-suisse : sans doute est-ce dans ce sens qu'Alain a pu parler, sans invraisemblance, d'une « fureur de l'élite contre la paix ». Mais deux dissidences graves sont venues récemment affaiblir ce groupe. Les grands industriels ont appris depuis la guerre que la production moderne est désormais à l'étroit dans le cadre national : il leur devient dès lors difficile de s'enfermer dans un nationalisme intransigeant. D'autre part les démocrates catholiques, couverts par le pape lui-même, renient aujourd'hui l'attirail mystique et militaire qu'avaient adopté, avec Psichari, les plus sensationnels convertis du christianisme de guerre : c'est un des aspects, et non le moins intéressant, du divorce survenu entre l'Action Française et le nouvel internationalisme du Vatican. Il y a donc maintenant des sympathies pacifiques, presque pa-

cifistes, au cœur même de la droite.

Essayons, à la lumière de ce qui précède, une topographie stylisée du Parlement. On y discerne, au centre-droit, une sorte de pôle « national », non parmi les catholiques purs de la droite ni parmi les conservateurs du centre, mais en quelque sorte à la charnière, dans le groupe de l'Union républicaine démocratique (n'attacher surtout aucune signification à ces qualificatifs grandiloquents), dit groupe Marin : c'est là que vibrionnent des velléités relatives à la rive gauche du Rhin, une opposition sourde à la politique de Locarno, à la ratification des dettes interalliées... Un pôle « pacifiste » se dessine par contre à l'extrême-gauche, non chez les radicaux modérés ou les communistes (ces bellicistes !) mais surtout à l'aile gauche des radicaux-socialistes et chez les socialistes unifiés, exactement à la charnière de l'ancien cartel des gauches : c'est là qu'on applaudit avec conviction et comme instinctivement la Société des Nations, Locarno, le rapprochement franco-allemand et jusqu'au traité de

commerce franco-allemand, considéré comme un gage d'entente et de paix. Les « mouvements divers » d'une séance de la Chambre, dont le Journal officiel est impuissant à noter la subtilité, révèlent avec évidence les centres de formation de ce cyclone et de cet anticyclone, qui font penser aux cartes atmosphériques. Il y a là comme deux axes qui tendent à se fixer, par une sorte d'équilibre, non aux extrémités de l'Assemblée mais aux centres de gravité respectifs, soit de la droite soit de la gauche.

Ces deux tendances contradictoires, qui résultent au fond de tempéraments différents, jouent comme des volants dans notre politique, avec des réactions parfois très brusques. Par exemple, en 1922, la Conférence de Cannes, où se prépare une politique d'entente internationale, suscite une sorte de pronunciamento, ourdi à l'Elysée, qui renverse le cabinet Briand et lui substitue le premier cabinet Poincaré, décidé à la résistance ; deux ans plus tard, le contrecoup de l'occupation de la Ruhr rejette la France vers

l'entente européenne. Dans le premier cas c'est le pôle « national » qui l'emporte, et dans le second c'est le pôle « pacifiste », mais de part et d'autre, ne nous y trompons pas, la politique française demeure toujours limitée par deux bornes qu'elle ne franchit pas : d'un côté le goût de la paix (qui cadre du reste avec un instinct du moindre effort), et de l'autre la conscience élémentaire que la sécurité de la frontière doit être bon gré mal gré assurée. On ne sort jamais de là et ce n'était en somme pas différent il y a un demi-siècle.

Nous en revenons donc à notre début : la France n'aime que la politique intérieure et ne s'occupe de l'autre qu'à son corps défendant, quand on vient la chercher et l'y contraindre. Laissée à ses préférences, elle ne s'intéresse qu'à elle-même. C'est peut-être actuellement le plus grand obstacle à un rayonnement mondial de la pensée française.

IV

LES CYCLES DE NOTRE POLITIQUE INTÉRIEURE DEPUIS LA GUERRE

1. — COMMENT SE FAIT EN FRANCE LA BALANCE DES PARTIS.

Nous avons signalé la contradiction intime du Français, politiquement à gauche et socialement conservateur, ce qui le fait ressembler, selon le mot d'un mauvais plaisant, à ces fromages de Hollande dont la croûte est rouge et l'intérieur blanc. Le problème politique, en France, consiste à satisfaire ces deux tendances qui, logiquement, ne sont pas conciliables.

La gauche, en effet, ne peut que difficilement être un parti de gouvernement, puisqu'à ses yeux l'esprit de gouvernement est au fond quelque chose de réactionnaire. Elle admettra la poigne jacobine dans une transe de salut public, mais guère davantage, et surtout rarement entre d'autres mains que les siennes. Aussi, quand il faut tout bonnement gou-

verner — armées à entretenir, impôts à établir ou à recouvrer, ordre public à maintenir, — les voix de la gauche risquent toujours de vous manquer, et il faut se rabattre pour l'appoint sur le concours du centre ou de la droite : c'est l'histoire classique des majorités de rechange, indispensable instrument qu'on voit reparaître chaque fois qu'un ministère avancé est au pouvoir, et dont Herriot, Painlevé ou Caillaux ont bien dû se servir, comme tout le monde.

Alors, dira-t-on, pourquoi ne pas gouverner avec la droite ? Personne en France n'y a réussi, du moins pour un bail de longue durée, parce qu'en France la droite, ce n'est pas seulement — ni même essentiellement — les conservateurs, mais l'Église, c'est-à-dire, pour employer le jargon radical, la réaction. Chez nous, la conservation pure et simple ne donne pas la masse des électeurs (rien à faire, dit M. Thibaudet, pour un parti qui écrit sur son drapeau : intérêts) : pour atteindre, à droite, les gros bataillons, il faut avoir avec soi le curé. Mais alors, qu'arrive-

t-il ? Ce gouvernement appuyé sur la droite se voit bientôt, même s'il est composé d'hommes de gauche, entouré de protecteurs compromettants, figures bien connues de la province, où la République reconnaît justement ceux qui l'ont toujours combattue ; de sorte que, quand l'Église apparaît finalement pour réclamer le prix de son concours, le pays, qui comprend, se regimbe, et tout est à abandonner... jusqu'à un nouvel essai.

Ainsi éclate la faiblesse constitutive de tout gouvernement français, quel qu'il soit : s'il s'appuie sur la gauche, le voici incapable de faire une politique de sérieux financier, et il mécontente les intérêts matériels ; s'il s'appuie par contre sur la droite, il se peut qu'il rassure les portemonnaies, mais les influences réactionnaires qu'il subit indisposent le sentiment laïque et démocratique du pays républicain. Les doctrinaires des salons raillent ces termes de droite et de gauche qui, disent-ils, n'ont pas de sens : à Paris peut-être, mais ils n'en sont pas moins, dans le reste du pays, la ligne de par-

tage dominante de la politique française.

De là un cycle, toujours le même, que depuis cinquante ans nous avons vu se reproduire périodiquement, avec une régularité parfaite. Quand la gauche est victorieuse, elle s'aliène vite soit l'appui de ses « purs » si elle gouverne comme tout le monde, soit de son aile modérée si elle inquiète les intérêts en appliquant son programme « social ». C'est un dilemme, car si, pour vivre, elle expédie simplement les affaires courantes, au besoin avec une majorité de rechange, que devient sa raison d'être? Et si elle persiste à s'affirmer elle-même sans compromission, l'exercice normal du gouvernement lui est rendu, avouons-le, difficile. A-t-on jamais vu l'extrême-gauche voter le budget, approuver dans un scrutin le maintien de l'ordre dans la rue, soutenir de ses bulletins une opération coloniale en cours? En temps normal les choses peuvent encore aller tant bien que mal, mais en période de crise on aboutit à l'impasse ou à la catastrophe.

Une coalition du centre et de la droite

se reforme alors spontanément : « bloc national », « union nationale », le nom importe peu (encore que le terme « national » soit généralement révélateur de la tendance) car le processus est toujours le même. Il s'agissait de sauver la caisse. Mais quand le centre de gravité a passé de nouveau à droite, avec le déroulement normal des conséquences indiquées ci-dessus, un mouvement tout aussi spontané de « défense républicaine » ou de « défense laïque » se déclenche en sens contraire et, comme on a entre temps oublié les inconvénients du gouvernement par la gauche, tout recommence comme précédemment. C'est bien ainsi que le régime Méline a préparé la « défense républicaine » de Waldeck-Rousseau, le « bloc des gauches » de Combes ; et c'est encore de même que le « bloc national » de 1919 et la présidence Millerand ont conduit à la formation du « cartel des gauches ».

Ce flux et ce reflux expliquent, je crois, toute notre histoire parlementaire depuis cinquante ans. L'esprit logique des Fran-

çais et les conditions de notre scrutin de ballottage (foncièrement aimé de l'électeur) font que la politique du centre contre les extrêmes n'a jamais pu s'installer de façon durable : il faut toujours en fin de compte s'appuyer, ne serait-ce qu'en vue d'un appoint, soit sur la droite — ce qui signifie le curé, — soit sur la gauche — ce qui signifie le socialiste ou même le communiste. Avec ce système, le centre de gravité passe successivement de gauche à droite et vice-versa, mais sans pouvoir heureusement s'éloigner par trop du centre, où du reste il ne se fixe jamais exactement. Le centre, que les gens raisonnables souhaiteraient un large plateau à la base carrée, n'est malheureusement qu'une arête effilée avec deux pentes, ou plutôt — car ce serait encore trop simple — un enchevêtrement d'arêtes, qui cependant partagent inexorablement les tendances entre les deux versants.

D'instinct le régime a cherché sa vie, tant bien que mal, au milieu de ces contradictions. La meilleure combinaison est celle d'un gouvernement de gauche qui

n'inquiète pas les intérêts, d'une mystique démocratique avec un ministre des Finances conservateur : ce fut le cas de Combes avec Rouvier comme grand argentier, et aussi, dans son cabinet de juillet 1926, celui du vieux républicain Poincaré à la présidence du conseil avec le vieux modéré Poincaré aux finances. Mais ces belles conjonctions d'astres demeurent rares. C'est ainsi qu'on aboutit, malgré la stabilité de l'opinion populaire, à un jeu de marées qui donne, bien à tort, l'impression de l'instabilité. Tout au plus le roulis est-il parfois un peu rapide. Le Français, pour reprendre l'expression de Charles Dupuy, porte son fusil tantôt sur l'épaule droite et tantôt sur l'épaule gauche, mais il ne tombe en somme que très rarement dans le fossé.

Si l'étranger parle ici d'incohérence, c'est qu'il n'a pas compris la finesse du jeu. Pour un cabinet britannique nous avons dix cabinets français, mais la succession des cycles est après tout analogue : il y a, de part et d'autre, des saisons politiques, mais la différence n'est qu'à l'in-

térieur de ces saisons. En France, chaque fois que le centre de gravité change, même légèrement, on refait le ministère ; en Angleterre, le même cabinet survit avec un centre de gravité déplacé : nous faisons au grand jour, et avec une apparence de catastrophe, le changement nuancé qui, de l'autre côté de la Manche, s'opère discrètement au sein d'un gouvernement sans en modifier le cadre. N'avons-nous pas connu un Baldwin successivement modéré, *die hard*, protectionniste ? En France il y aurait eu plus de deux cabinets Baldwin, comme il y a eu beaucoup plus d'une demi-douzaine de cabinets Briand. Ce qu'il faut comparer au ministère britannique, ce n'est pas le ministère mais le cycle de ministères français, et alors notre rythme redevient à peu près normal.

La décade qui s'est écoulée depuis la guerre illustre avec évidence cette loi de pendule. Suivons-la donc dans ses périodes principales, le bloc national (1919-1924), le cartel des gauches (1924-1926), le régime Poincaré, dans sa pureté d'abord

(1926-1928) puis sous ses formes succédanées (1928-1930), en nous arrêtant à la veille du moment où l'actualité devient trop difficile à juger dans une étude comme celle-ci.

2. — LE BLOC NATIONAL ET LE CARTEL DES GAUCHES.

En 1919, qui ne s'en souvient, l'image de la guerre, cependant toute proche, impressionnait moins que l'ombre menaçante du bolchevisme : beaucoup de bourgeois en étaient terrorisés. C'était une raison pour ne supporter qu'avec impatience la prétention socialiste d'un rang privilégié dans l'État pour les ouvriers. Il y avait aussi une rancune des combattants, excités par les matamores de l'arrière, contre les députés, dont plusieurs sans doute avaient su se faire tuer bravement, mais plusieurs aussi se faire décorer comme commissaires de gares : des effluves antiparlementaires évoluaient dans l'air, plus insistants qu'à aucun moment

depuis le boulangisme ou le Panama. Comme on se sentait d'autre part au seuil d'une période de reconstruction économique, le militant politique souffrait dans son prestige au bénéfice du technicien, cette création de la guerre qui, sous le nom d'expert, allait reparaître dans d'innombrables conférences internationales. La gauche, qui tenait pour l'ouvrier, pour le député, pour le militant, pâtissait de tout cela par solidarité. « La guerre ne vous a donc rien appris ? » Cette formule, indéfiniment répétée, en venait à signifier que la vieille tradition républicaine avait fait son temps, qu'il fallait désormais être « moderne », c'est-à-dire changer complètement l'orientation politique et les méthodes du gouvernement. C'est dans cette atmosphère que se déroula la première consultation électorale de l'après-guerre.

Le bloc national, victorieux aux élections le 14 novembre 1919, prétendait réunir tous les Français dans un intérêt national de reconstruction, comme le pays s'était, contre l'envahisseur, con-

centré tout entier dans l'union sacrée ; mais, forme dégénérée de celle-ci, le nouveau bloc s'était insensiblement laissé glisser de l'union nationale à l'union conservatrice. La nouvelle Chambre était en effet la plus à droite que la France eût élue depuis l'Assemblée de 1871 : avec 180 députés de gauche, 216 du centre, 221 de la droite (voir Appendice I, p. 235), les forces additionnées du centre et de la droite y étaient écrasantes, d'autant plus que l'axe politique de l'assemblée passait à peu près à l'intersection des républicains de gauche et des progressistes, c'est-à-dire en somme au centre-droit. Jamais les milieux politiques influents n'avaient contenu, même si leur loyalisme républicain ne faisait pas doute, plus d'hommes au tempérament aussi peu républicain.

Cette Chambre, si différente de celles qu'avait possédées le pays avant 1914, n'en représentait pas moins fidèlement une France toute chaude encore de l'effort de la guerre, impatiente de relever ses ruines, extraordinairement suscep-

tible surtout dès que l'on faisait mine de toucher au traité de Versailles ou de rogner son droit « sacré » aux réparations. C'est cet ensemble de tendances très différentes, quoique enchevêtrées, qui nous laissa si longtemps sur la défensive à l'égard de la Société des Nations, conduisit M. Millerand — ce consulaire — à l'Elysée, et M. Poincaré dans la Ruhr, cependant que la reconstruction, sans contrepartie de réparations, enlevait la livre sterling, en mars 1924, jusqu'au niveau — alors record — de 138 francs. C'en était assez pour susciter un tumulte de la gauche, qui depuis 1914 avait effectivement perdu le pouvoir, même quand ses hommes l'exerçaient: et ce fut le cartel.

Les élections du 11 mai 1924, bifurcation essentielle de notre histoire politique depuis la guerre, furent des élections d'opinion, dont le résultat, à vrai dire inattendu, apparaît aisément explicable après coup. L'intervention dans la Ruhr avait troublé l'opinion populaire, avide de paix et instinctivement hostile aux

complications ; en même temps l'organisation et la concentration croissantes de l'industrie et de la banque froissaient l'individualisme jaloux de la démocratie : l'opinion croyait, bien à tort, voir se former une sorte d'alliance entre le nationalisme et le capital, alors que justement le milieu des affaires commençait au contraire à comprendre qu'il aurait plus à gagner qu'à perdre dans une politique de compromis pacifique et d'entente internationale. Une démagogie de circonstance venait enfin grossir ce flot de mécontentement : au lendemain de la crise du franc, en mars 1924, le ministère Poincaré avait obtenu du Parlement le vote de lourds impôts et le pouvoir de procéder par décret à des suppressions massives d'emplois dans l'administration ; les fonctionnaires menacés, tous ceux qui pensaient pouvoir l'être s'étaient enrôlés avec passion parmi les adversaires du gouvernement, cependant que des candidats sans responsabilité avaient beau jeu de promettre la diminution des impôts. Ajoutons que dans un pays qui po-

litiquement n'avait pas changé depuis 1914, quoiqu'on nous répétât chaque jour le contraire, la vieille mystique de la gauche jouait toujours. Le cartel (socialistes unifiés, radicaux-socialistes, républicains socialistes, radicaux modérés) opérait sous ce signe, dont on sait le prestige et la vertu.

Dans la Chambre nouvelle, la gauche comprenait 328 députés, le centre 80, la droite 146, les communistes, qu'on hésite à inclure dans la gauche, 28 (voir Appendice I, p. 235). Et pourtant, malgré l'apparence contraire, le cartel n'avait pas de majorité : en tenant compte des 41 membres de la gauche radicale, son aile modérée, il atteignait sans doute le chiffre imposant de 328 voix, mais sans elle il tombait à 287, la majorité de l'Assemblée étant de 291. Les conseillers les plus avertis du parti vainqueur ne s'y étaient pas trompés, dès le premier jour, car ils voyaient bien que cette Chambre « rouge » n'était, du point de vue social, que modérée, les 41 membres de la gauche radicale étant au fond

des conservateurs et le cartel, sans eux, devenant impuissant. Mais, dans l'enthousiasme d'une victoire qui paraissait irrésistible, on se lança à fond dans une voie sans issue, selon le processus psychologique que nous avons analysé plus haut. De là, dans l'évolution de la législature, une série de périodes, qui se succèdent à la façon des états d'une maladie et dont l'étude offre l'enseignement politique le plus attachant.

Dans une première période (juin 1924-avril 1925), le cartel triomphant se livre d'abord à des « gestes symboliques » faciles (renvoi du président de la République, amnistie, transfert au Panthéon des cendres de Jaurès), qui, ne touchant pas directement les intérêts, laissent intacte sa majorité initiale : le 10 juin 1924 par exemple, — scrutin typique —, 327 voix contre 217 condamnent, dans la personne de M. François Marsal, le président Millerand lui-même, mis à l'index ; toute la gauche, à une voix près, est là (voir Appendice II, p. 237). Mais, sitôt qu'une politique financière menaçante

pour la propriété se dessine, notamment l'impôt sur le capital préconisé par les socialistes, voici qu'une dissociation du politique et de l'économique se produit, et la superbe majorité du début s'effrite par la défection de la gauche radicale : le 9 avril 1925, alors que vient de s'ouvrir virtuellement une nouvelle crise du franc, le cabinet Herriot, qui va tomber du reste presque aussitôt, n'obtient plus que 290 voix contre 242, — cartel dénudé, réduit à ses « purs », mais insuffisant pour gouverner.

Nous entrons alors dans une seconde période (avril 1925-juin 1926), pendant laquelle le cartel, diminué de ses voix modérées, cherche en vain à mettre sur pied une politique financière qui soit conforme à sa doctrine et cependant propre à répondre aux graves nécessités de l'heure. Il n'y réussit pas et du reste n'y saurait réussir, car s'il fait une politique authentique « de gauche » (réquisition du capital, impôt direct, fiscalité agressive) les éléments modérés de la majorité se retirent, mais s'il s'attache par contre à

restaurer la confiance par une fiscalité de rendement (recours à l'impôt indirect) ses propres membres votent contre lui et il lui faut faire appel au centre ou même à la droite, ce qui est un non-sens. C'est ainsi que, le 12 juillet 1925 — journée noire, dont les radicaux-socialistes parlent encore avec indignation —, M. Caillaux, ministre des Finances, fait bien voter un impôt sur le chiffre d'affaires par 295 voix contre 228. Oui, mais les 295 comprennent la droite, le centre et même certains éléments résignés du cartel, tandis que parmi les 228 figurent les communistes, les socialistes unifiés et toute l'aile gauche du groupe radical-socialiste : c'est la majorité de rechange dans toute sa pureté (voir Appendice II, p. 237) ! Quand enfin, lassés de repêcher des cabinets de gauche que la gauche abandonne, les modérés eux-mêmes finissent par ne plus répondre aux appels du gouvernement, c'est le gâchis total, et il n'y a vraiment pas lieu de s'étonner qu'en juillet 1926 la livre sterling monte à 250 francs !

La difficulté, cela est très clair, résul-

tait de ce que le cartel, qui se refusait par doctrine à prendre des mesures financières capables de sauver le franc, n'avait pas politiquement perdu la confiance de l'opinion, surtout en province. Chaque fois qu'elle voulait résoudre le problème selon ses méthodes et conformément à ses principes, la gauche s'enfonçait un peu plus avant dans l'impasse ; mais le centre ou la droite, même avec le programme financier le plus efficace, ne se fussent pas imposés au pays, qui, politiquement, ne voulait pas d'eux. Dans les milieux d'affaires, dans les salons, surtout à Paris où l'on parle toujours de politique à contresens, une opinion désemparée, ou au contraire trop ouverte à l'intrigue, suggérait des solutions extrêmes dans lesquelles les malheurs financiers de l'heure n'eussent pas été sans servir, après tout, certaines rancunes politiques : on parlait de dictature fasciste, de dictature jacobine, de gouvernement par les hommes d'affaires à la façon d'un conseil d'administration, le tout avec un leitmotiv persistant d'antiparlementa-

risme. Ce n'était pas sans intérêt, mais tout programme qui eût ameuté contre lui les militants de la démocratie était bel et bien impossible, de sorte que, de part et d'autre, c'était l'impasse. Alors Poincaré vint...

3. — LE RÉGIME POINCARÉ.

Son génie fut de comprendre, mieux, de sentir qu'il fallait sauver le pays sans renier le régime, renflouer le franc par les méthodes des conservateurs — l'impôt indirect, la confiance — mais sans renier la mystique de la gauche : l'union nationale, rendue nécessaire par les circonstances, ne pourrait dès lors être interprétée comme un désaveu politique de ce qui avait précédé. C'est dans cet esprit qu'ayant appelé M. Louis Marin, représentant de la droite, il maintint aux Affaires étrangères, lui l'homme de la Ruhr, M. Briand, l'homme de Locarno ; mais il voulut également inclure dans son ministère le chef du cartel, vaincu de la veille,

M. Edouard Herriot. Briand, Herriot, ces deux noms constituaient deux pièces essentielles de la conception ; quand le second manqua, deux ans plus tard, ce fut politiquement la fin du système. Le cartel avait eu une politique financière catastrophique mais une politique étrangère constructive : il s'agissait de corriger, et à vrai dire de désavouer la première, sans toucher à la seconde et surtout sans donner au pays cette orientation de droite dont, manifestement, il ne voulait pas.

Ce programme, plein de contradictions, paraissait logiquement impossible et l'on ne comprit même pas de suite sa profonde sagesse, mais son succès dépendit de deux circonstances tout à fait exceptionnelles, l'imminence du péril et la personnalité du premier ministre. De l'imminence du péril, rien à dire, sinon qu'elle se résumait d'un mot, la livre à 250 francs, et qu'en politique le Français ne connaît certaines formes de bon sens qu'au bord du gouffre. Quant à la personnalité de M. Poincaré, c'est toute une époque et

c'est même devenu toute une légende. Il appartient en effet à ce type de politiques que nous n'avons plus guère connus depuis les grands opportunistes : c'est un homme de gouvernement, un administrateur sévère, en finances un conservateur; mais en même temps, quoique modéré, c'est un esprit de gauche, un vieux républicain imbu de la mystique, incapable, chacun le sait, d'une compromission quelconque avec le « cléricalisme » ou la « réaction ». Conjonction miraculeuse, les propriétaires pouvaient lui confier la clef de la caisse, et les purs la garde de la République !

La Chambre ne réalisa pas immédiatement, semble-t-il, le sens du nouveau régime qui s'imposait à elle, mais elle le subit; elle avait eu peur et demeura domptée et maniable : inconcevable était le contraste de cette assemblée devenue passive, avec les éclats désordonnés qui avaient accompagné ses débuts. Dès le 31 juillet 1926, l'amorce d'une politique financière comportant l'abandon complet de la finance de gauche était approuvée par 345 voix

contre 135, majorité qui devait se maintenir jusqu'à la fin de la législature et dont le centre de gravité, par rapport à l'équilibre antérieur, était complètement déplacé : les 345, c'était la droite, le centre, la moitié de la gauche ; mais les 135 comprenaient les véritables animateurs du cartel, à savoir tous les socialistes unifiés et l'aile gauche extrême des radicaux-socialistes (voir Appendice II, p. 237). Appoint de droite, dira-t-on, qui faisait après tout ressembler ce ministère « national » à d'autres combinaisons basées sur les défenseurs de l'ordre ! C'est vrai, mais avec des noms comme Poincaré, Briand ou Herriot, le venin réactionnaire que pouvait recéler le système perdait sa nocivité.

Telle fut en tout cas l'opinion du pays, à commencer par le « pays républicain », qui parut avoir trouvé dans ce régime l'expression parfaite de ses désirs : une politique de prospérité financière réalisée par un défenseur de la République, un gouvernement où les portefeuilles politiques étaient détenus par des

hommes de gauche et les portefeuilles économiques par des modérés, la caisse de don Quichotte gérée par Sancho Pança ! La pression manifeste de l'opinion forçait le Parlement à s'incliner : nombre de députés de l'ancien cartel, qu'indisposait évidemment la longévité du ministère, n'osaient cependant pas voter contre lui, car leurs électeurs ne le leur eussent pas pardonné. Sans doute les comités continuaient-ils à se mouvoir dans les anciens chenaux, mais la marée poincariste recouvrait tout de ses hautes eaux, à tel point qu'aux élections de 1928 la presque unanimité des candidats se réclamaient du président du conseil et de sa politique financière, qui avait rendu au franc sa stabilité et à la France son prestige.

La consultation électorale de mai 1928 constitua donc une sorte de plébiscite. A s'en tenir à leurs déclarations, il y aurait eu, sur 607 députés élus, 440 « poincaristes ». Il ne pouvait cependant échapper à l'observateur que les anciennes divisions de partis ne demanderaient qu'à

reparaître, dès que le péril monétaire serait passé ou qu'on pourrait décemment le déclarer tel. Politiquement, cette magnifique victoire était donc jusqu'à un certain point sans lendemain.

Rien de plus significatif à cet égard que les débuts de la nouvelle Chambre. Avec sa gauche légèrement diminuée, son centre et sa droite accrus (voir Appendice I, p. 236), il semblait naturel qu'elle continuât simplement la politique d'union nationale qu'un plébiscite éclatant venait de confirmer. Or, ses premières réactions spontanées laissèrent au contraire reparaître de vieux plis politiques que la guerre elle-même, malgré son terrible coup de fer, n'avait pu effacer : un versant gauche et un versant droit se dessinèrent, dont la ligne de partage laissait à gauche une partie de la gauche radicale, pourtant groupe du centre. C'est ainsi que les socialistes purent obtenir trois présidences de commissions (dont les affaires étrangères), les radicaux-socialistes six (dont les finances), la gauche radicale quatre ; il n'en resta que sept pour

tous les autres partis, dans une assemblée où radicaux-socialistes et socialistes réunis n'avaient guère plus que le tiers des sièges.

Le gouvernement pouvait bien ensuite ressaisir son ancienne majorité, faire voter à la quasi-unanimité la stabilisation du franc, obtenir même de 451 députés (dont 107 radicaux-socialistes) un ordre du jour de confiance, le 28 juin 1928 (voir Appendice II, p. 238), il n'en restait pas moins évident que le système politique inauguré en juillet 1926 ne s'imposait plus sans discussion. Le péril monétaire s'oubliait rapidement. Libres de leurs mouvements et de leurs votes, les trois quarts des députés radicaux-socialistes eussent, à vrai dire, continué leur confiance au premier ministre jusqu'à l'achèvement de son œuvre financière, c'est-à-dire jusqu'au règlement final des réparations et des dettes interalliées : les élus qui s'approchent du pouvoir en comprennent les responsabilités, mais les militants, réduits à se nourrir de flamme, considèrent volontiers l'argument natio-

nal comme un piège de la réaction. Quand le congrès radical d'Angers, en novembre 1928, fit une obligation aux ministres radicaux, collègues de M. Poincaré, de ne pas rester davantage dans son cabinet, c'était un vote de militants, désapprouvé des ministres et des parlementaires du parti, mais devant lequel les uns et les autres se crurent forcés de s'incliner. Sinon financièrement, du moins politiquement, c'était la fin du régime Poincaré.

La démission de M. Herriot, bien que sa présence dans le ministère n'eût que la valeur d'un symbole, ruinait en effet tout l'équilibre de la combinaison, car privée des radicaux-socialistes l'union nationale, même sans changer de chef ni de programme, risquait de devenir une union conservatrice ; pareil décalage avait défiguré l'union sacrée quand, la guerre finie, elle était devenue le bloc national. Fervent de la gauche, par sentiment non moins que par raison politique, M. Poincaré n'ignorait pas ce péril, mais il n'était pas en son pouvoir de l'écarter, dès l'instant qu'à ses yeux le redressement finan-

cier devait conserver le pas sur toute autre préoccupation. Mais replâtré avec des républicains socialistes, ce parti qui permet toujours à ses membres d'accepter des portefeuilles, le ministère n'était plus lui-même et, du reste, le centre de gravité de sa majorité se déplaçait. Désormais en effet, dans tous les scrutins, 325 voix du centre et de la droite continuaient de le soutenir, mais environ 250 voix de la gauche, parmi lesquelles le groupe radical-socialiste tout entier à l'exception d'une poignée de dissidents, lui refusaient leur confiance (voir Appendice II, p. 238). C'était, une fois de plus, le type bien connu des majorités appuyées sur la droite, au lieu du système original qui, depuis 1926, avait consisté à ménager au moins la fiction d'un complet accord avec la gauche. Il suffit du reste de quelques semaines pour s'apercevoir que l'atmosphère politique s'était subtilement modifiée. M. Poincaré n'était, ne pouvait être l'homme d'aucune compromission, son programme demeurait le même... Cependant, depuis que

l'axe s'était déplacé vers la droite, la température n'était plus tout à fait la même, l'ordre dans la rue était maintenu plus magistralement et, sur les estrades officielles, il y avait plus de cardinaux.

Quand M. Poincaré, vaincu non par la politique mais par le surmenage, se vit, en juillet 1929, contraint de quitter le pouvoir, l'équivoque, devinée mais acceptée, qui faisait de son nom un symbole de concentration, s'évanouit. Il devint difficile de faire approuver par la droite une politique étrangère de gauche et par la gauche une politique financière de droite (chute du cabinet Briand, puis du cabinet Tardieu, voir Appendice II, p. 238). Il s'agit de nouveau, non plus du salut du franc ou de l'union nationale, mais de l'éternelle question : s'appuierait-on, pour gouverner, sur la droite ou sur la gauche? S'appuyer sur la gauche, c'est le cartel ; mais toute combinaison qui n'est pas le cartel, qu'on l'appelle « union nationale », « union républicaine » ou « concentration républicaine », s'appuiera en fin de compte sur la droite : on est ici prisonnier d'une

logique implacable, que personne ne peut éluder.

La ligne de partage politique qui s'était spontanément dessinée au début de la législature, à propos de la nomination du bureau des commissions, a donc tendu à reparaître et à s'affirmer : elle passe, non entre la gauche radicale et les radicaux-socialistes mais à travers la gauche radicale. Un tiers environ de ce groupe pivot tend à voter comme la gauche, cependant que les deux autres tiers s'appuient de préférence au centre et même éventuellement à la droite. La cause qui détermine cette division ne paraît être ni la politique étrangère ni même la politique financière, mais l'attitude à prendre à l'égard de la laïcité ou du cléricalisme, cette vieille et indéracinable préoccupation de notre vie publique. C'est de ce point de vue qu'il faut étudier, analyser les scrutins de mars 1929 sur l'autorisation de certaines congrégations missionnaires, ceux de février 1930 qui ont successivement renversé les cabinets Tardieu et Chautemps (voir Appendice II, p. 238, 239). Nous re-

trouvons ainsi, avec une netteté parfaite, l'évolution normale des gouvernements appuyés sur la droite, d'où finissent par se détacher les éléments proprement dits de la gauche.

4. — COMMENTAIRE.

En France, les intérêts, qui ont du bon sens, voudraient qu'on traite, selon le conseil de Napoléon, les questions de finance par des considérations de finance et les questions politiques par des considérations de politique. Peut-être est-ce là tout simplement une vue conservatrice, propre à distinguer tout au fond les conservateurs des hommes de gauche, car si l'on accepte de résoudre les questions en elles-mêmes et non pas en fonction de la politique, on renonce à changer l'équilibre social. La gauche a failli laisser mourir le franc, parce qu'elle prétendait traiter le problème monétaire selon des considérations de finance politique ; mais

M. Poincaré a rétabli la situation parce qu'il a pris en main nos finances, non en réformateur mais en financier.

L' « expérience Poincaré » se classe donc, à son rang, dans les cycles normaux de notre évolution politique. Elle fut après tout, dès son début, un « redressement » de l' « ordre » contre les imprudences de la gauche, mais sans le dire. Le fait de ne pas le dire, trait de génie du chef, a longtemps abusé le pays, qui du reste savait peut-être, mais, sans l'impatience des militants, n'eût sans doute demandé qu'à être abusé le plus longtemps possible. Les militants, eux, voyaient bien qu'on ne faisait pas leur politique et qu'ils avaient perdu la direction. Privé de son balancier de gauche, le système ne pouvait dès lors que s'avérer ce qu'il était au fond, une réaction contre les excès du cartel, réaction condamnée à provoquer elle-même tout le classique déclenchement des « défenses républicaines » ou des « défenses laïques ». Nous nous concentrons à droite contre le péril de gauche, puis à gauche, quand nous avons

oublié, contre le péril de droite. Il nous faut toujours un péril... et ce sera sans doute éternel.

V

L'ÉVENTAIL DES PARTIS ET DES GROUPES

Après l'équilibre des forces il nous reste à envisager la couleur des opinions. La liste des partis ne nous sera pas pour cela d'un bien grand secours, parce que, sauf à gauche — et encore — il y a peu de partis dignes de ce nom, et généralement si mal organisés que pas un ne se ferait fort de vous faire élire quelque part, même dans les régions qui politiquement lui appartiennent. Les groupes parlementaires expriment, par reflet, des nuances plus délicates, quoique souvent faussées par les ambitions personnelles : tel groupe produit plus de portefeuilles ministériels, tel autre plus de présidences de commissions. Il faut en revenir finalement, comme à des axes précis, aux tendances générales, qui existent en dehors des partis et des groupes et dont ceux-ci ne sont que l'interprétation. Chaque député, dans ses

votes, finit par en filtrer les indications, sous sa responsabilité propre, jeu subtil qui donne à notre vie publique plus de diversité et de finesse que la massive discipline des partis anglo-saxons.

Pour aboutir à un tableau d'ensemble, nous réunirons en trois gerbes distinctes les groupes de la Chambre actuelle : gauche, centre, droite. Classification arbitraire, je l'admets, et dont les données seront démodées aussitôt qu'écrites, mais ne faut-il pas saisir les phénomènes à un moment déterminé du temps ?

1. — LA GAUCHE.

Elle contient les radicaux-socialistes, les socialistes unifiés, divers groupes de républicains socialistes. On ne sait trop s'il faut y ajouter les communistes.

Les radicaux-socialistes sont 114 députés et ont recueilli, aux élections de 1928, 1.655.000 suffrages, soit 17 p. 100 des votants (1). Je commence par eux

(1) Pour les groupes je me réfère à la liste officielle des groupes, remise au président de la Chambre au

parce qu'ils sont le sel de la gauche, au sens biblique, et peut-être le plus typiquement français de tous les partis. Petites gens des campagnes et des villes, surtout des petites villes, ni millionnaires ni prolétaires, ils correspondent assez généralement à ce qui persiste d'individualisme dans l'économie française : d'un point de vue américain, ils exprimeraient en France ce qu'il y a de plus démodé. Leur programme, c'est de défendre, comme par instinct, tout ce qui est « petit » contre ce qui est « gros », de demander l'indulgence pour tout ce qui se refuse à la discipline sociale (sauf si l'on se syndique contre la discipline), d'opposer la société laïque à l'ordre clé-

début de juin 1930, en exécution de l'article 12 du règlement : c'est le dénombrement le plus récent, qui représente le mieux, je crois, l'esprit de la Chambre actuelle, après un tassement de deux années. Pour le nombre de voix recueillies dans le pays, je me réfère au livre de M. Georges Lachapelle, *les élections législatives des 22-29 avril 1928* (Roustan) : il va de soi que le chiffre des voix recueillies en avril 1928 peut ne plus cadrer exactement avec les forces actuelles, légèrement modifiées, des groupes. Néanmoins, l'équilibre des trois blocs, gauche, centre, droite, est en somme fort peu modifié.

rical et la volonté du peuple à la direction capitaliste de la nation. « Tout le programme économique du radicalisme, écrit Thibaudet, consiste à majorer, sous une auréole mystique, une épithète, l'épithète *petit* (1). » Affirmations de principe, après quoi la tactique intéresse plus que les réformes ce militant aux mœurs bourgeoises. Et pourquoi serait-il si pressé de changer une société dont l'évolution ne tend qu'à l'éliminer ? Ce devrait être, c'est peut-être, du point de vue de l'avenir, le plus vrai conservateur.

Le radicalisme est tiraillé de ce fait entre deux attractions, car par ses mœurs il est conservateur, mais sa mystique lui commande de n'avoir pas « d'ennemis à gauche ». Or cette mystique, cette attirance inflexible vers la gauche, c'est sa véritable raison d'être : supprimez-la, il ne reste qu'un fond décoloré. Les radicaux en ont instinctivement le sens quand ils refusent de s'unir aux modérés contre la révolution : bien au contraire,

(1) Albert Thibaudet, *la République des professeurs*, p. 259.

on les voit souvent voter au second tour pour des socialistes et même des communistes ! C'est que, selon le mot de Waldeck-Rousseau, le radicalisme « se décline au comparatif », jeu puéril, mais qui s'impose à lui et grâce auquel il finit souvent par avoir son centre de gravité en dehors de lui-même. C'est de ce point de vue que, pour beaucoup de militants du radicalisme, l'union avec les socialistes est le dogme primordial : ils sont « cartellistes » avant même d'être radicaux. Récemment, lors d'une élection fameuse à Narbonne, plusieurs grands chefs radicaux-socialistes de Paris cachaient à peine leur préférence pour M. Léon Blum, socialiste unifié, contre le candidat qui avait reçu l'investiture de leur propre parti : M. Blum n'était-il pas « le plus à gauche ? »

Les socialistes unifiés (107 députés, 1.698.000 voix, soit 18 p. 100 des votants dans le pays) ont une tradition révolutionnaire et marxiste à laquelle ils tiennent beaucoup et un vocabulaire en conséquence : soi-disant ils renient tout contact avec la société bourgeoise, refusent

le vote du budget. Mais ils sont débordés à gauche par les communistes, qui sont ou se disent des révolutionnaires pour de bon, et sur leur droite ils sont envahis par des radicaux surenchéristes, qui sont propriétaires. C'est pourquoi le socialisme, après avoir été le parti officiel de la Révolution, n'est plus, depuis les Soviets, que le parti de la révolution sérieuse, une sorte de centre-gauche du communisme ; le voici même, dans son aile droite, en train de devenir une sorte de sur-radicalisme, dans la mesure où les radicaux ne sont plus eux-mêmes que le centre-gauche du socialisme : décalage verbal qui rend, en France, les épithètes de plus en plus effrayantes, au moment même où les partis deviennent moins terribles.

Cette évolution s'exprime très bien dans la carte électorale du parti socialiste unifié. Dans le Nord, le Centre, à Lyon, nos grandes régions industrielles, il conserve la clientèle des ouvriers qualifiés et professionnellement organisés, ce qui est son terrain naturel. Mais dans le Midi

son domaine s'est étendu sur des régions où il n'y a pas de grande industrie et où ses nouveaux partisans se recrutent surtout chez de petits propriétaires paysans, avides d'affirmations démocratiques. La vallée du Rhône, la Provence, une partie du Languedoc méditerranéen constituent maintenant le bloc le plus compact du socialisme français, spectacle paradoxal et cependant naturel pour qui connaît ce pays de verbe vengeur mais au fond satisfait du présent. Il y a une quarantaine d'années, les leaders radicaux parisiens, délaissés au profit du socialisme naissant, s'étaient réfugiés électoralement dans le Midi ; mais aujourd'hui c'est Renaudel qui se réfugie à Toulon et Léon Blum à Narbonne. Quelle est donc la signification de ce repli ?

Je puis donner ici l'impression très vive que m'a laissée une récente tournée dans le Var, département rouge. En visite chez des radicaux-socialistes, j'avais d'abord eu peur que mon républicanisme ne parût tiède à ces violents, mais je m'aperçus vite que j'étais aussi avancé

qu'eux, et ils me confièrent avec mélancolie que le département ne contenait presque plus de radicaux. Je compris ensuite, en faisant visite aux socialistes unifiés, que la clientèle de ces derniers se composait, pour une large et peut-être la plus large part, des anciens radicaux qui avaient tout simplement changé de nom. Le leader socialiste local, avec qui je causais en face d'un panorama splendide, tout de Méditerranée bleue et de bois de pins lumineux, ne chercha du reste pas à me dissimuler la vérité : « Je suis socialiste unifié, sans doute, mais mon vrai parti, c'est d'être républicain ; c'est ce que j'ai toujours été, mais il faut marcher avec son temps. » Avec la lourdeur obtuse d'un homme du Nord je suggérai quelques objections : « Vous êtes tous propriétaires dans la commune et, si j'en juge par ce que je vois, aisés. Comment pouvez-vous voter en masse pour un parti dont la doctrine condamne la propriété ? » D'un geste élégant et vague mon interlocuteur éluda ce coup droit : « Ce n'est pas pour demain... » répliqua-t-il simplement

et je compris alors, moi naïf, que l'on votait pour cette doctrine, étant bien entendu qu'elle ne serait pas appliquée. En effet, le parti socialiste songe-t-il, même un instant, à supprimer la propriété individuelle des paysans? Quel innocent le croirait ? Cependant, la logique était encore en défaut, car il eût fallu être communiste, puisque le communisme est plus à gauche. Je demandai s'il y avait des communistes? Peu heureusement, « parce que le département a du bon sens », et pourtant quelques grosses communes avaient été contaminées, notamment l'une d'elles où Moscou avait distribué des centaines de cartes d'adhérents à la troisième Internationale : cette commune était du reste, comme les autres, peuplée de petits propriétaires, généralement à leur aise. Comprenne qui pourra, ou plutôt c'est bien facile à comprendre. Dans quelques années le Var sera peut-être communiste ; déjà du reste M. Berthon a été nommé conseiller général de Saint-Tropez.

On connaît la formule célèbre : *Graecia*

capta ferum victorem cepit. Le Midi est conquis, mais ne va-t-il pas à son tour modifier ce farouche vainqueur ? En théorie le parti socialiste unifié est resté l'organe d'une protestation révolutionnaire doctrinale ; en fait c'est devenu un parti démocratique, très parlementaire par l'esprit de ses députés, dans l'aile droite duquel tend même à passer maintenant l'axe de l'anticléricalisme, ce qui est bien peu marxiste. Commentant, le 6 mai 1929, l'élection de M. Léon Blum à Narbonne contre un radical-socialiste, la *Dépêche de Toulouse* caractérisait ainsi la portée de l'événement : « Le socialisme des électeurs ne répond pas toujours à celui de leurs élus : sous l'étiquette qu'ils adoptent, ils ne voient qu'un républicanisme plus rouge et un socialisme qui, dans le fond, n'est que le vieux socialisme français. Or, ce socialisme français, c'est notre socialisme, à nous radicaux. La fameuse lutte de classe, les « vacances de la légalité », sont des concepts teutons, aussi bien que ce collectivisme intégral que Jaurès lui-même n'a

jamais pu digérer complètement. Parmi ses électeurs narbonnais, peut-être M. Blum n'eût-il pas trouvé cent électeurs pour apporter leur suffrage à un marxisme dont ils n'ont jamais rien su. » Ce serait un travail de patience bien intéressant que de chercher à distinguer, dans le parti unifié, les radicaux des collectivistes.

Les républicains socialistes, les socialistes français, les indépendants de gauche (50 députés, 469.000 voix, 5 p. 100 des votants, chiffres naturellement tout à fait approximatifs) n'ont pas d'existence dans le pays et ne représentent qu'une position de députés, position commode qui permet une grande souplesse d'attitude. Depuis qu'il y a des socialistes en effet, il y a également des socialistes « indépendants », quel que soit le nom qu'ils se donnent, et l'on comprend très bien pourquoi. L'électeur qui « avance » passe du radicalisme au socialisme, mais l'élu avancé subit fréquemment l'évolution contraire, par le fait qu'en se rapprochant du pouvoir il prend mieux cons-

cience de ses conditions et de ses nécessités. Par exemple, certaines attitudes comme la non-participation au pouvoir (strictement appliquée des unifiés) lui semblent puériles, car, homme de valeur, il sent très naturellement que ce peut être son devoir de devenir ministre. S'il quitte alors le socialisme officiel, ce ne sera pas pour entrer chez les radicaux-socialistes qui, tournés à gauche, seraient plutôt sévères pour ces sécessions orientées à droite ; mais divers groupes semblent avoir été conçus tout exprès pour recueillir le transfuge et lui faciliter l'accès du gouvernement, sans toutefois en faire un réactionnaire. Ce désir instant de prendre contact avec le pouvoir sans perdre le contact de la gauche est à l'origine de ces petits groupes d'appoint qui ont toujours existé dans l'ambiance socialiste et qui contiennent à la fois des gens très avancés et des gens très modérés. Peu nous importe du reste qu'il y ait 16 républicains socialistes, 14 membres du parti socialiste français, 20 indépendants de gauche... Ce qui est intéressant,

c'est que, dans cette partie de la Chambre, le rendement du portefeuille ministériel au décamètre carré constitue incontestablement un record.

Faut-il classer avec la gauche ce conglomérat disparate, le parti communiste (11 députés, 1.064.000 voix, 11 p. 100 des votants)? Dans la « ceinture rouge » de Paris, sa citadelle, il se compose de révolutionnaires authentiques, estampillés par Moscou ; mais il contient aussi la troupe permanente des irréconciliables et celle — exceptionnellement nombreuse aujourd'hui — des mécontents : locataires expulsés, anciens combattants aigris, propriétaires de banlieue mal lotis. Tous votent « communiste », mais ne retrouve-t-on pas ici les électeurs qui, après 1871, votaient par protestation pour Henri Rochefort, en prison et inéligible? Il y a là un vieil état d'esprit parisien. La différence toutefois, qui est énorme, c'est que la protestation s'appuie aujourd'hui sur la propagande révolutionnaire, systématiquement organisée, d'un État étranger. Dans les milieux industriels, le commu-

nisme tend à attirer les éléments les plus avancés des ouvriers, ceux qui eussent été socialistes il y a vingt ans. A la campagne par contre il séduit, en nombres croissants, non seulement les ouvriers agricoles mais les petits propriétaires mécontents : c'est l'esprit, vieux comme le monde, des *partageux*, dont la génération de 1848 s'était déjà effrayée. Et dans le Midi enfin, le communiste n'est souvent que le plus rouge des républicains. Tout cela fait un parti que Moscou peut courber sous sa férule, mais non pas un parti de gauche, puisqu'il se rit de cette discipline républicaine qu'instinctivement tout militant de la démocratie respecte. A la vérité, c'est plutôt une sorte de groupe irlandais : mais il attend encore son Parnell.

Par les caractères communs à tous ces groupes et par leurs transmutations mêmes on voit à quel point la gauche est non un parti, mais une tendance, tendance permanente qui domine certaines régions, toujours les mêmes : le Midi (moins la Gironde, le Pays basque, les Cévennes), le

Plateau central et le Sud-Ouest, anciens pays bonapartistes, le bassin parisien moins Paris et la Seine-et-Oise, l'Est moins la Lorraine, une grande partie de la Bretagne bretonnante par opposition à la Bretagne du pays gallo où l'on parle français... En gros cependant il s'agit du Centre et du Midi. C'est là que le Cartel a triomphé en 1924: sur 32 départements qui, cette année-là, lui ont donné plus de 50 p. 100 des voix, 28 sont situés au sud de la Loire.

Additionnons maintenant les forces de tous ces groupes (communistes exceptés) dont l'orientation est commune : en nous référant à un expert dont la loyauté est connue, nous trouvons 3.846.000 voix sur 9.351.000 votants, soit 40 p. 100 environ (1). Ce n'est pas la majorité, et en effet, à elle seule, la gauche ne peut rien, témoin le rapide échec du cartel après 1924. Mais attention, le chiffre n'est pas

(1) Georges Lachapelle, *les Élections législatives*, 22-29 *avril* 1928, p. x. (Dans les 3.846.000 nous avons compté 24.000 voix de «socialistes communistes», dissidents du communisme officiel, mais il aurait peut-être fallu ne pas les inclure dans la gauche.)

tout ici, car le privilège mystique dont la gauche bénéficie lui confère une vertu animatrice hors de toute proportion avec ses effectifs : en politique, qu'elle soit ou non au pouvoir, elle a quand même la part du lion.

2. — LE CENTRE.

Son essence, c'est l'esprit de gouvernement et plus encore (oui, je crois que le pôle véritable est là) la conservation de l'ordre social, dans le cadre républicain. Malheureusement, ses forces ne sont pas organisées ; quelle que soit leur importance, des groupements comme l'*Alliance républicaine démocratique*, expression fidèle de l'esprit du centre, ne constituent pas, à proprement parler, des partis. Le candidat modéré, dans une élection, est donc entièrement abandonné à ses propres moyens ; une fois élu, il n'a guère d'obligation envers l'organisation, qui l'a patronné sans doute mais ne l'a pas fait élire. Le centre n'est pas non plus — du

moins n'est-il plus aujourd'hui — un lieu de concentration ; c'est au contraire une zone de partage des eaux, comportant deux pentes divergentes : l'une vers la gauche, déjà radicale par l'anticléricalisme et la discipline républicaine ; l'autre vers la droite, déjà sujette à l'attraction du catholicisme, des autorités sociales, du grand capital organisé. Ce qui complique la situation, presque à l'infini, c'est que cette ligne de partage existe dans chaque groupe du centre, pris séparément. A propos de la rubrique *Cultes*, le *Manuel du candidat* exprime à merveille ces subtiles nuances : « *Centre-gauche* (c'est-à-dire gauche du centre) : Liberté à tous, mais surveillons les prêtres ! *Centre-droit* (c'est-à-dire droite du centre) : Liberté à tous, mais accordons des privilèges aux défenseurs de la morale (1) ! » Entre ces deux versants l'arête est si étroite qu'il faut nécessairement tomber d'un côté ou de l'autre : c'est le malheur du centre et de toute notre politique.

(1) Duo Caroli, *le Manuel du candidat*, p. 150.

Il y a, dans la Chambre de 1928, quatre groupes du centre, avec 165 députés : bloc par conséquent important.

Le plus avancé est celui de la gauche radicale (51 membres), dont la position tactique est de première importance, car sa psychologie complexe, encore que très simple, correspond à la bascule de tout notre système politique. C'est en effet le groupe, socialement conservateur, qui voudrait ne pas rompre avec la gauche et qui vote donc, à droite sur les questions d'intérêts, à gauche sur les questions politiques. Cette analyse, toutefois, quoique suffisamment exacte, est encore trop simplifiée, car la gauche radicale a elle-même une gauche et une droite. Lorsqu'il y a hésitation, surtout lorsqu'il s'agit d'un scrutin de véritable portée politique, il arrive fréquemment qu'une minorité des membres du groupe (en moyenne une quinzaine) joignent leurs votes à ceux des radicaux-socialistes, cependant que le reste fait corps avec le centre. Cette division dessine exactement les deux pentes politiques de la législature : depuis le dé-

but de 1929, on la retrouve dans tous les scrutins décisifs (1).

Si la gauche radicale avait 200 membres, le pays serait en somme facile à gouverner, parce qu'il ne serait contrarié, ni dans ses préférences politiques, ni dans sa sécurité économique. L'influence stabilisatrice du Sénat s'explique, si l'on songe que la haute assemblée exprime profondément la double tendance de ce groupe pivot de la Chambre.

Le groupe des républicains de gauche (66 députés) risque de faire illusion par son nom, qui devrait peut-être s'interpréter par antiphrase, ce qui du reste est conforme au génie du vocabulaire politique. Les républicains de gauche ne sont pas de gauche, et cependant je ne les classerais pas à l'extrême-droite du centre, car, même là, il y a des attractions de gauche. Il s'agit, en somme de républi-

(1) Par exemple, scrutins du 14 mars 1929 (passage à la discussion immédiate des autorisations de congrégations missionnaires), du 17 février 1930 (chute du cabinet Tardieu), du mardi 25 février 1930 (chute du cabinet Chautemps), du 5 mars 1930 (second ministère Tardieu). Voir appendice II, p. 239.

cains très modérés, vieux républicains de principe parfois, surtout quand ils viennent de l'Ouest, auxquels sont venus, en nombres croissants, s'adjoindre des réactionnaires d'origine, généralement élus par des majorités ou appoints de droite, mais qui, sacrifiant au mouvement commun vers la gauche, ont voulu s'avancer ou avoir l'air de s'avancer aussi loin que possible dans la direction du centre.

L'Action démocratique et sociale (31 membres) réunit sans doute les conservateurs de gouvernement les plus authentiques de la Chambre, les représentants les plus conscients et les plus constructifs de la grande production. Tout ce qu'il y a de conservateur dans le grand capital organisé s'exprime là, non moins bien que dans l'Union républicaine démocratique, le groupe de droite voisin. C'est le centre-droit du centre; les effluves de gauche n'y parviennent plus qu'avec peine.

Ainsi, l'on discerne, dans le centre, une gauche, un centre et une droite. Mais ce

n'est pas encore assez compliqué ! De même que la démocratie contient et comprend les bonapartistes (République française, Napoléon empereur !), dont on ne sait parfois s'il faut les classer à gauche ou à droite, de même le centre a ses nationalistes, chez lesquels on pourrait, tout au fond, déceler certains traits latents qui ne participent pas de l'esprit parlementaire orthodoxe. La gauche sociale et radicale (17 membres), autour de M. Franklin-Bouillon, groupe surtout d'anciens radicaux-socialistes qui, par sentiment de l'union nationale, ont préféré le poincarisme au cartel et qui évoluent dans une atmosphère vaguement teintée de nationalisme. Le radicalisme a de tout temps contenu ce genre de tempéraments, mais a presque toujours fini par les éliminer. Leur place est-elle bien au centre ? Ils s'y sont en tout cas réfugiés sans en partager pleinement l'esprit et du reste ils ne rentreraient pas aisément dans le radicalisme des purs, qui ne leur pardonne pas leur dissidence.

On voit ce qui est commun à tous ces

groupes, mais aussi tout ce qui contribue à les faire diverger, leur rendant particulièrement difficile le mouvement bien connu de l'école de section : Sur le centre alignement ! Déjà en effet l'aile gauche de la gauche radicale appartient au radicalisme, tandis que l'aile droite des républicains de gauche et l'Action démocratique et sociale baignent encore en partie dans l'atmosphère de la droite. Unis et disciplinés, les 165 députés du centre, qui représentent 2.145.000 électeurs, c'est-à-dire la notable proportion de 22 p. 100 des votants, seraient les maîtres de la Chambre. Mais ils n'ont jamais pu se constituer en groupe unique, parce que, si le centre est bien quelque chose au Parlement et même dans le pays, il n'est en somme rien dans chaque circonscription envisagée séparément. En effet, quand on en arrive au fait et au prendre dans la bataille électorale locale, chaque député finit par être l'élu d'un appoint d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, qui est la condition de son succès : la conscience de cet appoint influera par

la suite sur toute son attitude politique. Il y a là un facteur d'orientation essentiel, qu'il ne faut jamais perdre de vue. Dans une étude excellente sur la France en 1928 et 1929, M. Jean Morini-Comby écrit : « Le trait à notre sens le plus frappant, le plus caractéristique de la géographie politique de la France, c'est le très petit nombre de députés élus selon une véritable formule de concentration républicaine, c'est-à-dire sans voix cléricales ni socialistes. Nous en avons compté seulement (aux élections de 1928) de 45 à 47 (1). » Voilà pourquoi la « conjonction des centres » demeure une conception de théoriciens.

3. — LA DROITE.

La droite, en tant que parti national, n'est peut-être pas plus organisée que le

(1) Jean Morini-Comby, La France en 1928 et 1929 : étude de sa politique intérieure (*l'Année politique française et étrangère*, décembre 1929, p. 419).

centre, mais en tant que pôle d'attraction ou de réaction politique, elle existe, alors que le centre, nous l'avons vu, existe à peine. Dans notre vie publique, la droite est une force qui fait pendant à celle de la gauche, qui peut-être même l'égale en influence. Il n'y a pas en effet de commune, si petite soit-elle, où l'Eglise ne groupe et n'organise une résistance ; et partout où il existe un château, une dynastie bourgeoise, bref une forme consciente d'aristocratie sociale, cette résistance trouve un appui. Il y a sans doute eu, au début de la République, des bourgeois de gauche et il y a maintenant, en nombres croissants, des catholiques démocrates, mais les premiers ne sont plus qu'un souvenir et les seconds ne sont encore qu'au début d'une tentative : de sorte que la droite est, depuis longtemps déjà, renforcée d'un appoint bourgeois, cependant qu'elle n'est pas encore affaiblie d'une dissidence catholique. Dans cette masse, dont le poids est formidable, on distingue cependant des aspects divers, correspondant aux désagrégations

successives de la résistance réactionnaire; et à ces aspects divers correspond à peu près, à la Chambre, une division en trois groupes.

La réaction légitimiste était monarchiste, sociale, cléricale. Le « ralliement » n'a laissé subsister qu'une réaction sociale et cléricale. Enfin l'équivalent d'un nouveau ralliement (terme impropre, je l'admets) tend à réduire maintenant l'opposition des catholiques démocrates au refus d'accepter ce qu'ils appellent le « laïcisme » du régime républicain. Il y a donc là trois attitudes, se rapportant à trois types politiques, dont l'allure d'évolution plus ou moins allègre les égrène sur la route à la façon des Curiaces. Le groupe des indépendants répond davantage au premier, celui de l'Union républicaine démocratique au second, celui des démocrates populaires au troisième, encore que, comme dans le centre, il y ait manifestement enchevêtrement.

Le groupe des députés indépendants (39 membres) est surtout intéressant en ce qu'il contient, à côté de quelques indépen-

dants véritables, les derniers royalistes ou du moins les derniers tenants avoués de l'esprit antirépublicain : grands féodaux de l'Ouest en particulier, à l'abri dans leurs fiefs, d'où ils considèrent impunément l'inondation démocratique. S'il y a encore en France des chevau-légers, ils sont là.

L'Union républicaine démocratique (87 membres), souvent appelée par abréviation U. R. D., préférerait, je crois, qu'on ne la classe pas à droite, pudeur qui lui est commune avec les neuf dixièmes des réactionnaires : elle voisine, dans la *Fédération républicaine*, avec des éléments qui ont un pied dans le centre, et elle pourrait, à plus d'un égard, se réclamer de la tradition « progressiste », issue après tout de la République modérée. Mais ce ne sont là que de trompeuses apparences, car deux causes décisives décalent vers la droite son centre de gravité : en matière religieuse la tradition laïque lui fait entièrement défaut, et en matière sociale elle représente l'ordre s'exprimant par la hiérarchie. C'est en un

mot un parti de défense sociale, où le grand patron (parfois presque féodal) coudoie le bourgeois catholique (disons clérical), et où le libéral républicain égaré ne reconnaîtrait plus rien de la tradition républicaine. On discerne enfin dans ce conglomérat un noyau nationaliste résistant, qui nous a paru (voir chapitre III) constituer le pôle de réaction le plus caractérisé contre la politique d'entente internationale. Dans cette matière hétérogène une réaction chimique ferait apparaître au moins trois couleurs, la couleur de la féodalité industrielle, celle du nationalisme intransigeant et celle de la défense sociale catholique. Peut-être même faudrait-il distinguer en outre un certain nombre de membres dont l'esprit s'apparente au fond à celui des démocrates populaires. Certains votes, en divisant le groupe, ont révélé ces îlots distincts. Mais, par sa tonalité générale, cette partie de la Chambre évoque le souvenir lointain de l'Assemblée nationale, encore que le libéralisme — type XIX^e siècle — du Septennat ignorât cer-

taine influence subtile d'Action française que nous croyons parfois respirer ici dans l'atmosphère ambiante.

Les « indépendants » sont, sans conteste, à droite de l'Union républicaine démocratique, qui est elle-même à droite du centre, mais où classer les démocrates populaires (18 membres), puisque ce parti, non confessionnel mais en fait catholique, se réclame ardemment de la démocratie ? Nous sommes républicains, démocrates, acquis au progrès social, disent avec une évidente sincérité les démocrates populaires ; nous renions, dans la droite même, les réactionnaires et les cléricaux qui se servent de l'Eglise pour la défense des intérêts et nous ne combattons pas moins les nationalistes, gagnés que nous sommes à la politique de la paix internationale ; nous nous déclarons même laïques, reconnaissant la laïcité comme un fait nécessaire, mais repoussant toutefois le laïcisme républicain, ce système qui tend à doter l'Etat d'une doctrine irréligieuse et antichrétienne. On reconnaît, dans ces idées, une

tradition catholique déjà séculaire, née aux débuts du XIX^e^ siècle et qui s'est continuée, avec persistance, sous la troisième République, dans la personne des Etienne Lamy, des de Mun, des Piou, des Marc Sangnier, dans le mouvement des démocrates chrétiens, dans le Sillon, dans les Semaines sociales ; on retrouve également là les directives de Léon XIII, confirmées par de récents encouragements de Rome. Il s'agit, préoccupation bien naturelle et qui a mis bien longtemps à s'imposer, de ne plus se solidariser avec des régimes déchus, de réconcilier le catholicisme avec la démocratie, d'accepter de bon cœur la République... à l'exception toutefois de la conception laïque de l'Etat issue de la Révolution.

Ainsi, pas de difficultés insurmontables dans ce rapprochement, sinon, une fois de plus, la pierre d'achoppement de la politique laïque. En dehors de France, il ne semble pas que le divorce soit irrémédiable entre l'Eglise et la gauche : le centre catholique allemand par exemple n'est nullement par définition un parti de

droite. Mais chez nous, c'est bien jusqu'ici la position prise à l'égard de l'Eglise qui a vraiment déterminé les frontières de la République. Peut-on maintenant rompre cette tradition d'intransigeance, effacer ce vieux pli qui revient toujours, en un mot déclasser les partis ? Les démocrates populaires le prétendent et l'espèrent, mais il faudrait, pour leur donner raison, renverser le courant de tout un siècle, non seulement chez les militants de la République mais chez ceux de l'Eglise. Je n'ose prophétiser, mais j'attendrai de l'avoir vu pour le dire.

En attendant, le parti démocrate populaire commence de réussir dans certaines provinces traditionnellement catholiques et jusqu'à un certain point géographiquement excentriques : la Bretagne, où l'opposition du noble et du prêtre est ancienne, l'Alsace et la Lorraine, où le centre catholique allemand a marqué son influence, le Pays basque. D'une façon générale cependant, le cadre des anciens groupements n'a pas été

rompu. Sur les 18 membres du groupe, 4 seulement ont été élus avec des appoints de gauche contre des réactionnaires proprement dits, mais 13 autres ont été nommés par les forces de la droite contre la gauche. Le parti n'est certes pas un parti réactionnaire, mais il demeure jusqu'à présent un parti de droite, ouvert aux aspirations démocratiques mais conservateur dans ses votes. De nombreuses voix individuelles de gauche vont à lui, mais la gauche consciente ne se rallie à ses candidats que pour des raisons tactiques, sans avenir politique et sans lendemain. Il est prématuré de dire que le fossé a été comblé, et néanmoins il s'agit d'un « grand dessein ».

Une carte volontairement stylisée ferait ressortir deux forteresses où la droite paraît inexpugnable : l'Ouest intérieur (Vendée, Maine et Anjou, Basse-Normandie, Bretagne française), pays bocager, géologiquement distinct, où s'est maintenu le peu d'esprit féodal qui subsiste en France ; puis les Cévennes, ce

pays de loups, où le prêtre conserve son ascendant séculaire et où survit, presque intact, le fanatisme des guerres de religion. Peut-être, mais dans un sens très différent, conviendrait-il d'ajouter les trois départements lorrains d'avant 1914 (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges), région républicaine, catholique et patriote, où la proximité de la frontière et l'ombre toujours présente de l'invasion interdisent certains relâchements dans l'oubli. Mais, à vrai dire, la droite est représentée partout, parce que partout où il y a un prêtre l'action de la droite se manifeste, au moins sous l'une des formes indiquées plus haut. On ne s'étonnera donc pas de trouver ici de gros bataillons : 2.160.000 voix, c'est-à-dire 23 p. 100 des votants dans le pays. Dans notre histoire politique des cent dernières années, le rôle de la droite est essentiel, mais moins par l'action directe qu'elle exerce que par les réactions qu'elle provoque. On peut même dire que l'action ouverte et directe lui est jusqu'à un certain point interdite, car, ne le perdons

pas de vue, le droitier est, en France, un pestiféré politique. On se sert de son vote et puis on le renie, pour courtiser — à gauche — un radical-socialiste qui vous bafoue. La droite, cependant, s'obstine à ne pas comprendre qu'elle est compromettante et qu'elle ferait mieux de ne donner son concours que sous le manteau.

4. — D'OÙ VIENT L'INSPIRATION POLITIQUE EN FRANCE?

Résumons l'équilibre des blocs politiques aux élections de 1928 (1) :

Inscrits	11.250.000					
Votants	9.351.000 (soit 83 p. 100 des inscrits).					
Gauche	3.846.000	voix	41	p.	100	des votants.
Centre	2.145.000	—	22	—	—	—
Droite	2.160.000	—	23	—	—	—
Communistes	1.064.000	—	11	—	—	—
Divers	136.000					

Les sièges se répartissent, par contre,

(1) Georges Lachapelle, *les Élections législatives, 22-29 avril 1928*, p. x.

à la Chambre, de la façon suivante (effectifs des groupes en juin 1930) :

Gauche	271	députés	44	p.	100	des sièges.
Centre	165	—	27	—	—	—
Droite	144	—	24	—	—	—
Communistes	11	—	2	—	—	—
Aucun groupe	20	—	3	—	—	—(1)

Il résulte de ce tableau que tous les partis sont un peu plus représentés à la Chambre qu'ils ne devraient l'être, à l'exception des communistes, qui devraient avoir au moins 66 sièges et qui n'en ont que cinq fois moins. Mais, à cette injustice près, les proportions réalisées dans le pays se retrouvent à peu près au Palais Bourbon.

La conclusion qui, dès lors, vient à

(1) Ces pourcentages comprennent certaines inexactitudes et ne peuvent être naturellement qu'approximatifs. Par exemple, les « indépendants » contiennent un tout petit nombre de membres qui ne sont pas de la droite ; d'autre part, le centre englobe un certain nombre de députés, élus comme étant de l'U. R. D. et qui ont ensuite passé aux groupes du centre. Enfin il ne faut pas perdre de vue que ces chiffres se rapportent à la Chambre de juin 1930 avec un tassement de deux années par rapport aux élections générales de 1928.

l'esprit, c'est qu'une coalition de deux des blocs au moins s'impose : le parti le plus nombreux, la gauche, ne peut rien, seul, avec ses 44 p. 100! Contre lui, par contre, l'union de la droite et du centre semble devoir être irrésistible : et en effet, quand cette union se réalise, elle est si puissante que toute politique devient inefficace contre son veto. Rappelons toutefois ici, pour mettre sur ce point tout l'accent de notre conclusion, que le chiffre mathématique n'est pas, après tout, décisif dans la politique française, parce que des coefficients différents viennent, selon les partis, fausser sa valeur. Théoriquement un vote de droite vaut un vote de gauche, mais pratiquement ce n'est pas toujours vrai : l'homme de gauche, par le prestige de son origine, bénéficie d'un privilège, et même s'il n'est que la minorité, il lui arrive encore d'imposer ses directions, comme s'il disposait d'actions à vote plural. C'est que la République, par le redressement d'une sorte d'instinct, ne se résigne qu'avec peine aux majorités qui la font dépendre d'hommes n'ayant

pas son esprit. Le pays, qui veut vivre, se résigne à ce genre de sacrifice quand sa sécurité est en jeu, mais la résignation n'est généralement pas de très longue durée et elle s'accompagne, dans les milieux de militants, du sentiment d'une sorte de scandale. Peut-être pensera-t-on que j'exagère? Il me semble sincèrement que non. La France paraît donc inspirée politiquement par sa gauche, le frein des intérêts demeurant toujours à la portée de la main. C'est un bon frein, qui, si la nation était une automobile, lui donnerait le droit d'arborer le petit triangle rouge que chacun connaît : ni l'Allemagne, ni l'Angleterre n'en possèdent d'aussi bon !

Il va de soi qu'il s'agit, dans le pays, d'une attitude d'ensemble, dictée par certaines régions et que toutes les régions ne ratifieraient pas. La République, telle que nous la voyons vivre, sentir et réagir, paraît avoir été faite par l'idéalisme de Paris, par les éléments sérieux de l'Est et par les éléments bruyants du Midi (1).

(1) Observation de M. Charles Seignobos.

Au début, le Centre et l'Ouest ne s'en étaient pas trop mêlés et je crois qu'au fond la masse de l'Ouest, du moins de l'Ouest intérieur demeure toujours hostile.

Ce qui est curieux, peu connu des étrangers, c'est la décadence politique de Paris, qui au XIXe siècle avait donné l'impulsion et fait toutes les révolutions. L'influence politique de la capitale (je dis politique, car autrement son rayonnement n'a fait que grandir) paraît s'être perdue depuis 1871, quand le républicanisme sérieux de la province, devenant conscient, n'a plus supporté qu'avec impatience des fantaisies comme la Commune ou le Boulangisme. On peut dire que, depuis 1889, année où Paris faillit encore entraîner le pays dans une aventure, l'influence parisienne sur l'orientation politique française a été nulle. Cependant un groupement de quatre ou cinq millions d'habitants (en y comprenant la Seine-et-Oise, de plus en plus incorporée à l'agglomération parisienne) ne reste pas indéfiniment sans faire sentir son action. Il se pourrait donc que cette action re-

parût, après une longue éclipse, mais ce ne sera probablement plus, comme précédemment, sous la forme idéologique. Cette immense masse d'intérêts, de protestations, de virtualités, de réactions sentimentales et matérielles de toutes sortes pourrait très bien donner naissance à une politique de grand intérêt régional, Paris défendant ses intérêts, dont le pourcentage dans la richesse nationale est formidable, comme le Nord défend son sucre, le Midi son vin, Marseille ou Le Havre leur établissement maritime. Les représentants accrédités de la capitale ne seraient sans doute plus alors des idéalistes comme autrefois — journalistes, intellectuels, apôtres ou même poètes, qu'on se rappelle Victor Hugo ! — mais plutôt des avocats d'affaires parlant le langage de la vie pratique : politique d'affaires, harcelée de violence communiste... Souhaitons du moins que ce ne soit pas là tout l'avenir de la politique française !

En attendant, trois régions se distinguent, dont le pays paraît subir politique-

ment l'impulsion : le Midi, avec son éloquence; l'Est, avec sa raison active; le Centre, hier peut-être bonapartiste, aujourd'hui radical, avec ses bougnats, pour lesquels nous n'avons pas caché notre admiration. Singulière équipe, une mystique tempérée par un bas de laine : toute la France !

VI

DÉMOCRATIE LATINE ET DÉMOCRATIE ANGLO-SAXONNE

1. — CONCEPTIONS DE GOUVERNEMENT ET SURVIVANCES DU PASSÉ.

On dit que les Français renient leur passé. En paroles sans doute, et cependant ce passé survit : la trace des régimes anciens est partout dans nos conceptions du gouvernement, c'est faire une exposition rétrospective que les analyser. Avouons même que cette emprise de l'histoire est inquiétante, car nous finissons par vivre sur un vieux fond politique de principes et de réactions dogmatiques qui paraît ignorer l'évolution récente du monde et sur lequel depuis longtemps nous n'innovons plus ; nous continuons d'adapter, mais l'invention en matière politique nous a désertés pour d'autres rivages.

La classification des conceptions de gouvernement se fait, dès lors, sans dif-

ficulté. C'est ainsi qu'une division essentielle oppose d'abord chez nous les absolutistes et les partisans de la souveraineté populaire ; mais, chez ces derniers, on distingue trois branches divergentes, les parlementaires, les bonapartistes, les tenants du gouvernement par les comités : autant de tempéraments, dont chacun se rattache à une phase de notre développement politique mais dont aucun n'est né postérieurement à la Révolution française. Lamartine parle de « l'âme où rien ne meurt ! » Ici non plus rien n'est mort, et l'adaptation de toutes ces persistances, où quelques dominantes maintiennent leur marque impérieuse, constitue finalement un régime original, qu'on essaie bien à tort de comparer à celui d'autres pays, parce qu'il est en somme proprement et exclusivement nôtre.

L'absolutiste ne considère pas le peuple comme une source raisonnable de souveraineté, il ne fait pas confiance au bon sens populaire ; pour lui, l'autorité doit venir d'ailleurs, de Dieu (notion démodée), des autorités sociales, assistées au besoin

de techniciens, seules compétences admissibles en l'espèce (et ici nous sommes en plein dans une atmosphère moderne). « Votre peuple, Monsieur, dit Hamilton à Jefferson, c'est une grosse bête ! » Combien, en France, de gens qui pensent ainsi : toute la noblesse féodale, une bourgeoisie de plus en plus nombreuse, où se rangent ces « patrons de droit divin » que nous connaissons tous ; quant à l'Eglise, dont les mœurs et le recrutement seraient aisément démocratiques, elle ne peut en esprit qu'être absolutiste. Bien que le dernier régime qu'il ait inspiré soit celui du Seize Mai, il ne faut donc pas croire que l'absolutisme soit exclusivement une chose d'autrefois. Sous des formes renouvelées, que justifient du reste certaines nécessités de la grande production moderne, on le rencontre chaque jour autour de soi.

Toutes les autres conceptions se rattachent à la souveraineté populaire, si interprétée du reste qu'elle devient généralement méconnaissable.

En vertu du système parlementaire, tel

du moins que les Français l'ont accommodé à leurs passions, le peuple souverain s'exprime dans des assemblée élues, chargées de contrôler un pouvoir toujours suspect d'absolutisme. Telle est bien la doctrine radicale, exposée par Alain : le gouvernement est réactionnaire par essence, il faudra donc que les députés le surveillent sans cesse ! Survivance éclatante des régimes d'autorité que cette phobie, persistante et invétérée, de l'autorité. Nous l'avons suggéré déjà, c'est là que réside le vice congénital de la troisième République, qui réalise si parfaitement ce type de démocratie parlementaire. On ne saurait du reste nier que nul régime ne répond actuellement davantage aux préférences de la majorité. Exceptez les plébiscitaires, les communistes, certains syndicalistes, le plus grand nombre des bourgeois, et c'est bien à cette forme de gouvernement que se rallie l'immense majorité des républicains actifs, y compris — ne nous y trompons pas — la plupart des socialistes unifiés, désormais plus républicains et parlementaires que révolutionnaires.

Si les classes riches ont généralement déserté cette notion d'un gouvernement serviteur, qui fait figure d'accusé au moment même où l'on sollicite platement ses faveurs, le peuple dans son ensemble s'y est au contraire complètement habitué et, s'il ne parle pas davantage de démocratie directe, c'est parce qu'il croit la trouver dans l'intervention, qu'il veut directe et continue, de son député. Il n'y a pas, je crois, d'autre pays où le parlementaire soit à ce point devenu le tribun, toujours en action, des réclamations individuelles; et à vrai dire, le terme de parlementaire devient ici trompeur, puisqu'il ne répond plus en rien à l'image traditionnelle du M. P. britannique.

Le bonapartisme, qui se réclame également du suffrage universel, a ceci d'intéressant qu'il vise à établir l'autorité dans le cadre de la démocratie: un chef national, plébiscité par tous les Français, qui mâte l'anarchie, fait taire les « bavards » des assemblées, voilà cette vigoureuse conception gouvernementale,

où l'égalité subsiste mais où l'ordre prime la liberté, où les conquêtes matérielles de 1789 sont à la fois garanties contre un retour de l'ancien régime et contre les menaces de la révolution sociale. Appelez le chef comme vous voudrez, empereur, consul ou président, peu importe, ce ne sera jamais un roi mais toujours un tribun, qui consolide la démocratie sous le signe de l'ordre social. C'est Napoléon qui, d'abord comme consul puis comme empereur, a conçu tout le système, mais Napoléon III en a, à son tour, appliqué les principes et les méthodes avec une égale vigueur. Qu'on l'aime ou ne l'aime pas, il faut reconnaître qu'il y a là un régime, dans le sens fort du terme. Et du reste, n'allons pas croire que le bonapartisme finit au 4 septembre 1870 : il persiste en France un tempérament bonapartiste, dont la démocratie n'a jamais éliminé le germe et qui inspire un courant politique bien déterminé, dont la trace demeure toujours visible. Classons en effet comme les expressions diverses d'un bonapartisme latent non seulement

le boulangisme et le nationalisme de l'Affaire Dreyfus, mais toutes les formes d'antiparlementarisme, quelles qu'elles soient, et jusqu'à certains aspects de l'Action française, dont le monarchisme soi-disant traditionaliste cache mal des persistances césariennes. M. Emmanuel Berl l'a très bien dit : « Maurras met en forme l'idéologie républicaine... la monarchie met en ordre la féodalité... Il ne suffit pas d'être antirépublicain pour avoir le droit de se dire monarchiste (1). » Et M. René Gillouin n'a-t-il pas rappelé que le premier mouvement de M. Maurras, avant de se tourner vers les catholiques, avait été de s'adresser aux radicaux (2) ? D'où cette conclusion que, si la république parlementaire ou radicale se méfie de l'autorité, le bonapartisme c'est justement la république avec l'autorité. De ce point de vue, le bonapartisme persiste comme un état d'esprit latent, en dehors même de toute organisation, et de temps en temps il

(1) Emmanuel Berl, *Mort de la pensée bourgeoise*, p. 133.

(2) René Gillouin, *Trois crises*, p. 171.

ressort : ses manifestations sont de l'ordre éruptif.

Il existe enfin une troisième conception, qui est celle du gouvernement par les comités, et c'est peut-être celle qui répond le mieux à l'idéal des militants, surtout à leur secrète préférence, même quand ils ont accepté la forme parlementaire. Selon cette manière de voir, l'essence de la démocratie réside dans de petits groupes de « purs », qui en sont le ferment : sel de la république, comme dans le christianisme les élus sont le « sel de la terre », c'est eux qui sont dépositaires de la doctrine, chargés de l'exprimer, de la réaliser, de la défendre, au besoin arbitrairement. Encore cet arbitraire n'est-il qu'une suprême sauvegarde du régime contre l'ignorance des tièdes et la mauvaise volonté des adversaires. Car si tout le système évolue dans une atmosphère de salut public, de défiance et d'ostracisme, si la moindre séance de comité comporte quelque demande d'exclusion, c'est toujours cependant la loi qu'on prétend maintenir comme fonde-

ment. Il doit n'y avoir en France que très peu de révolutionnaires, dans le sens où révolution signifie violence et mépris systématique de la légalité.

On reconnaîtra facilement dans cette évocation la dictature jacobine de 1793, ainsi que sa pâle copie de 1871, la Commune de Paris. Mais il faut aussi classer dans la même tradition le combisme, avec son régime d'orthodoxie, de suspicion, d'intimidation par les délégués ; et c'est encore dans la même ligne que nous serions tentés de ranger les « comitards » radicaux-socialistes d'aujourd'hui, dont la domination est assimilée par M. Thibaudet à un « multicésarisme de comités électoraux ». Le comité demeure donc vivace en France. A un certain degré de pureté en effet la doctrine ne peut plus être impunément confiée à la masse : il faut en remettre la préservation à des prêtres — vilain mot, mais exact — seuls capables d'un pareil sacerdoce. Le plus souvent du reste, ces purs se désignent et se délèguent eux-mêmes. Il arrive que tapis dans le saint des saints, la masse du

public les connaisse à peine : il s'agit parfois d'un petit juif, employé de commerce sans éclat, parfois d'un épicier qui jettera l'anathème par dessus ses bougies et ses macaronis, parfois aussi d'un professeur de lycée, que sa culture auréole de prestige. Ils seront rarement élus, mais dans le secret leur action sera dictatoriale. C'est par là que le « noyau » communiste et le « comité » radical-socialiste, encore qu'opposés par leur notion de la légalité, relèvent l'un et l'autre de la démocratie des comités, par contraste avec le centre et la droite, où l'esprit comitard règne à peine. En France, la démocratie est une religion et, comme partout, la religion est susceptible d'y tourner à la secte.

On voudrait s'évader de ces cadres, toujours les mêmes, mais leur persistance est invétérée. L'initiative du pays, en dehors de la politique, invente sans cesse de nouvelles formes de pensée ou de production, son génie créateur ne se tarit pas. Mais, en politique, l'esprit français ne se renouvelle pas ; son traditionalisme effraie.

2. — L'ESPRIT DU RÉGIME SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.

Trois persistances et en regard trois adaptations ou réactions, tels sont les facteurs, en quelque sorte permanents, qui le déterminent.

Les persistances, c'est d'abord l'affirmation de la souveraineté du peuple, qu'il faut sans doute considérer comme irrévocable ; et c'est, parallèlement, un penchant incorrigible à l'absolutisme, virus tenace du passé qui reparaît neuf fois sur dix chez ceux qui administrent ou gouvernent (« le pouvoir, dit Alain, est toujours monarchique »). C'est enfin l'esprit bonapartiste, cette nostalgie du pouvoir fort, dans un régime qui systématiquement énerve le pouvoir : d'où cet antiparlementarisme latent, paradoxal spectacle dans un pays qui a justement voulu que le parlementarisme fût tout !

Les adaptations ou réactions sont au moins aussi vigoureuses que les causes qui les provoquent. Parce que le peuple veut être tout, ou du moins affirmer sa

souveraineté, il faut que l'élu, son délégué, devienne la pièce essentielle du système : donc suprématie du député, créature du suffrage universel. Puis, parce que le gouvernement, de par sa nature, abuse invariablement du pouvoir, il faut qu'une surveillance jalouse le tienne constamment en bride ; si le député-ministre, mis à la tête d'une administration, trahit, en devenant par trop gouvernemental, les commissions parlementaires seront du moins là pour exercer leur fonction de méfiance. Enfin, parce que le parlement se souvient des Napoléon et même d'un certain général Boulanger, qui surent, par-dessus sa tête, parler sans intermédiaire au peuple, un instinct sûr instruit le député qu'il doit prendre ombrage de quiconque, en dehors de lui, prétend entrer directement en contact avec la masse : le parlement français, même dans ses éléments les plus avancés, déteste et renie toute forme de gouvernement direct.

On ne s'étonnera pas qu'un régime parlementaire entièrement transformé par

rapport à son modèle anglais initial soit sorti de ces préoccupations : le contrôleur est devenu un animateur et la démocratie n'a plus voulu que rien pût résister à ses délégués, de telle sorte que l'équilibre des pouvoirs n'est resté qu'une théorie. A la différence de l'Angleterre, la République n'a même pas confirmé, par son investiture, les autorités sociales qui, hier encore, gouvernaient le pays : moins radicale que sa voisine, la France, du point de vue social, s'est révélée au fond plus égalitaire. Comment un observateur de valeur comme M. Bodley a-t-il pu croire que le peuple français n'était pas sérieusement attaché à la démocratie ?

On doit donc considérer le député comme la figure centrale du régime. Sa vraie force, c'est que, seul dans la République, il détient une délégation directe de la souveraineté. Or, avec le scrutin uninominal, vrai scrutin français, l'élu ne doit en réalité rien à son parti, qui ne l'a pas fait et ne saurait le défaire. Il ne doit non plus aucune considération au

gouvernement, car celui-ci, bien qu'il en ait constitutionnellement le droit, ne peut en fait dissoudre la Chambre (ce serait un scandale, une manière de coup d'état) : on ne se gênera donc jamais pour renverser le ministère, geste qui, en Angleterre, vous ramènerait automatiquement devant les électeurs (coût : 1.000 livres sterling) mais qui, en France, ne coûte pas un sou et peut même ouvrir l'agréable perspective d'un portefeuille. On n'imagine pas deux positions plus différentes. Voilà pourquoi le député français, quand il est sûr de sa circonscription, se sent indépendant de tout ce qui n'est pas ses électeurs. Les adversaires du suffrage universel voient dans cette situation la plus lamentable des dépendances, et c'est une conception ; mais elle se renverse diamétralement si l'on envisage les choses du point de vue de la circonscription elle-même : on comprend alors qu'Alain puisse, avec une sorte d'admiration attendrie, voir dans le député « l'idéaliste de province, l'homme redoutable que rien n'arrête, ni les promesses ni les me-

naces, parce qu'il est retranché, fortifié, invincible dans son arrondissement, comme le féodal d'autrefois dans son château (1). »

Ainsi, le système repose sur une base locale, sur une polyarchie d'arrondissements, où le député ne prend toute sa signification que s'il est lui-même un homme local, le plénipotentiaire de l'arrondissement à Paris. Nous avons dit la méfiance où la province républicaine s'est accoutumée à tenir la capitale : il ne faudra donc pas que l'élu devienne un Parisien, mais qu'il demeure toujours un provincial en mission. S'il devient effectivemement Parisien — ce qui arrivera vraisemblablement s'il réussit — il courra le risque de perdre le contact de ses mandants ; corrompu par les salons, les affaires ou le pouvoir, il ne partagera plus la foi de ses électeurs : scepticisme incompatible avec l'esprit républicain départemental, tout de lourdeur et de conviction. Alain vous dira qu'il aimerait

(1) Alain, *Eléments d'une doctrine radicale*, p. 42.

mieux « un honnête homme qui n'aurait pas trop réussi... un député qui arrive de son village pour faire la leçon aux Parisiens », — toujours la phobie démocratique de la trahison commençant par le snobisme (comme je comprends les leaders ouvriers qui hésitent à se montrer en smoking). Le député type va dans sa circonscription le vendredi soir, pour n'en revenir que le mardi, parfois le mercredi, disons plus exactement qu'il vient à Paris du mardi au vendredi ; il reçoit journellement cinquante lettres et y répond, souvent de sa main (il faut qu'on voie son écriture) ; il n'a le plus souvent dans la capitale ou en banlieue qu'une modeste chambre où il campe : ses électeurs approuvent cette frugalité démocratique.

Dans ces conditions, le mandat législatif est moins celui d'un législateur que d'une sorte d'ambassadeur-courtier, que l'on veut toujours sous la main, pour redresser les torts qu'inflige une administration arbitraire, à moins que ce ne soit pour en obtenir arbitrairement les

faveurs. Dans cette mission, l'électeur veut tout pouvoir pour son délégué et n'admettrait pas trop que ce dernier revienne en disant : « Je n'ai pas pu. » — « N'êtes-vous pas le maître », lui répondrait-on instinctivement. La correspondance reçue par nos parlementaires contient une formule qui revient sans cesse : « Vous qui êtes tout-puissant ! » Elle en dit long, cette formule, sur la conception naïve du pauvre peuple, brimé depuis des siècles par une administration insolente aux humbles et qui s'imagine toujours que l'intervention personnelle d'un grand protecteur arrangera tout : survivance touchante de l'appel au roi sous le chêne, qui s'exprime dans ce mot d'Alain : « Je veux que la porte du député soit ouverte. »

Il y a bien là, comme nous le disions, une délégation directe de la souveraineté. Les députés en ont conçu, soit en tant que corps soit comme individus, un extraordinaire orgueil. Cette conscience collective des prérogatives du parlement est, à vrai dire, demeurée latente tant

que le régime a été discuté ; mais quand, vers 1906, le nationalisme, le boulangisme, le Seize Mai n'ont plus été que des souvenirs, les membres de la Chambre se sont rendu compte, indépendamment du parti auquel ils appartenaient, qu'il ne survivait plus désormais dans la démocratie qu'un seul pouvoir, le leur. C'est à peu près le moment — dans la législature de 1910 — où ils ont pris l'habitude de se tutoyer, et c'est celui où Robert de Jouvenel a pu écrire, dans *la République des camarades :* « Il y a moins de différence entre deux députés dont l'un est révolutionnaire et l'autre ne l'est pas, qu'entre deux révolutionnaires, dont l'un est député et l'autre ne l'est pas (1). »

Pareil sentiment de corps, qui n'est allé du reste qu'en s'accentuant, résulte sans doute d'une solidarité dans la défense, mais aussi d'une sorte de communion dans l'orgueil de la puissance. On imagine trop le parlementaire comme un être humilié, qui rase les murs pour se

(1) Robert de Jouvenel, *la République des camarades*, p. 17.

soustraire au mépris public... A Paris peut-être, certains jours de manifestations nationales ; mais autrement le député est un homme pour lequel les employés de chemin de fer sont déférents, que les huissiers ne font pas attendre ; les maîtresses de maison le recherchent, même vulgaire, même mal habillé. Accoutumé à passer le premier, il n'admet qu'impatiemment, dans une foule, de faire la queue ; il trouve naturel d'entrer n'importe où sans payer. Sa susceptibilité protocolaire est invraisemblable : dans certains dîners officiels les maréchaux ou les amiraux sont au bout de la table, parce qu'il a fallu placer avant eux je ne sais combien de sénateurs ou de députés. Il y a là une déformation professionnelle qui s'étend même aux familles des parlementaires, ce qui n'a rien d'étonnant après tout si l'on songe à l'intoxication du pouvoir. Toute une hiérarchie officieuse s'est ainsi constituée, même entre collègues, et les nouveaux apprennent vite que, contre elle, il n'y a qu'à s'armer de patience : le groupe des

anciens premiers ministres a droit à l'appellation de « président », mais l'armée innombrable de ceux qui ont fait partie d'un cabinet, ne fût-ce qu'un jour, même comme sous-secrétaire d'Etat ou commissaire de la gymnastique, s'accoutume aussitôt au titre de « Monsieur le Ministre ». Si vous l'appelez ainsi, votre ami député, qui est bon garçon, vous répliquera sans doute, conformément au mot sublime de l'ancien garde des Sceaux : « Non, mon cher, Ricard, comme hier », mais le secrétaire, si vous omettiez le titre, vous rappellerait à l'ordre : ne l'omettez donc pas ! Au régiment, n'appelions-nous pas l'adjudant « mon lieutenant »?

Tout ceci, qui pourrait être ridicule, est basé sur le fait de la puissance, et il n'y a pas de quoi rire. Les députés ne vous diront pas : « l'Etat, c'est moi », mais je crois qu'ils le pensent. Ils estiment assurément que la présidence de la République, le Sénat, le ministère sont des institutions utiles, hautement respectables, mais à leurs yeux rien ne doit, en

fin de compte, résister à la volonté des élus du suffrage universel. C'est du reste aussi l'avis des électeurs, pas de ceux que vous rencontrerez à Paris dans les salons, mais de ces millions d'inconnus qui sont le fond du peuple français. Ce qu'il ne faut pas manquer d'ajouter — car les adversaires du Parlement ne le disent jamais — c'est que la conscience de la responsabilité naît en même temps que le sentiment de l'autorité. Après un certain nombre de législatures, le député, même obscur, acquiert souvent le sens du régime : il fait alors parfois figure de chef, avec un courage qu'on ne trouve pas toujours à un égal degré dans les rangs de la haute administration.

Le reflet de cette lumière pare le parlementaire de son éclat aussi longtemps que la confiance des électeurs se maintient : nombre des bénéficiaires s'y trompent et croient que c'est leur mérite qui leur vaut ce prestige. Mais, une fois battu, le député financier ou le député avocat ne tarde pas à s'apercevoir que son talent personnel, diminué de son titre de

membre des assemblées, ne lui laisse plus qu'une ombre vaine : le domaine des affaires lui reste ouvert, celui de l'influence est désormais fermé. Cruel et réaliste, le public n'aime pas les anciens députés, ils lui paraissent décolorés. Eux-mêmes, ils sont inconsolables : c'est, je crois, la perte du pouvoir qui les laisse pantelants et comme étourdis. L'explication de leur effondrement gît peut-être aussi dans le mot de La Bruyère : « Un homme qui a vécu dans l'intrigue un certain temps ne peut plus s'en passer ; tout autre vie pour lui est languissante. »

Curieux régime, issu presque tout entier d'une protestation, d'une méfiance ! C'est par l'interpellation, par le contrôle que l'élu fait sentir sa puissance ; mais c'est aussi en prenant, comme ministre, la tête des administrations qu'il prétend pénétrer de son esprit l'impénétrable masse administrative. « On donne des conseils, on n'inspire pas de conduite », dit La Rochefoucauld : l'administration se rattrape, comme étant seule technique et seule capable de continuité, de sorte

qu'à l'usage l'efficacité de ce contrôle ou de cette inspiration s'atténue singulièrement. Pour Alain, il s'agit d'une sorte de loi permanente des suspects : « Le contrôle... ce n'est pas autre chose que le pouvoir continuellement efficace de déposer les rois, les spécialistes, à la minute, s'ils ne conduisent pas les affaires selon l'intérêt du plus grand nombre (1). » Mais selon Robert de Jouvenel, « la démocratie, qui reposait sur le contrôle, s'est endormie dans la complaisance. Le ministre devient solidaire, fût-ce contre le Parlement, des hommes que le Parlement l'a chargé de contrôler (2) ». C'est aussi l'avis du juge probablement le plus compétent, M. Charles Seignobos : « Les ministres, une fois entrés dans la hiérarchie, sont portés à faire corps avec les fonctionnaires, leurs subordonnés, et à reprendre la tradition autoritaire (3). »

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 152.

(2) Robert de Jouvenel, *la République des camarades*, p. 143.

(3) Charles Seignobos, *Histoire de l'Europe contemporaine*, t. I, p. 284.

C'est une question de position : côté peuple, côté pouvoir ! Mais M. Seignobos estime cependant que, par la commission du budget, par les interpellations surtout, la Chambre finit par les faire rentrer dans sa dépendance.

Ainsi, ce contrôle, malgré tout, a sa vertu. J'ai appartenu quelque temps à une grande administration de l'État : douce quiétude du tran-tran quotidien, en dépit du travail consciencieusement et réellement fourni ! Mais, certains jours, l'atmosphère du lieu ne se reconnaît plus : le directeur est nerveux, les dossiers s'empilent fiévreusement sur les tables, les dactylographes sont sur les dents... Il arrive tout simplement qu'on interpelle, et seuls les huissiers demeurent imperturbables : ils savent bien, ceux-là, qu'une révolution même ne pourrait rien contre eux ! Cette intervention du député peut donc jouer à la façon d'un éperon qui maintient le cheval en haleine, même si le cavalier n'en use pas ; c'est également une sorte de pince-monseigneur, capable de tout ouvrir, et aussi de tout détraquer.

C'est ici qu'il serait excessif de prétendre, comme on le fait souvent, que, sous cette réserve du contrôle parlementaire, la hiérarchie napoléonienne subsiste intégralement. Une adaptation des plus intéressantes a renouvelé l'esprit de notre administration départementale. Il y a longtemps, à vrai dire depuis le début de la troisième République, que les préfets reçoivent leurs instructions politiques presque autant des élus de leur département (s'ils appartiennent à la gauche) que du ministère de l'Intérieur. Mais, récemment, le rôle du préfet comme administrateur départemental a pris une importance dominante, et de ce fait une collaboration beaucoup plus intime s'est établie entre le conseil général et lui. Rien n'est changé dans la doctrine: le préfet demeure responsable devant le seul pouvoir central. En fait il lui serait désormais difficile d'administrer des affaires départementales de plus en plus compliquées, s'il n'avait dans cette gestion la confiance de l'assemblée locale; et d'autre part l'administration communale, cantonale,

départementale devient de plus en plus malaisée, avec tant de lois nouvelles, sans le concours technique d'un grand conseiller compétent : l'automobile préfectorale, généralement payée par le conseil général, est le symbole de cette union. Ainsi naît une démocratie locale, d'esprit quasi-suisse et fort sérieuse dans sa gestion des affaires, où l'on aperçoit enfin quelque chose de constructif.

La France, du reste, n'a jamais attendu, pour vivre, que la politique prît ses affaires en main. Ce qu'il y a de meilleur dans la vie française se développe et persiste sur un autre plan. La famille, dans le secret, assume une foule d'obligations que d'autres pays appellent « sociales », et la production évolue selon ses propres lois. Les députés, imbus de l'orthodoxie démocratique, laissent paraître une indignation naïve quand leur pouvoir se heurte aux limites que lui impose la force des choses. Rappelez-vous les protestations de la commission des finances du Cartel quand le franc s'effondrait : c'était presque à ses yeux une insulte

personnelle! Les philosophes se font moins d'illusions: « Le reste, les réformes, l'organisation sociale, les lois nouvelles, tout cela, écrit Alain, est déterminé beaucoup plus par les circonstances et les conditions du travail que par la volonté des électeurs (1). » C'est sans doute pourquoi la politique ne peut pas faire, en fin de compte, tout le mal qu'on croit.

3. — DÉMOCRATIE FRANÇAISE ET DÉMOCRATIE ANGLO-SAXONNE.

Essayons de conclure : quel est le but poursuivi par les Français dans la démocratie ? C'est essentiellement, me semble-t-il, d'affranchir l'individu, intellectuellement par le laïcisme, politiquement par la résistance à la « tyrannie ». D'une façon plus terre-à-terre, il s'agit de la volonté de chacun de ne pas se laisser dominer, sous prétexte de gouvernement, par quelque autre individu dont on conteste le droit à commander. Mais, dans la

(1) Alain, *Éléments d'une doctrine radicale*, p. 124.

préoccupation populaire, il demeure secondaire que, du régime envisagé, résulte pour le peuple plus de bien-être, plus de confort, un niveau de vie plus élevé. Dans ces conditions — et nous touchons ici à l'essence même de la conception — la démocratie, comme l'évangile, devient surtout un état d'esprit, une volonté de libération toujours en éveil, un « effort continuel, qui détruit à chaque instant un peu de monarchie renaissante (1) ». Or l'esprit démocratique ainsi conçu n'est probablement viable que s'il s'appuie sur son contraire : existerait-il en France, du moins sous cette forme paradoxale, s'il n'y avait pas chez nous une perpétuelle menace de réaction? Notion morbide, je l'avoue, qui exaltait l'amour de Michelet pour le peuple parce que c'était à ses yeux « le peuple souffrant » et qui justifie Barrès de conclure, pour la République, à « l'utilité politique d'un danger permanent (2) ».

Le meilleur de notre énergie se dépense

(1) Alain, *Eléments d'une doctrine radicale*, p. 141.
(2) Maurice Barrès, *l'Appel au soldat*, p. 537.

dans l'affirmation de cet individualisme agressif et doctrinal. D'où la faiblesse du rendement matériel de cette démocratie, dont le rendement matériel n'est pas le véritable but. Qu'on veuille bien ne pas perdre de vue cet aspect de notre vie publique et l'on verra du même coup toutes sortes de paradoxes s'expliquer. Qui n'a présente à la mémoire la discussion annuelle sur les chemins de fer à la Chambre? Salaires accrus, droit au syndicat et à la grève, amnistie des agents révoqués, rachat par l'Etat, anathèmes jetés à la féodalité financière des conseils d'administration, voilà ce que contiennent, en quelque sorte statutairement, les interventions de la gauche. Si maintenant quelque député se lève pour demander simplement que les chemins de fer marchent, il y a tout à parier que c'est un conservateur, qui prend le problème par un tout autre côté. On ne discute différemment en France ni les téléphones, ni les arsenaux, ni même le sauvetage du franc! Pour Alain, le ministre de la Marine idéal c'est Pelletan, qui fait rendre gorge aux

fournisseurs, soutient le syndicalisme dans les arsenaux, rabat la superbe d'un état-major clérical... Mais, de bateaux de guerre il n'est pas question !

Opposition de points de vue essentielle, qui détermine en somme toute la différence entre la gauche et les conservateurs. S'agit-il par exemple de téléphones, ces derniers demanderont que les téléphones marchent, mais l'authentique militant de gauche se préoccupera surtout que, sous prétexte de les faire mieux marcher, on ne les rende pas à l'industrie privée (le conservateur a du reste des amis, pourvus de capitaux, qui seraient prêts à faire l'opération). Le service irait mieux ainsi, dira-t-on ! Mais, attention, l'argument ne porte pas, du moins sur la gauche, parce que le véritable but de celle-ci n'est pas de faire marcher les téléphones. Elle pense à cela aussi sans doute, ne la calomnions pas, mais seulement en second ressort ; elle dirait presque, comme le conventionnel : Périssent les téléphones plutôt qu'un principe ! Quant à l'électeur frugal, qui n'aime pas dépenser, il dit : « Est-ce

que j'ai le téléphone, moi » ? Le chef de gare légendaire disait aussi : « Est-ce que je voyage ? » Faites donc de grandes choses avec ces doctrinaires et ces petites gens !

Ainsi le centre traite les questions de travaux publics par des considérations de travaux publics, mais la gauche traite les questions de travaux publics par des considérations de politique. C'est, je crois, l'avis de M. Thibaudet quand il écrit : « L'économiste politique de droite est un économiste. L'économiste politique de gauche est un politique (voyez Blum et l'impôt sur le capital) (1). » Avec ce système, où la primauté du politique est partout, il n'est pas facile de réaliser matériellement de grands desseins. Les anciens régimes étaient mieux équipés pour cela. Si la République a réussi quelques belles œuvres pratiques, ce n'est pas toujours parce que la démocratie le lui a demandé.

Nous sommes une démocratie latine, où l'individu s'affirme non seulement en

(1) Albert Thibaudet, *la République des professeurs*, p. 171.

agissant mais en niant. Dans les démocraties anglo-saxonnes (peut-être faudrait-il dire protestantes), c'est au contraire la réalisation sociale qui prime tout. Leur programme, c'est d'accroître le confort de l'homme, donc sa dignité matérielle, et non pas de chercher son affranchissement intellectuel. Il s'agit d'un but pratique, poursuivi par une coopération morale. « Vous voulez libérer le prolétaire pour qu'il lise des livres, écrit M. Etienne Fournol dans une polémique passionnante d'intérêt, et eux pour qu'il puisse s'acheter une automobile (1). » Telle est la formule démocratique issue du puritanisme et qui ne procède pas de la nôtre, toute rationaliste. En Angleterre, aux Etats-Unis, en Suisse même, il s'agit en effet d'une conception de l'Etat au fond morale, tout au plus accessoirement politique et nullement intellectuelle, reconnaissant à l'homme des droits mais entraînant aussi pour lui des devoirs sociaux qui, de notre point de vue, sont suscep-

(1) Etienne Fournol, L'esprit démocratique français est-il mort? *Revue bleue*, 3 et 17 mai 1924.

tibles de menacer gravement sa liberté. Citons simplement, comme exemple, le développement prodigieux de l'hygiène sociale et l'attrait de l'eugénisme dans les démocraties puritaines. M. Fournol ne s'y trompe pas quand il envisage les conséquences éventuelles de cette intrusion de l'hygiène dans la politique : « Ce n'est pas une simple rallonge à votre politique, comme la législation sur la vitesse des autos. Non, c'est tout un système qui va bousculer vos principes et faire sauter vos droits individuels. On viendra chez vous examiner, compter, analyser ce que vous buvez, ce que vous mangez, purifier votre logement et surveiller vos mœurs, au nom de l'hygiène, de la race, de l'eugénique... Cette règle-là rogne votre liberté, dans une mesure que vous ne soupçonniez pas et que d'autre peuples subissent à merveille... (1). »

Vous vous porterez mieux, nous dit l'Américain, si vous adoptez ces mé-

(1) Etienne Fournol, *loc. cit.*

thodes de gouvernement, votre taux de mortalité baissera, vous vivrez au lieu de mourir ! Comme pour les communications téléphoniques, l'argument est vrai. La fièvre jaune a disparu de Panama, de Cuba, mais la France demeure un pays retardé au point de vue de l'hygiène sociale. Pourquoi ? Routine mise à part, c'est, je suppose, parce qu'il ne s'agit pas, selon le mot de M. Fournol, d'une « simple rallonge à notre politique », mais de toute une conception du gouvernement, des mœurs et de l'individu lui-même, qui est mal compatible avec le système français parce qu'elle procède en réalité de principes diamétralement opposés. Devant ces problèmes modernes, dont la solution exige une stricte discipline sociale, notre individualisme doctrinal et à vrai dire anarchique demeure largement inefficace. Si la fièvre jaune régnait dans le Midi, notre système politique rendrait peut-être difficile de l'en faire disparaître. Je vois d'ici des mares stagnantes pleines de moustiques. Ainsi, les nécessités du progrès vont exiger de

nous bien des sacrifices à nos modes politiques de sentir. C'est en somme surtout un conflit de valeurs, l'accent étant mis d'une part sur l'individu qui pense (j'idéalise) et de l'autre sur l'individu qui vit.

Il faut, en fin de compte, savoir ce que l'on veut. S'agit-il, dans une société, de considérer l'individu ou bien la production ? C'est la vieille opposition du nominalisme et du réalisme. La première conception exige que l'on sacrifie le rendement, la seconde que l'on sacrifie l'individu. Quel sera demain, le choix de l'humanité ? Si elle entend s'équiper, organiser son confort, élever son *standard of living*, sa réponse est claire, elle dira : Hoover ! (Et, ne nous y trompons pas, c'est dès aujourd'hui sur le plan américain que le monde est en train de se refaire.) Par contre, s'il est de nouveau, dans les préoccupations des hommes, question de l'individu, de ses droits et de la liberté imprescriptible de son jaillissement, alors, ne nous y trompons pas non plus, ce n'est pas avec un vocabulaire de *vacuum cleaners*, de fri-

gidaires et de machines à calculer qu'on soulevera le monde : l'idéologie française, dont le dynamisme est intact, retrouvera toute sa puissance. Avec ses ridicules, son insuffisance de rendement social, notre vieille mystique politique ne peut se justifier, s'expliquer, que par une volonté instinctive de préserver l'individu : instinct vital français, que la France ne voudra sans doute jamais renier !

APPENDICE I

FORCE RESPECTIVE DES PARTIS A LA CHAMBRE DEPUIS LA GUERRE

I. — *Chambre du Bloc National :* 1919-1924 (617 députés).

1. Gauche : 180 (68 socialistes, 24 républicains socialistes, 88 radicaux-socialistes).
2. Centre : 216 (58 Action républicaine, 108 gauche républicaine, 50 républicains de gauche).
3. Droite : 221 (185 progressistes, 36 indépendants.)

II. — *Chambre du Cartel :* 1924-1928 (582 députés).

1. Gauche : 328 (105 socialistes unifiés, 42 républicains socialistes, 140 radicaux-socialistes, 41 gauche radicale).
2. Centre : 80 (44 gauche républicaine démocratique, 36 républicains de gauche. On pourrait aussi inclure les 41 gauche radicale dans le centre).

3. Droite : 146 (104 Union républicaine démocratique, 14 démocrates, 28 indépendants).
4. Communistes : 28.

III. — *Chambre de* 1928 : 1928-1932 (611 députés, groupes aux effectifs de juin 1930).

1. Gauche : 271 (107 socialistes unifiés, 114 radicaux-socialistes, 16 républicains socialistes, 14 membres du parti socialiste français, 20 indépendants de gauche).
2. Centre : 165 (51 gauche radicale, 66 républicains de gauche, 31 action démocratique et sociale, 17 gauche sociale et radicale).
3. Droite : 144 (87 union républicaine démocratique, 39 indépendants, 18 démocrates populaires).
4. Communistes : 11.
5. Non inscrits, etc. : 20.

APPENDICE II

QUELQUES SCRUTINS IMPORTANTS 1924-1930

I. — *Chambre du Cartel.*

1. Renversement du cabinet François-Marsal : 10 juin 1924.

Gauche : 327.

Centre et droite : 217.

2. *Affaiblissement du cabinet Herriot :* 9 avril 1925.

Pour le cabinet Herriot : 290 (petit cartel).

Contre : 242 (la gauche radicale s'abstient).

3. Confiance Caillaux : 12 juillet 1925.

Pour la confiance : 295 (droite, centre, radicaux-socialistes gouvernementaux, républicains socialistes).

Contre : 228 (communistes, socialistes unifiés, certains républicains socialistes, les radicaux-socialistes de gauche).

4. *Confiance Poincaré :* 31 juillet 1926.

Pour : 345 (presque toute la Chambre).

Contre : 135 (communistes, socialistes unifiés, une petite aile de radicaux-socialistes).

II. — *Chambre de* 1928.

1. *Stabilisation du franc :* 24 juin 1928.
Pour : 448.
Contre : 18.
Abstentions : 134 (100 socialistes unifiés, 19 union républicaine démocratique).

2. *Confiance Poincaré :* 28 juin 1928.
Pour : 451 (dont 107 radicaux-socialistes).
Contre : 120 (96 socialistes unifiés, 10 communistes, 7 radicaux-socialistes).

3. *Confiance Poincaré* (ministère reconstitué) : 11 janvier 1929.
Pour : 325 (centre, droite).
Contre : 251 (116 radicaux-socialistes, 98 socialistes unifiés, 11 communistes, 5 indépendants de gauche, 15 républicains socialistes des deux groupes, 5 divers).

4. *Passage à la discussion immédiate au sujet des congrégations missionnaires* : 14 mars 1929.
Pour : 323 (droite et la presque totalité du centre.
Contre : 254 (11 radicaux-socialistes, 97 socia listes unifiés, 11 communistes, 9 gauche radicale).

5. *Chute du ministère Briand :* 22 octobre 1929.
Contre le ministère : 287 (la gauche, 15 Union républicaine démocratique, 12 gauche radicale).

Pour le ministère : 277 (le centre, la droite, moins les dissidents indiqués ci-dessus).

6. *Chute du ministère Tardieu :* 17 février 1930.

Contre le ministère 286 (la gauche en général y compris les communistes, 17 gauche radicale, 6 gauche sociale et radicale).

Pour le ministère : 281 (en général le centre, et toute la droite).

7. *Chute du ministère Chautemps :* 25 février 1930.

Contre le ministère 292 (la droite, le centre, sauf 20 gauche radicale...).

Pour le ministère : 277 (la gauche en général, plus 20 gauche radicale, moins quelques indépendants de gauche et républicains socialistes).

TABLE

TABLE

Préface 1

I. — Le caractère français. 7

1. La France dans le monde actuel. . . 9

2. Circonstances sociales qui contribuent à la formation du caractère français. . 13

3. Circonstances économiques qui contribuent à la formation du caractère français. 21

4. Le caractère français. 28

5. Le civisme français 38

6. La France devant l'évolution industrielle contemporaine. 45

II. — Les facteurs déterminants de la politique intérieure 49

1. Quelques traits permanents 51

2. Les partis en tant qu'issus de la Révolution française. 57

3. Les partis en tant que déterminés par la Révolution française 80

4. L'esprit de la politique française . . 89

III. — Les facteurs déterminants de la politique étrangère 93

1. Place traditionnelle de la politique extérieure dans les préoccupations françaises 95

2. Nouvelle orientation depuis l'affaire Dreyfus 105

3. L'après-guerre 112

IV. — Les cycles de notre politique intérieure depuis la guerre 121

1. Comment se fait en France la balance des partis. 123

2. Le bloc national et le cartel des gauches 131

3. Le régime Poincaré 141

4. Commentaire 152

V. — L'éventail des partis et des groupes. 155

1. La gauche 158

2. Le centre 172

3. La droite 179

4. D'où vient l'inspiration politique en France. 189

VI. — Démocratie latine et démocratie anglo-saxonne 197

1. Conception du gouvernement et survivance du passé 199

2. L'esprit du régime sous la troisième république 209

3 Démocratie française et démocratie anglo-saxonne 225

Appendice I 235

Appendice II 237

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ARRAULT, 6, RUE DE LA PRÉFECTURE, A TOURS, LE QUINZE SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE.

6926